

LE SECOND VOLUME
des plus excellents Basti-
ments de France.

Auquel sont designez les plans de quinze Bastiments & de leur contenu
ensemble les eleuations & singularitez d'un chascun.

PAR IACQVES ANDROVET, DV
CERCEAV ARCHITECTE.

A PARIS,

Pour ledit Jacques Androuet, du Cerceau.

M. D. LXXIX.



TABLE DES BASTIMENS CON-
tenuz en ce second volume.

Maisons Royales.

BLOIS.
AMBOISE.
FONTAINEBLEAV.
VILLIERS COSTERETS.
CHARLEVAL.
LES THVILLERIES.
SAINCT MAVR.
CHENONCEAV.

Maisons particulieres.

CHANTILLY.
ANET.
ESCOVAN.
DAMPIERRE.
CHALLVAV.
BEAVREGARD.
BVRY.



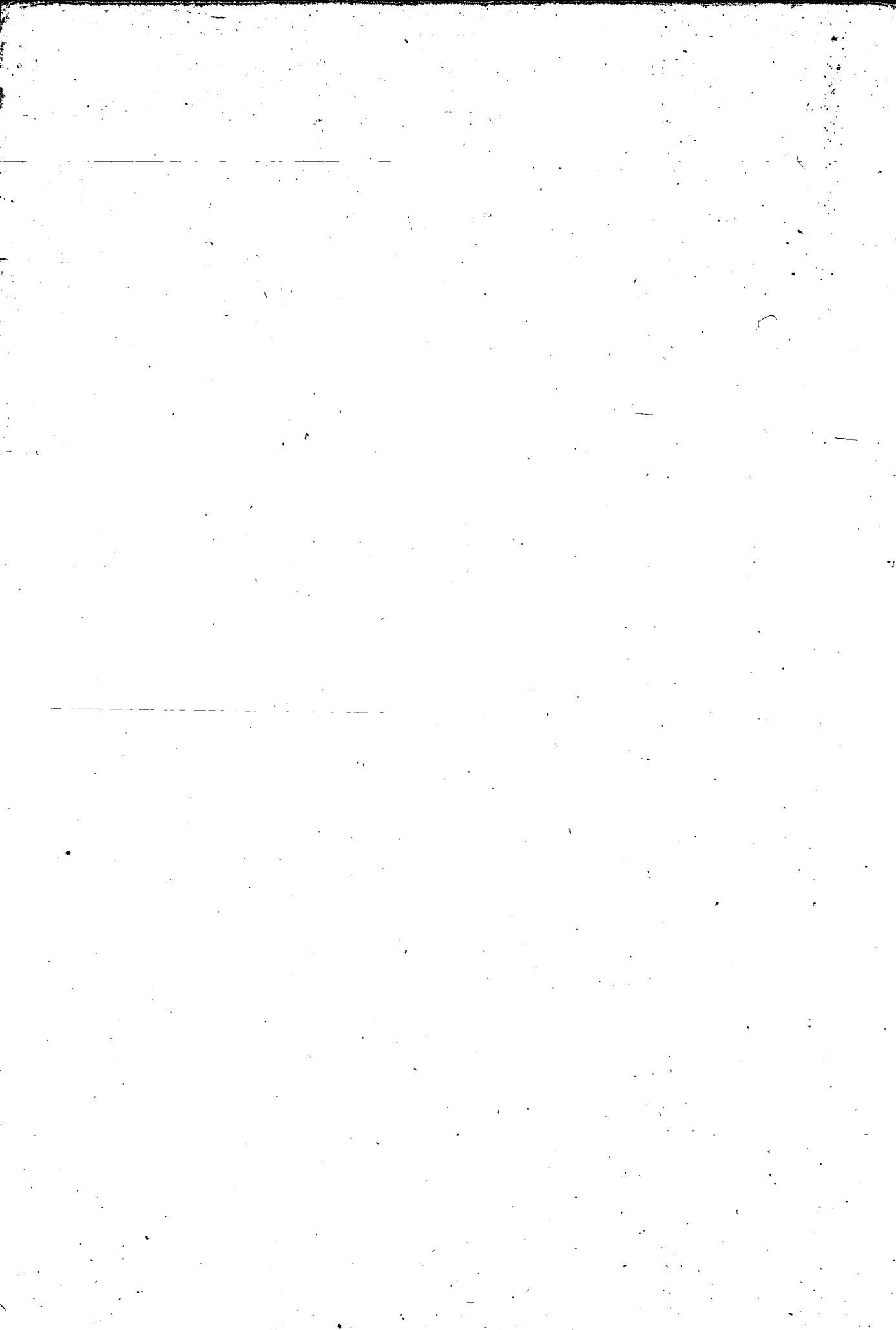
A TRESILLVSTRE ET TRES-
VERTVEVSE PRINCESSE CATHERINE DE
MEDICIS, ROINE MERE DV ROY.



ADAME, Encore que j'aye esté souuent importuné par plusieurs, de continuer & acheuer le second Volume des plus excellens bastimens de France: toutesfois rien ne m'a tant côtraint d'y mettre la main, que la promesse que ie vous en auois faicte. Il est vray que ie ne l'ay pas si tost paracheué, comme i'eusse bien désiré, pource qu'il est besoin se transporter sur les lieux pour en prendre les plans & desseins avec leurs mesures ce qui ne se peut faire qu'avec vn long temps, mesmes en mon endroit: d'autant que la vieillesse ne me permet faire telle diligence que ieusse fait autrefois. Non obstant, Madame, ie me delibere, Dieu aydant, le reste de ma vie poursuiure & cōtinuer mes labeurs à ce que ie cognoistray vous estre agreable, pour les vous dedier, comme ie fais ce present volume, auquel i'ay suyui le mesme ordre, & maniere que i'auois fait au precedent. Vous priant, Madame, le prendre & receuoir d'aussi bonne volonté, qu'aucez fait mes autres œuures par cy deuant. Et en ceste assurance.

MADAME, Je prie Dieu vous donner en parfaite santé, heureuse & longue vie, avec l'accomplissement de vos bons & saintz desirs.

De vostre Maicsté le tres-humble & tres-obeissant
seruiteur, IACQUES ANDROVET.
DV CERCEAV.





Blois.

CE Chasteau est assez renommé pour les frequentes demeures que y faisoient anciennement les Rois de France, principalement le Roy Loys douziesme, que lon nommoit *Pater Patriæ*. Ce lieu est hault assis sur la riuere de Loire, & au bas est la ville. Sur la riuere est vn pont, Le Chasteau est basty la plus grande partie de pierre & brique. La court n'est pas carree, comme vous est monstré par le dessain du plan. Il y a pareillement de beaux & grands iardins, differans les vns des autres aucuns ayans larges allees à lentour, aucunes couuertes de charpêterie, les autres de coudres, autres appliquez à vignes. La ville n'est pas bien à niueau. Car par aucuns endroits des ruës on y va montant & descendant, mesmes à aucunes places par degrez faits de paué. Dans icelle villey a de beaux bastimens. La raison est, qu'il y a plusieurs personnes, qui par cy deuât voyant la Court estte quasi ordinairement à Blois, y ont voulu faire leur demeure: de sorte que maintenant ne se trouue gueres de villes, ou il y ait tant d'Officiers de la Court, qu'en icelle, & mesmes iusques aux plus grans. Ce lieu est accompagné de deux forests, l'une du costé deçà la riuere, l'autre de l'autre part d'icelle. Sortant des iardins du lieu, lon va à vne allée couuerte d'ormes à quatre rangs, iusques à la forest prochaine, laquelle allée cõtient douze cents tant de toises, comme ie l'ay toisée. On peult aller du Chasteau à l'ombre sous les arbres d'icelle iusques à ladiète forest. Entour icelle ville à deux & à trois lieues à l'environ, sont de belles places renommées, cõme Bury, Beauregard, Villefanin, Chindony, & autres, dont deux d'eux ay-ie mis en ce second volume de bastimens de France, cõme verrez en leur lieu. Vne grãd partie de la terre d'environ sont vignobles, & de trois sortes, dont les bons se nommēt Auernatz, les plus petis lignages, les moyens vins de grois, & en recueillent en abondance au long d'icelle riuere de Loire. Ils sont contrains en la pluspart des endroits où passe ladiète riuere faire des leuées pour la tenir serree de peur de ses desbordemens.

Amboise.

CE Chasteau est d'Anciëneté fort renommé, comme l'un des principaux bastimens de France, à cause de la frequente demeure que faisoient les Roys en ce lieu. Il est assis sur la riuere de Loire, en vn lieu hault. Au pied d'iceluy est la ville, & pres d'icelle y a vne forest assez belle. La veuë de ce Chasteau s'estend sur ladiète riuere, tant d'amont que d'auai: mais celle d'auai, ie n'ay memoire en auoir veu vne telle. Car des terraces qui environnent ce Chasteau en d'aucuns endroits, se voyent aisément la ville de Tours, & l'Abbaye de Marmonstier, encor qu'il y ait sept lieues de distance, & encor beaucoup plus loin à perte de veuë. Ce bastiment n'est seulement esleué du costé de la riuere, mais aussi du costé de la ville, laquelle il tient à son commandement. Tout le circuit du bastiment est fierement basty, & sur roc, au pied duquel, ioignant la closture, sont deux grosses tours de dix à onze toises de diametre en dedás, ou environ, esquelles tours les chariots avec cheuaux peuent mōter du bas en haut iusques à la court du Chasteau. Il y a en ce lieu plusieurs corps de logis. Ceux qui sont assiz sur les clostures, sont bien bastiz, cõme le logis de Vertuz, & autres. Mais il y en a par dedans, qui ne sont que de cloisonnages. Depuis quelque temps a esté fait quelque corps de bastimens neufs respondans sur le lardin, avec d'autres respondans sur la court du milieu. Le lardin est vn peu estroit pour la grãde longueur

Le second liure

qu'il a, lequel est fermé dans la closture du Chasteau. Au milieu du lieu sur la premiere court est situé & basti vn Temple d'ordre moderne, pareillement vne petite Chapelle, esleuée & assise en saillie outre les clostures du lieu du costé de la ville.

Il y a vn ieu de paulme en l'vne des courts, pris dans terre comme en vn fossé. Au pied du chasteau & bout de la ville est vn pont de pierre sur la riuere, sur lequel sont basties quelques maisons particulieres.

Fontainebleau.



FONTAINEBLEAV est vn lieu assis dans la Forest de Bierre, en vne plaine, fermé de diuers costez, rochers, & môtaignes couuertes de boys de haulte fustaye. Anciennement c'estoit vn vieil bastiment, où les Rois par quelques fois se retiroient pour estre là comme en lieu solitaire. Le Roy François premier, qui aimoit tant à bastir, considerant ce lieu ainsi fermé de ses rustiques, y print fort grand plaisir: & de fait, le fist bastir comme il est de present. Les anciens recitent, qu'en ce lieu y auoit vne grosse tour, ou de present & sur les fondement d'icelle est la Chapelle, prochaine de la grande salle du bal, & s'est-on seruy d'aucuns vieils fondemens. La plus grande partie du logis est bastie de Grets, cōme mesme ils en ont les rochers sur le lieu, avec brique: principalement la basse court, laquelle en grãdeur excède toutes autres courts des bastimens Royaux. En la secōde court, y a source de fontaine, & se dict que c'est la plus belle eauë de source qui se voye gueres, & que par ce on l'appelloit belle eauë, maintenant Fontainebleau. Ce lieu est à demie lieue de la riuere de Seine. La terre n'est que sablonnage, tellement que les arbres de ladite forest ne sont pas communément de belle grandeur, & ne peuuent gueres bien prouffiter. Le feu Roy François, qui le fist bastir, s'y aymoit merueilleusement: de sorte que la plus grande partie du temps il s'y tenoit, & là enrichy de toutes sortes de commoditez, avec les galleries, salles, chambres, estuues, & autres membres, le tout embelly de toutes sortes d'histoires, tant peinctes que de relief, faites par les plus excellens maistres que le Roy pouuoit recouurer de France & d'Italie, d'où il a fait venir aussi plusieurs belles pieces antiques. En somme, que tout ce que le Roy pouuoit recouurer d'excellent, c'estoit pour son Fontainebleau: où il se plaisoit tant, que y voulant aller, il disoit qu'il alloit chez soy: qui fut cause, que plusieurs grands seigneurs y firent bastir chacun en son particulier, tāt que pour le iourdhu y a beaucoup de beaux logis, & dignes destre remarquez. Mais depuis la mort du feu Roy François le lieu n'a pas esté si habitué ne frequenté, qui sera cause qu'il ira avec le temps en ruine, comme font beaucoup d'autres places que i'ay veuës, à cause de n'y habiter. Tout ioignant la basse court est vn Conuēt de Mathurins, que le feu Roy Loys y fonda. Depuis quelque temps le principal du bastiment a esté par le Roy Charles neuueme clos & fermé d'vn fossé, excepté la basse court à raison des guerres ciuiles. Ce lieu est prochain de quatorze lieües de Paris, de quatre lieües de Nemours, de deux lieües de Moret, à quatre lieües de Melun, à quatre lieües de Montereau & de Milly: Les prochains lieux seigneuriaux sont Blandy à quatre lieües, & Valery a sept. Ce lieu est accompagné d'vn fort bel estang, au long duquel est la chaussée reuestue de quatre rangs d'ormes, faisant separation de deux grands jardins comme le tout voyez desseigné par le plan.

Villiers Coste-rests.



Este Maison est située en Picardie, sur le chemin de Paris à Soissons, distante de dixsept lieues de Paris, & de cinq de Soissons, prochain & tout tenant de la forest de Rets. Ce lieu estoit d'ancienneté vn logis de marque, comme apparoist tant par le grand corps de logis, que par la closture du Parc. Le Roy François premier estoit merueilleusement addonné apres les bastimens, de sorte que c'estoit le plus grand de ses plaisirs, comme aussi il l'a bien monstré au nombre des maisons qu'il à fait faire, & de celles qu'il à restablies, mesmes de celle cy, dont nous traittons à present. Car luy voyant ce lieu prochain d'une telle forest, excédant en grandeur toutes celles de France, ioint qu'il aymoist la chasse, feist reparer ledict bastiment, & l'augmèter de plusieurs corps de logis, & tel comme il apparoist de present. En premier lieu ce logis est en terre plaine, ioignant le bourg, lequel n'est pas petit, & est ledict logis entre le bourg & la forest: de sorte que le commencement du bastiment commencé au bout du bourg, & la fin du Parc va faillir prochain de la forest. Ceste maison cōsiste en deux courtz. Le vieil bastiment fait la separation d'icelles, la premiere court estant longue & estroicte, est fermée de corps de logis, asçavoir vn sur le deuant, deux aux deux costez de la court, vn à dextre, l'autre à fenestre. Iceux corps seruēt au premier estage pour offices, le second pour cōmoditez l'autre est le vieil, qui fait la separation des courts, comme dessus, seruant de commoditez. La seconde court estant longue & estroicte pareillemēt, & seruant de ieu de paulme, est fermée de quatre corps de logis. Le premier est celuy de deuant, qui est le vieil corps, dont cy deuant auōs parlé. Es deux costez, dextre & fenestre, avec l'autre opposite du viel corps, sont compris les commoditez des membres, comme salles, chambres, & autres choses. Tous ces corps sont enrichis & accommodez de tours & pauillons sur le derriere, vers les iardins des deux costez hors le bastiment à dextre & à fenestre, sont compris iardins, parterres, & arbres à fruiçts, partie fait par parquet & pretz avec allees couuertes de coudriers, qui donnent vn grand enrichissement & beauté au lieu. Le derriere est le Parc fermé de muraille de pierre toute de cartier. Il y a vne allée droicte commençant des bastimens iufques à la fin de la closture. Ioignant aupres la forest, sur icelle allée, & à main dextre, est vne chappelle de bonne inuention, au deuant de laquelle est vn Portique à coulannes, avec planchier, lequel s'en va en ruyne, à faulte d'y estre pourueu. Et ce n'est pas seulement en cest endroit que la maçonnerie se ruine, mais en la premiere court es bastimens des offices: & me recorde d'vn dire qui fut tenu lors que i'y estois, que feu le Roy François deuisant quelque fois des bastimés, quand on luy disoit, Sire, tel bastimēt est bien entretenu s'il ne se demolist point, il respōdoit ce n'est pas des miens. Au cōtraire si on venoit à luy dire vn tel bastimēt est en vne belle place: mais il s'en va ruināt il repliquoit incontinent, ce sont des miens. Ce qu'il disoit tresbien: car la plus grande partie des siēs s'en vont ruinant à faulte d'y pourueoir, & y mettre ordre par vn bon moyen, comme d'auoir vn Couureur, lequel soit tenu d'entretenir toute la couuerture: vn Maçon pareillemēt, pour entretenir les reparations, avec quelques gaiges: ce qui se feroit pour peu de chose, comme mesme au Chasteau de Montargis, lequel n'est pas de petite entretenue, toutesfois pour bien peu de chose par an auons regardé à le maintenir: ce qui se pourroit faire es autres bastimens par ce moyen & d'vn bon regard. I'ay amené ce poinct à propos, afin que si les Roys & Princes s'en veulent aider, ils le pourrōt faire. Au demeurant, les desseins tant du contenu que des montées, vous monstreront le contenu de ce lieu.

Le second Liure

Charleual.



Este place est assise & située en Normandie sur le chemin de Paris à Rouan, prochain le bourg de fleury. Le Roy Charles 1^x. ayant desir faire bastir quelque lieu, fut aduertý par le Sieur de Durescu, de ceste place, qui est en vn vallon, enclos & circuy de montaignes, au dessus desquelles est la forest de Lions. Et entre lesdictes montaignes y a de belles veuës: vne entre autres, laquelle estend son regard par vn vallō iusques à la riuiere de Seine, distante de trois lieues du lieu. Le Roy feist composer vn plan digne d'vn Monarque, dont ie vous en ay figuré le dessein, & feist besongner apres, & commencer vn corps à la bassecourt, qui contenoit en longueur neuf vingts tant de toises: & le fondement fait, esleuerent le premier estage, y establisant les offices. Là dessus le Roy mourut qui fut cause que toute l'armée demeura. Ce nonobstant durant son viuant il feist dresser le iardin, duquel ie vous en ay figuré le plan: Il fut acheué d'accoustrer auant son deces. Si ce lieu eust esté parfait, ie croy que c'eust esté le premier des bastimens de France, pour la masse dont il eust esté fourny. Il est vray que le commencement de la maçonnerie estoit de pierre de cartier & brique. Or quand il faut faire compte d'vn œuure, on estime tousiours la maçonnerie entiere-ment faicte de pierre de cartier, excéder tout autre, excepté si la maçonnerie n'estoit accompagnée de marbres. En ce lieu à esté prattiqué certains canaux circuisants le côte- nu, par le moyen d'vn passage d'eau qui s'est prattiqué en ceste plaine. Vous voyez sur la fin du iardin vne grad' place ouale. Ledict Roy Charles auoit voloté qu'elle se trou- uast au milieu de so iardin, en faisant outre icelle faire vn tel & pareil iardin qu'estoit celuy du costé du bastiment: tellement que ledict iardin eut bien eu trois cens toises de long sur la largeur de neuf vingts tant de toises. Cependant qu'on trauailloit à cest œuure, fut fait vn petit bastiment pour y loger le Roy, qui y venoit souuent, ayant prins l'affaire en affection.

Les Thuilleries.



Le lieu estoit, n'a pas long temps, vne place aux faulxbourgs de S. Honoré à Paris, du costé du Louure, & est costoyé de la riuiere de Seine, où il y auoit certaines maisons dediées à faire les thuilles, & pres d'iceluy y auoit quel-ques beaux iardins. La Roynie mere du Roy ayant trouué ce lieu bien com- mode pour faire quelque bastiment plaisant, fist commencer à y bastir, & ordonna premierement le dessein que vous en ay figuré: avec ce fist dresser les iardins suyans, & ainsi que les voyez par mes portraictz. Icelle Dame ayant bien cōsideré le premier des- sein du plan, ne là degueres depuis changé, excepté quelques augmentations qu'elle à deliberé y faire. Ce bastiment n'est de petite entreprinse, ne de petite œuure: & estant paracheué, ce sera maison vrayement Royale. Vne partie des fondemens sont assis il y a ia assez long temps: mais il n'y a encor qu'vn corps double esleué, portant deux faces, seruant iceluy corps de membres de commoditez, & d'vne gallerie ioinctz ensemble. En l'vne des faces est la gallerie du costé du iardin: en l'autre sont les commoditez du costé de la court. Le portail qui est au milieu de ce corps, est garny de coulones fort enrichies de certains marbres & iaspes. Tout ce qui est bastý, est fait de bonne matie- re de pierre de taille, avec bonne ordōnance & symmetrie, or d'autant qu'il n'y a eleua- tion que d'vn corps, ie ne vous en declareray point d'auantage, & aussi que les eleua- tions & commoditez se pourront changer. Tant y a, que par le plan & eleuation vous pourrez cognoistre ce qui y est.

Saint Maur.



Elieu est situé à deux lieues de Paris, ioignant la riuiere de Marne, prochain lequel est vn bourg, avec vne Abbaye, que feu Monsieur le Cardinal du Bellay, en estant Abbé, redigea en Chanoinerie, & commença à y bastir, & fist faire vn corps de logis, avec la court seulement. Ce lieu appartient maintenāt à la Roynne mere du Roy, laquelle l'a fort augmenté, comme apparroist par les desseins des plans & eleuations: le bastiment estāt parfait aura vne court carrée, ayant quatre corps de logis aux quatre costez, & aux quatre angles par le dehors quatre grands pauillons: le tout garny, tant les corps, que les pauillons, de membres necessaires pour accommoder vn grand lieu. Par le dehors de l'edifice de chacun corps, & entre les pauillons, y à trois estages d'arcs, & à chacun estage y à neuf arcs seruant de decoration, & de donner iour aux galleries estant à chacun estage, pour aller de pauillon à autre, & aussi pour entrer d'icelles allees aux membres estant es corps des bastimens: pareillement pour auoir par iceux arcs au trauers des allees clarté aux membres desdits corps par le moyen des croisees y cōprinse: ce qui s'appelle cōmunément vn second iour. Sur le troisieme ordre d'iceux arcs, qui fait le troisieme estage, est vn riche entablement garny de son ordre, sur lequel est assis vn Frontispice, qui est bien vn ordre & maniere Antique, & esclatāt, à nous, qui n'en auōs point fait en nostre France de si grand. Il y a seulement vn costé ainsi parfait par le dehors: mais la deliberation de la Roynne est de faire continuer cest ordre. I'ay veu le modelle qui en a esté fait par son commandement, auquel sont contenus non seulement les bastimens mais aussi tout l'ordre, tant des iardins que des autres choses, qu'elle entend & veut estre suiuy. Ce que i'ay desseigné comme ie le vous presente. Pour le regard du dedans ie vous en ay fait vn dessein d'eleuation, suiuant & ainsi que le feu Cardinal l'auoit fait esleuer. Du depuis la Roynne a esleué sur iceluy corps vn estage, & veut que cela se cōtinue es autres: ce que i'ay laissé à desseigner, attendant la perfection.

Chenonceau.



El bastiment est situé au pays de Touraine, sur vn pont, qui est sur la riuiere de Cheriff mesmes sur l'vn des bouts d'iceluy: & n'est qu'vne masse, sans court, couuert toutesfois de diuerses separations de pauillons. La Roynne mere du Roy trouuant la situatiō du lieu fort à son gré, l'acheta, & l'a depuis amplifié de certains bastimens, avec deliberation de le faire poursuyure selon le dessein que ie vous en ay figuré par vn plan. Or ce lieu est fort bien basti: car d'vne terrasse qui est sur le deuant, on entre dans le logis à vne allée, faisant separation du corps du bastiment en deux dont chacun costé est bien & suffisammentourny de membres necessaires pour vn tel lieu: & d'icelle allée l'on vient au pont. Plusieurs voyans la maniere de ce bastiment, comme il a esté la dessus practiqué, s'en sont esbahis, cognoissant le lieu donner vn tel contentement. Il est oultreplus accommodé de iardins, avec vn Parc de belle grādeur, garny d'allees de plusieurs fortes. A main dextre de l'entree y à vne fontaine dedans vn Roc, de plusieurs gettons d'eau, & à l'entour d'iceluy, vne cuue de quelque troistoises de diametre, tousiours pleine d'eau. A l'entour d'icelle cuue vne allée à fleur de terre en maniere de terrasse: Et plus hault, vne autre terrasse, tout à l'entour de huit à dix pieds de hault, couuerte de treilles, soustenue & fermee d'vn mur enrichy de Niches, colonnes, figures, & sieges. Il y à deux iardins en ce lieu, l'vn delà le pont, lequel est fort grand: l'autre plus petit, est deçà la riuiere à main gauche en entrāt

Le second Liure

au bastiment, au centre & milieu duquel iardin est vn petit caillou d'vn demi pied, ou enuiron, avec vn trou de pouce & demi de diametre, & fermé d'vne cheuille de bois laquelle ostée il sort vn gett d'eau de la hauteur de trois toises de hault, qui est vne belle & plaisante inuention. Ce lieu est accompagné d'vne forest assez grande, laquelle va dudit lieu de Chenonceau iusques aupres d'Amboise, qui est à trois lieuës dudit Chenonceau: & ioignant vn des costez du Parc, y à vn pré grand & beau. Vous pourrez veoir le surplus par les plans & esleuations que vous en ay, desseigné.

Chantilli.



Ce lieu est situé aux confins de la France, à dix lieuës de Paris, ville capitale, à vne lieuë de la ville de Senlis. Le bastiment consiste en deux places: la premiere est vne court, en laquelle sont quelques bastimens ordonnez pour les offices: la seconde est vn autre court estant comme triangulaire, & est esleuee plus haulte que la premiere, de quelque neuf ou dix pieds, & faut monter de la premiere pour venir à la seconde. Entour laquelle de tous costez est le bastiment seigneurial, fait de bonne matiere, & bien basti. Iceluy bastiment & court sont fondez sur vn rocher, dans lequel y à caues à deux estages, sentant plustost, pour l'ordonnance vn Laberinthe, qu'vne caue, tant y à d'allées les vnes aux autres, & toutes voultées. Pour le regard de l'ordonnance du bastiment seigneurial, il ne tient parfaitement de l'art Antique ne moderne, mais des deux meslez ensemble. Les faces en sont belles & riches, comme verrez par les desseins qu'en ay fait expressement. En la court premiere est l'entrée du logis. Les faces des bastimés estés en icelle tant dans la court que dehors, suiuent l'art Antique, bien cōduicts & accoustrez. Ces deux courts avec leurs bastimés sont fermez d'vne grande eau en maniere d'estag dont entre icelles y à separation comme d'vn fossé, par laquelle separation laditte eauë passe au trauers. Au dessus y à vn pont pour aller & venir d'vne des courts à l'autre. Ioignant le grand corps de logis y à vne terrasse praticquee d'vn bout du Parc, à laquelle on va de la court du logis seigneurial par le moyen d'vn pont estant sur l'eauë, lequel fait separation du logis seigneurial & de la terrasse: & d'icelle on vient au Parc par dessus vn arc, sur lequel est praticqué vn passage couuert: & entre icelle terrasse & Parc est pareillemēt praticqué par bas vn passage en maniere de fossé, qui sert pour le present de chemin & voye commune, & toutesfois fermé des deux costez de bonnes murailles, pour soustenir les terraux tant du costé du Parc, que de la terrasse. Ce lieu est accompagné d'vn grand iardin, à l'vn des costez duquel est vne gallerie à arcéaux, esleuee vn peu plus hault que le rez du iardin. D'vn costé d'iceluy iardin est la basse court, en laquelle sont plusieurs bastimens ordonnez pour escuries. Outre le grand iardin, & prochain iceluy, en y à vn autre, non pas de telle grandeur. Iceux iardins sont enuironnez de places, esquelles aucunes sont bois, prez, taillis, cerizaies, forts d'arbres, & autres comoditez. Aucunes d'icelles places sont fermées par canaux, les autres non: & en ces places est la haironniere. Le Parc est fort grād, à l'entree duquel, à sçauoir du costé du chasteau, est vne eauë, qui donne vn grand plaisir. Ce lieu est fermé du costé de Paris, de la forest de Senlis, dans laquelle y à vne voute pour aller du lieu au grand chemin de Paris. En somme, ce lieu est tenu pour vne des plus belles places de France.

Anet.



Elieu est assez recognu pour vne des belles places de France. Il est au pais du Perche en Normâdie, comme au milieu de quatre villes, à sçauoir Dreux, Eureux, Montfort, & Meulan. loignât & prochain ce lieu est vne petite riuere, dictée Dure. Le bastiment est assis en vne plaine, & est accommodé de tout ce que besoin est pour rédre vn lieu parfait, tant d'un Parc, bois, Canaux, que de tout ce qui est necessaire. Feu Madame la Duchesse de Valentinois l'a fort enrichy de bastimens & d'autres beautez, cōme verrez par les plan & eleuations. La principale court est fermee de corps de logis en tous costez: dont à main dextre de l'entree est vne chapelle ronde avec son Dome dessus, bien accoustree & digne d'estre veuë, pour la bonne ordonnance dont elle est faite. Aux costez de la court principale, & outre les corps de logis à dextre & à fenestre par le dehors, sont deux courts, vne de chacun costé, fermees partie de bastimens, partie de murailles. A la court fenestre y à vne fontaine de belle ordōnance, de laquelle ie vous ay voulu faire dessein. Derriere le logis seigneurial y à vne terracé à la haulteur du rez de terre de la court principale de laquelle terracé l'on contemple le iardin, qui donne beauté d'estre veu sur icelle. D'icelle terracé l'on descéd au iardin, & au desous d'icelle y à vne gallerie voultee. Le iardin est de bonne grâdeur, & richement accoustré de galleries à l'enuirō, dont les trois costez sont tāt en arcs qu'ē ouuertes carrees, le tout rustique, qui donne au iardin vn merueilleux esclat à la veuë. Le iardin est garny de deux fontaines bien prises, & assises, à cause qu'il est plus large que profond. Derriere iceluy sont deux grandes places seruātes comme de Parc, separez d'ensemble toutesfois, le tout clos. Icelles places sont réplies comme par parquets, lesvnes de prez, les autres de taillis, autres de bois, de garennes, d'arbres fruitiers, viuiers: & iceux parquets sont separez par allees, & entre chacune allee & parquet en vne partie sont Canaux. La haironniere est comprise en ces places. Aussi l'Orengerie, en laquelle est vn bastiment bien plaissant, les vollieres à oyseaux aussi vn bastiment ioignāt le iardin, auquel est praticqué vne salle fermee d'vne caue, en ordre d'vne demie circonférance. En somme, tout ce qu'on desireroit pour rendre vn lieu parfait, est là sur le derriere: & hors d'icelle place est vn Hostel Dieu, avec vn logis bien basty: & prochain iceluy passe laditte riuere de Dure. Ioignant le bastiment sur le deuant y à vne assez belle grande place, de laquelle lō va au bourg. Depuis quelque temps à esté fait à main fenestre, hors la closture des bastimens & iardins: vne chapelle. Moy y estāt, me fut dict qu'elle auoit esté faite pour mettre la sepulture de feu Madame la Duchesse: dont ayant recouuert l'ordonnance d'icelle sepulture, ie la vous ay voulu mettre en dessein.

Escouan.



Elieu est assis en France, à cinq lieuës de Paris, à trois lieuës de saint Denys, & entre saint Denys, & Lusarche, qui est à sept lieuës de Paris: & tous ces lieux font vne ligne droicte partant du centre de Paris. La maison est bastie sus vne terre, ayant sa veuë & beau regard sur le val tirant audit Lusarche. De l'autre costé vers Paris est vne montaigne couuerte de haulte fustaye, qui empesche en partie la beauté du val deuers Paris. Ce bastiment consiste en quatre grands corps de logis, la court au milieu, ayant fossez sur trois costez, vne terracé sur l'autre, laquelle descouure vers le bourg. Au pied d'icelle est vn icu de palmee, avec deux petis corps de logis au deux bouts d'i-

Le second liure

celuy. Au pied du bastiment, & de la terrasse d'un costé, est vn iardin, lequel au temps que ie fus veoir le lieu pour en prendre les desseins, n'estoit encor paracheué. Entre le bastiment par le dehors, & le fossé, y à les trois terraces de trois à quatre toises de large, qui circuiſſent le bastiment. Icelles terraces se viennent rendre à la grande cy dessus dite, lesquelles sont pauees bien richement, ayant perapel de trois pieds de hault regnât entour icelles, & le fossé, ce Perapel seruant d'appuy, quand on regarde des terraces dans le fossé. La court est si richement pauee, qu'il ne s'en trouue point qui la seconde. Des quatre corps de logis circuiſſans la court, les trois seruent à commoditez de salles, chambres, & autres membres, le quatrieme corps estant vne gallerie. Les faces tant de la court que du dehors, sont richement faictes, comme apparoit par les eleuations que vous en ay desseignees. A l'une des faces d'un des corps d'as la court y à deux niches, lesquelles sont deux figures de caprifs de marbre blanc, vn peu plus grand que le naturel, de la main de feu Michel Ange, estimees des meilleures besongnes de France pour le regard de l'œuure, & non sans cause. Feu Monsieur le Connestable fait bastir ce lieu: maintenant madame, veufue de luy, y faict sa demeure.

Dampierre.



Le bastiment est assis en vn vallon, circuy de montaignes & boys taillis: & est le pais d'environ fort couuert. Ses prochaines villes sont Cheureuse à vne lieue vers soleil leuant, Montfort Lamaury à trois lieues, Dourdan à quatre lieues au soleil de midy, Poissi à six lieues, Villepreu à trois lieues vers le Septentrion. La prochaine riuere est Seine à cinq lieues loing. En cel lieu n'y à point de vignes, sinon terres labourables passablemēt, toutesfois vne partie inutiles, & faulte d'eualuer. Ce lieu fut premieremēt basty par vn thresorier, & depuis à appartenu à feu Monsieur le Cardinal de Lorraine, lequel l'a amplifié de quelques cōmoditez. A veoir ce lieu de loing, il n'est pas de grād monstre, encor qu'il soit assez bien accommodé de ce qu'est besoin à vn bon lieu. Il n'est couuert que de tuille: tant y à qu'il est garny de fosses à l'environ, & y à vn fort beau iardin, vne grande basse court enrichie de ses bastimens necessaires. Deuant le logis y à vn grand estang, dont la chaussee d'iceluy faict le chemin large & beau entre ledict estang & le logis. La court dans le logis principal est petite: toutesfois auant qu'ētrier audict logis, on trouue vne auant court, qui donne quelque contentement. Le bastiment est assez bien accommodé de ses membres: mais entre autres y à des estuues & baignoires prattiquées, tant à vne des tours du coing, qu'à vne petite place prochaine, fort bien accoustrez: principalement l'estuue est de trois niches avec quelques colonnes, la voulte dessus. D'autant que ie l'ay trouuée de bonne grace, ie la vous ay desseignée. Dessous le logis sont les offices bien basties. En ce lieu y à quelques iardins à fruiſts, avec vn Parc, qui n'est pas de grande estendue, comme vous pouvez veoir par la mesure du plan. Ledict sieur Cardinal à faict peindre dans la salle, & à quelques membres, des hystoires, par maistres excellens. Le reste cognoistrez assez du lieu par les plans & eleuations.

Challau.



Le bastiment est assis au pays de Gastinois, entre Fontainebleau, Montereau & Nemours: dont iceluy faict comme vn centre, ayant Fontainebleau pour occident, Montereau pour le Septentrion, & Nemours pour le midy. Ce bastimēt n'est qu'un corps, ayant quatre pauillons aux quatre coings. A l'en-

des Bastimens de France.

7

trée est vn perron à trois pans. Au dessus est vne chappelle couuerte, le Dosme dessus. D'iceluy perron on va à vn grand escallier, pour aller du premier estage au second. Chascun d'iceux est garny sur le derriere d'une salle, chambre, avec garderobes, montées, & priuez. Sur le deuant aux deux costez de l'escallier, & ioignant iceluy, sont deux estroites allées, par lesquelles on va à vne allée, qui a iour des deux bouts, laquelle fait separation entre la salle & la chambre. Ioignant icelle, & entre les membres qui sont sur le deuât, qui sont, assçauoir à main dextre & fenestre, deux chambres, deux garderobes, montées, & priuez de chascun costé. Cest edifice est basti de pierre & brique. La couuerture d'iceluy est vne terrasse de pierre de liais, suiuant à peu pres l'ordre de sainct Germain en Layes, & la Muette. Ioignant iceluy par le costé dextre en entrant est vn iardin, au pied duquel est vn canal, duquel on pourroit faire de belles choses. L'autre costé opposite du iardin, dont le bastiment est entre deux, est vne montaigne, où sont bois de haute fustayé: & d'icelle montaigne se peut faire vn pont, duquel on iroit du bastiment au bois, tant la montaigne est pres du logis. Le Roy François premier fit bastir cest edifice en celieu, à cause qu'audiect bois prochain y auoit grande quantité de cerfs. Ce lieu de present appartient à Madame d'Estampes, & s'en va fort ruinant, à faute d'estre habitué. Vous verrez le plan & eleuations, qui vous feront plus certain du lieu.

Beauregard.



E bastiment est à vn particulier, assis à trois lieues ou enuiron de Blois du costé du midy, en commune assiete. L'edifice n'en est pas grand, mais il est mignard, & autant bien accommodé qu'il est possible, pour ce qu'il contient. Le principal corps du bastiment est vn pauillon, au premier estage duquel y a salle, chambre, garderobe. Prochain & ioignant ce corps est vn escallier, par lequel on va à vne gallerie, tant au premier que second estage, que pareillement aux estages du pauillon: & d'icelle gallerie à quelques membres fort bien & aisement accommodéz. Il y a en la court autres bastiments faitz de plus long temps. Les veuës & croisées du pauillon ont leur regard sur la court & iardin, la gallerie dans la court: l'autre partie des veuës, assauoir du deuxiesme estage, sur vignes. Tout ainsi que le bastiment est plaisant & iolly, aussi est pareillement le iardin: de sorte que le Seigneur, qui estoit Monsieur du Thier, ainsi que j'ay entendu, estoit curieux rendre ce lieu avec contentement: & mesmes que sur le derriere de la gallerie, qui n'a son regard que sur des vignes, encore y a-il paisir par le moyen des allées y praticquées, respondantes à vne grande & large, qui est entre les vignes & le corps de la gallerie. De la basse court on va à vn parc assez grand & beau. Il y a pareillement quelques iardins fruiçtiers, comme vous cognoistrez par le plan que ie vous en ay dessigné, avec les montées, de la pluspart de tout le lieu, tant du costé des vignes, que du costé opposite: & par icelles eleuations pourrez iuger tant de l'edifice, que de tout le contenu.

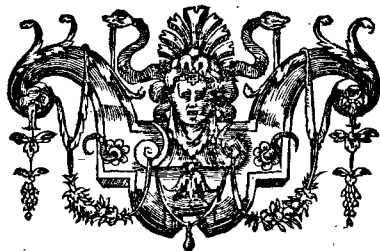
Bury.

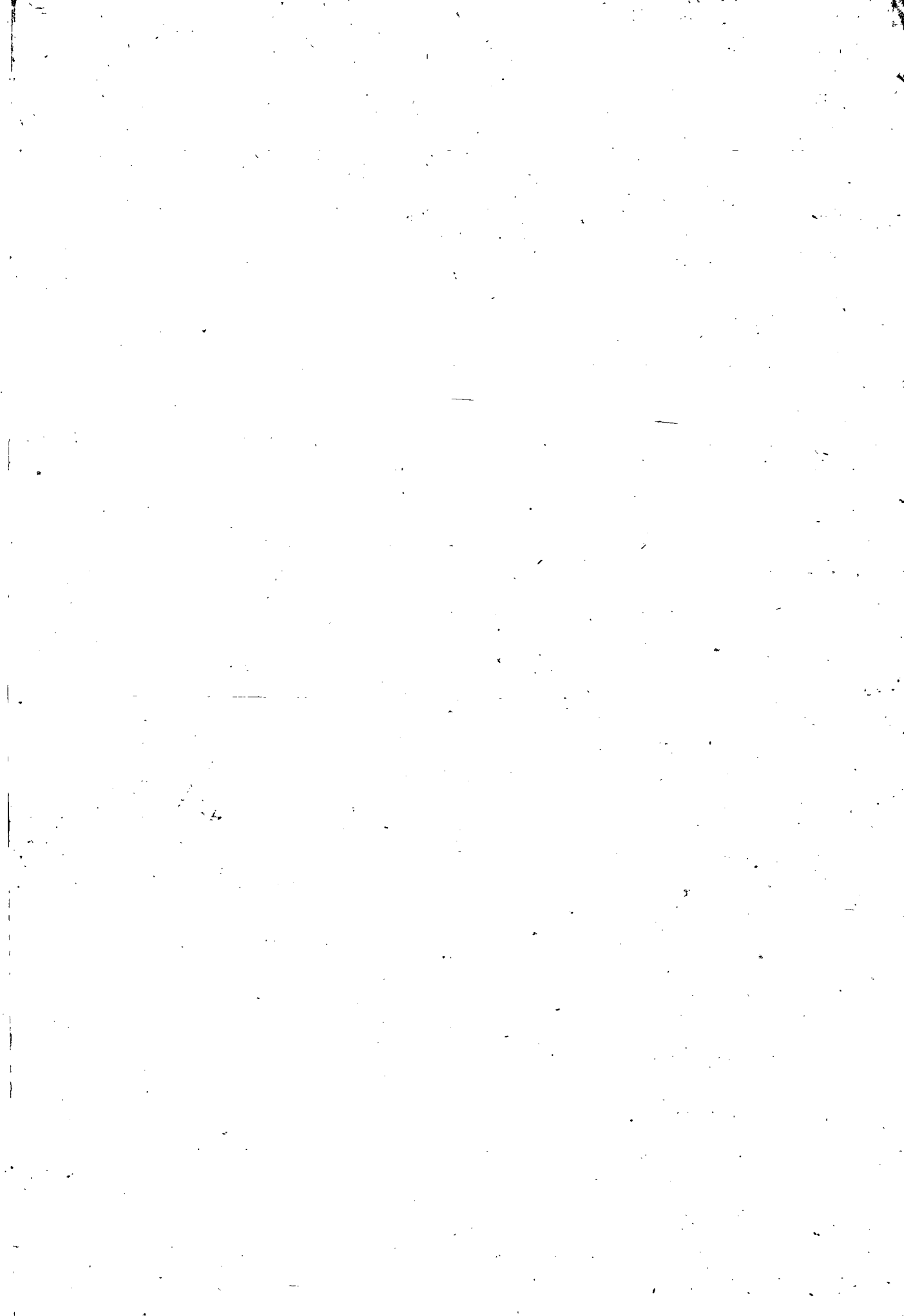


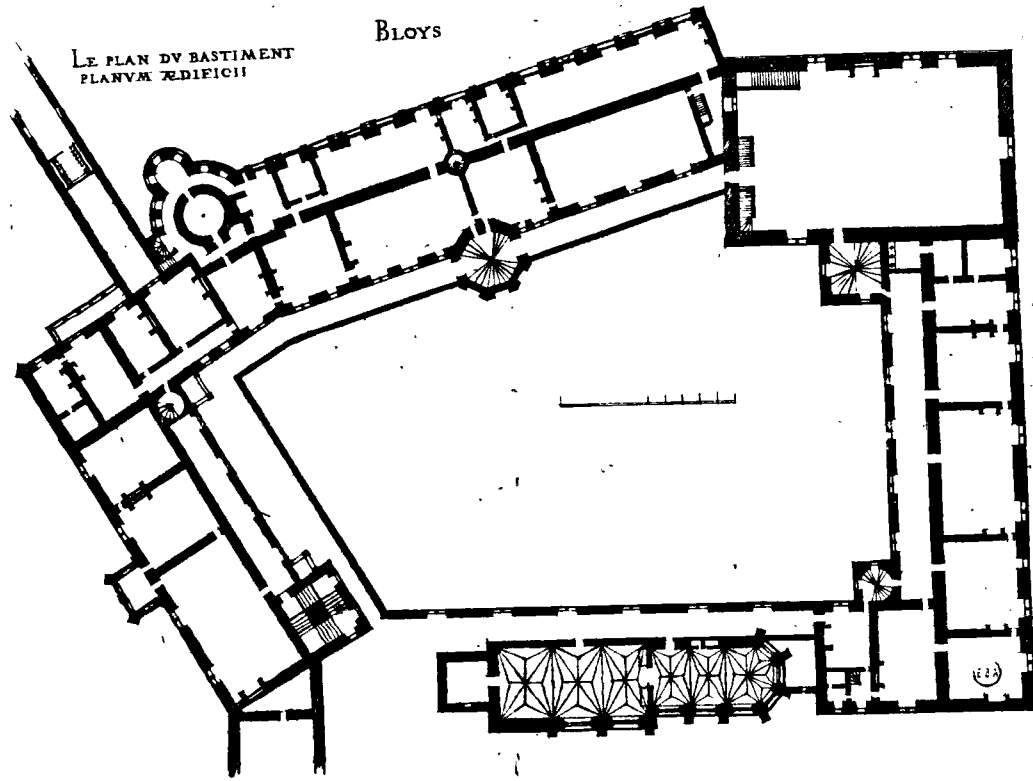
E bastiment est assis à deux lieues de Blois, assez prochain de la riuiere de Loire du costé de Septentrion. Il est esleué, & de grand monstre. D'vn costé il descouure vn vallon deuers le bourg, qui va vers la riuiere, où est vne fort belle veuë. L'autre costé s'estend en haut sur la plaine. En celieu y a deux courts, celle du Sieur, & la basse. Celle du Sieur a vingtcinq

Le second Liure

toises en carré, entour laquelle, & aux quatre costez, sont quatre corps de logis. Aux quatre angles diceux par le dehors sont quatre tours d'assez belle monstre. Dicelle court du Sieur on passé outre le bastiment de la face, pour descendre par vn escallier au iardin, lequel n'est pas fort grand toutesfois fort beau & bien entretenu, & descouure le val cy dessus dict, au milieu duquel est vne fontaine esleuée. Loignant ce iardin, & à costé d'iceluy, y a vn second iardin, qui pareillement a son regard sur le val, & respond derriere la basse court. Les quatre corps de logis fermans la court du sieur sont accommodez, à sçauoir le corps faisant separatiō d'entre la court du sieur & le iardin, de salles, chambres, garderobes, ayant leur regard l'un sur le iardin, l'autre sur la court. Des deux autres corps à dextre & fenestre, celui à dextre en entrant au premier & second estage font galleries à croisées, de la longueur de la court: le corps à fenestre au premier estage est dédié à offices: au dessus châbres, garderobes. L'autre corps qui fait la face de l'entrée, n'a qu'un estage, & est par dedans la court vne gallerie à arcs, & voultée: & dessus vne terrasse ayant veuë sur la court & sur la plaine. La basse court est fermée la plus grande partie d'estables, granges, pressouers, & autres lieux necessaires pour vne basse court. Feu Monsieur d'Alluye le fit bastir. Le demourant pourrez veoir par le plan & montées cy desseignées.



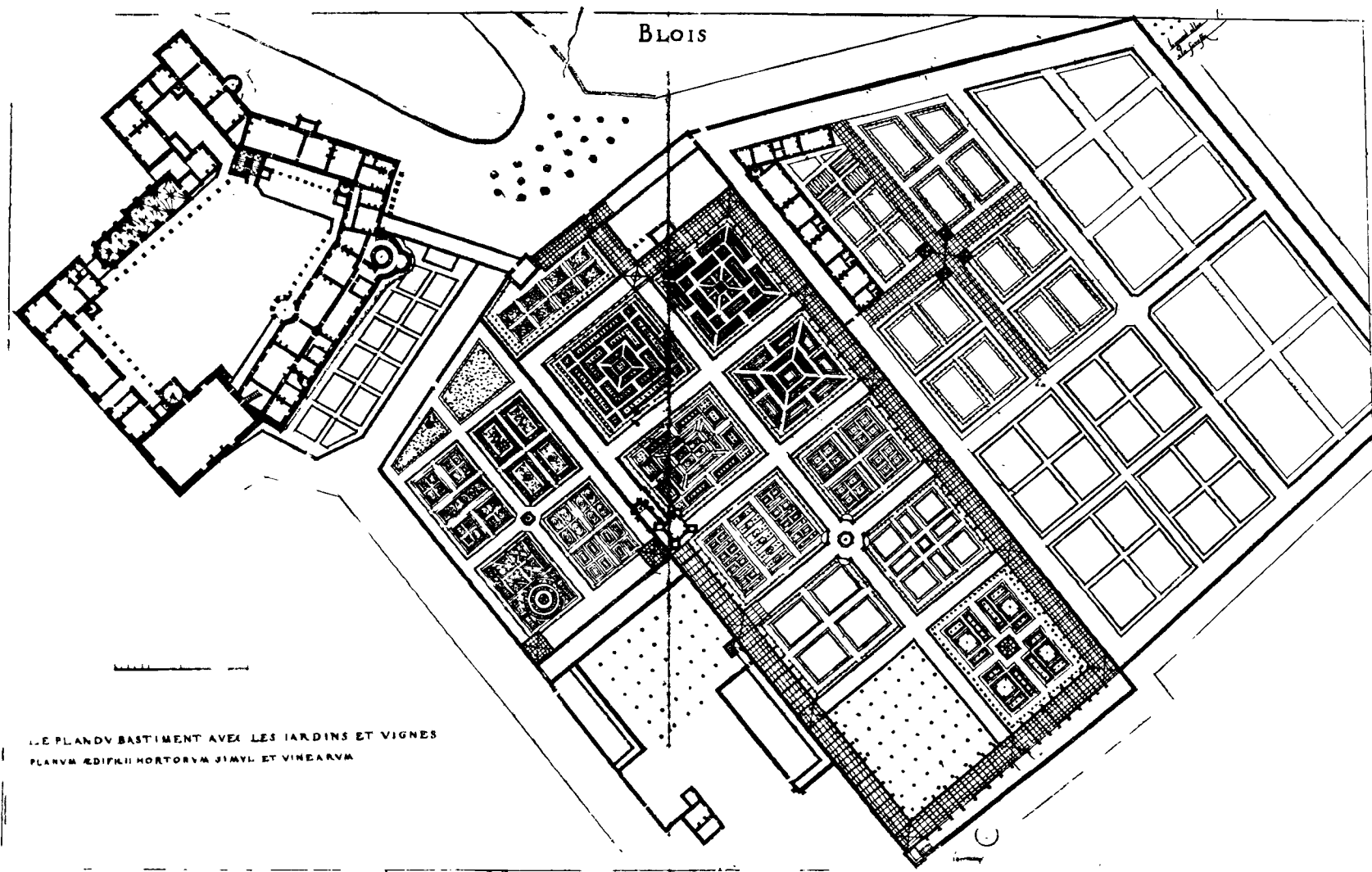




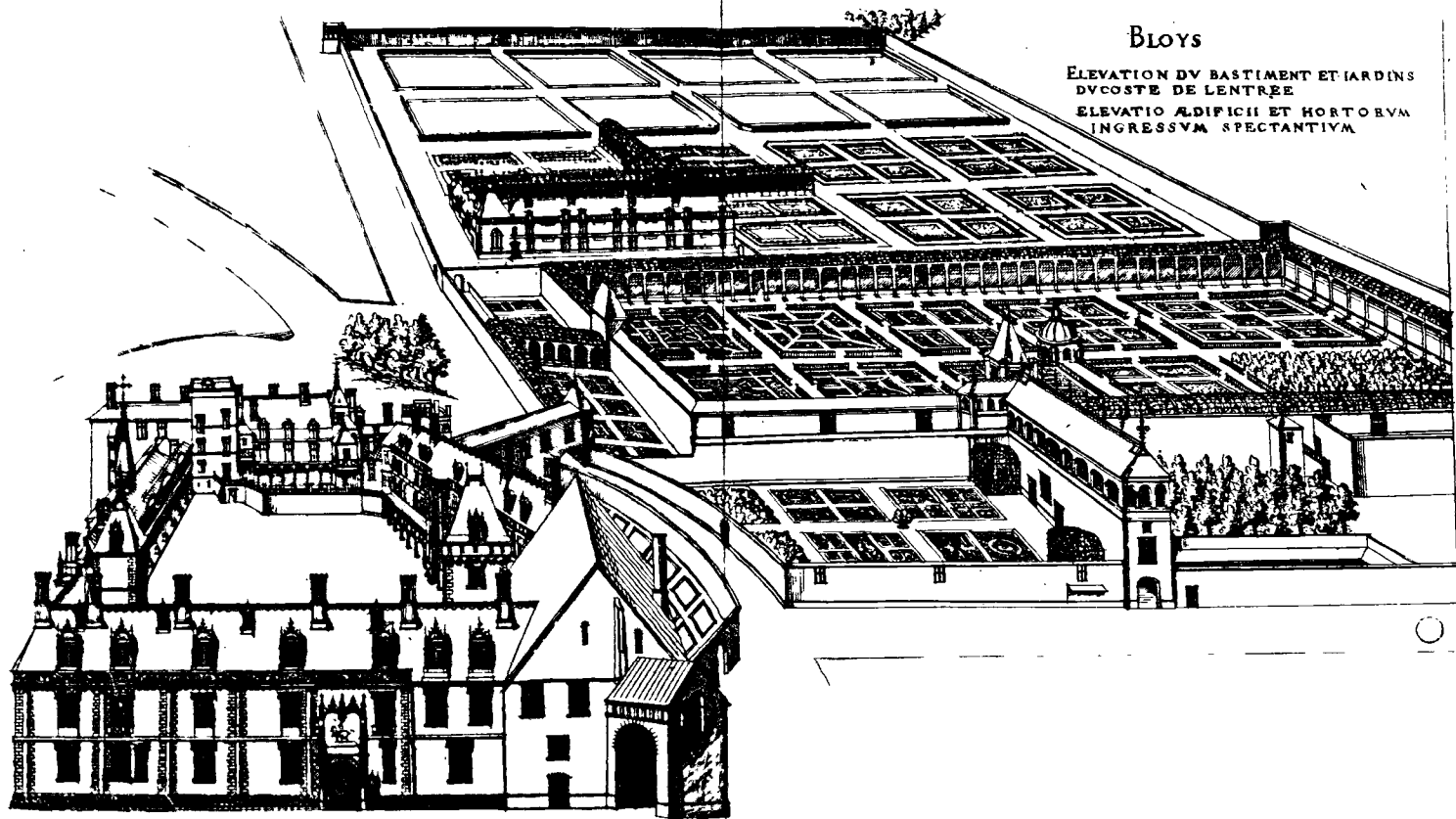
LE PLAN DV BASTIMENT
PLANVM ÆDIFICII

Bloys

(E 23)

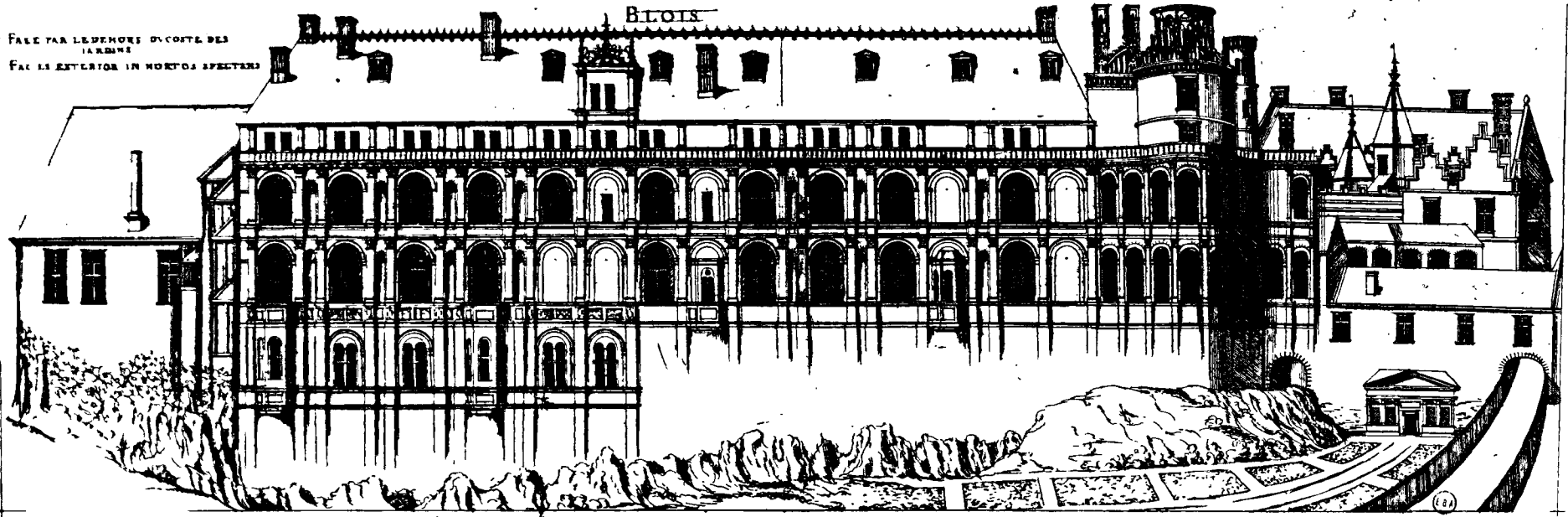


LE PLANDY BASTIMENT AVEC LES JARDINS ET VIGNES
PLANVM EDIFICII HORTORVM SIMVL ET VINEARVM



BLOIS

ELEVATION DV BASTIMENT ET IARDINS
DVCOSTE DE LENTREE
ELEVATIO ADIFICII ET HORTORVM
INGRESSVM SPECTANTIVM



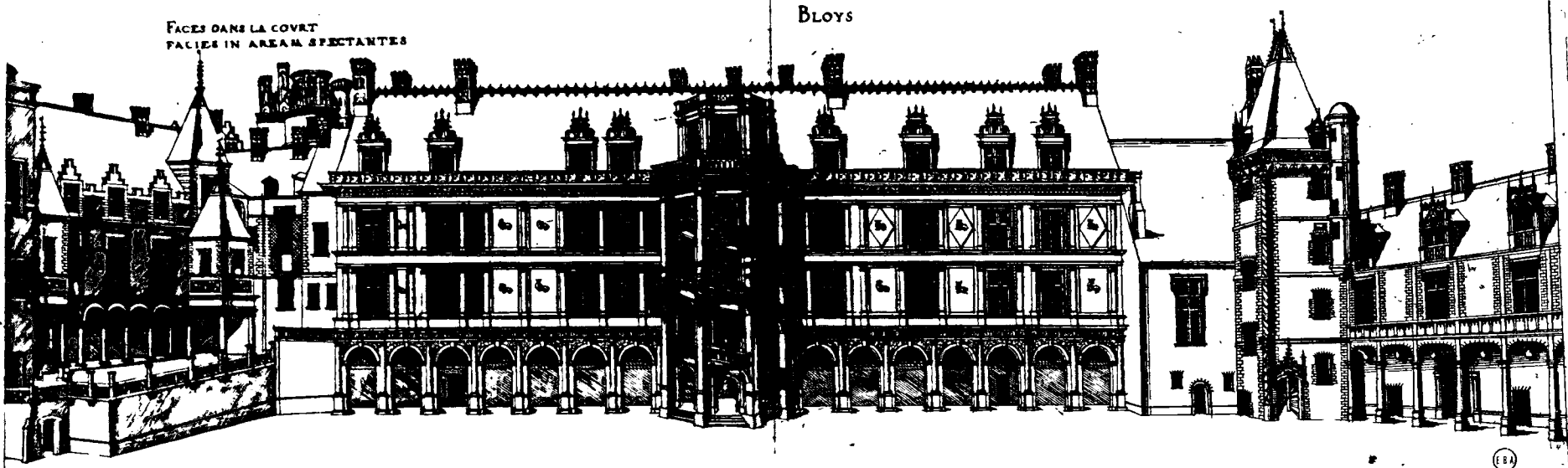
FALE PAR LE MEMOIRE DU COSTE DES
JARDINS
FALE LE RESTORER IN MORTOS SPECTARE

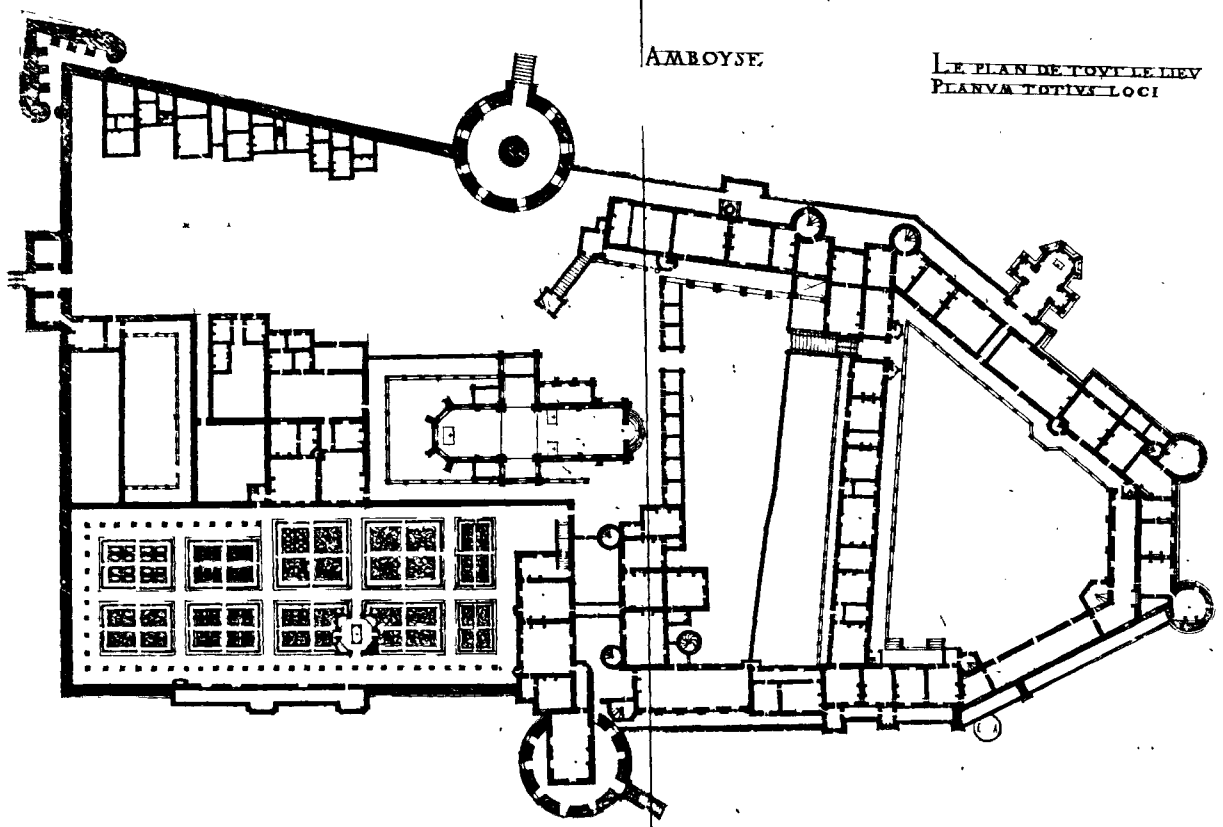
BLOIS

24

FACES DANS LA COUR
FACIES IN AREA SPECTANTES

Blois





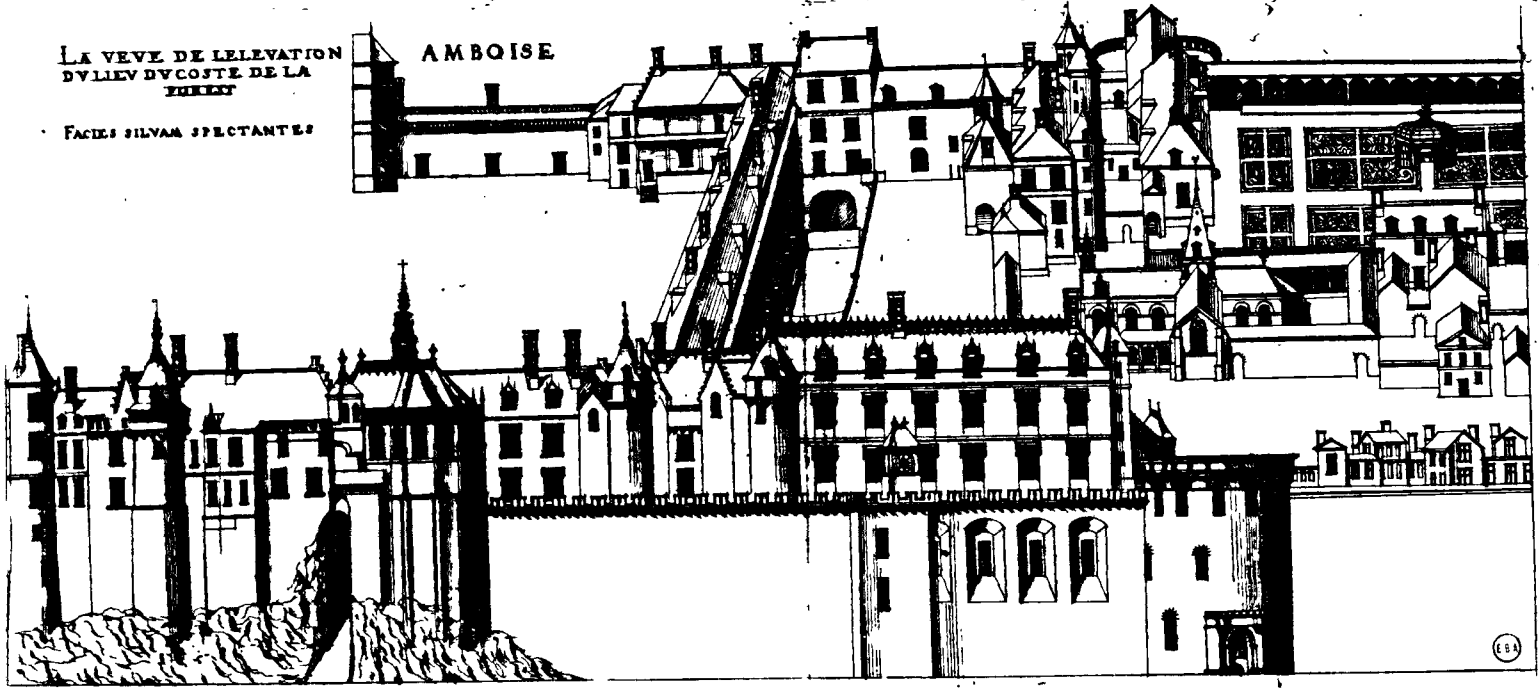
AMBOYSE

LE PLAN DE TOUÏLE LIEV
PLARVA TOTIVV LOCI

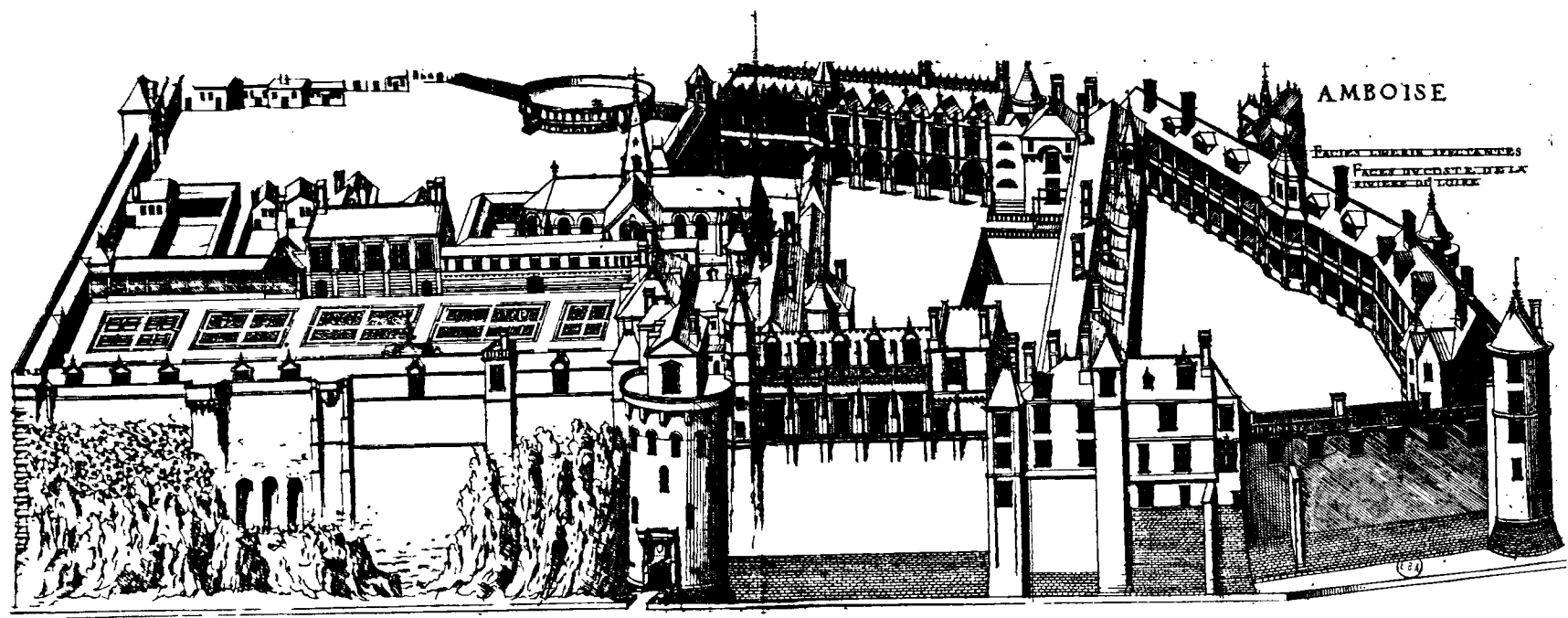
LA VEVE DE LELEVATION
DV LIEV DV COSTE DE LA
EMERIT

FACIES SILVAA SPECTANTES

AMBOISE



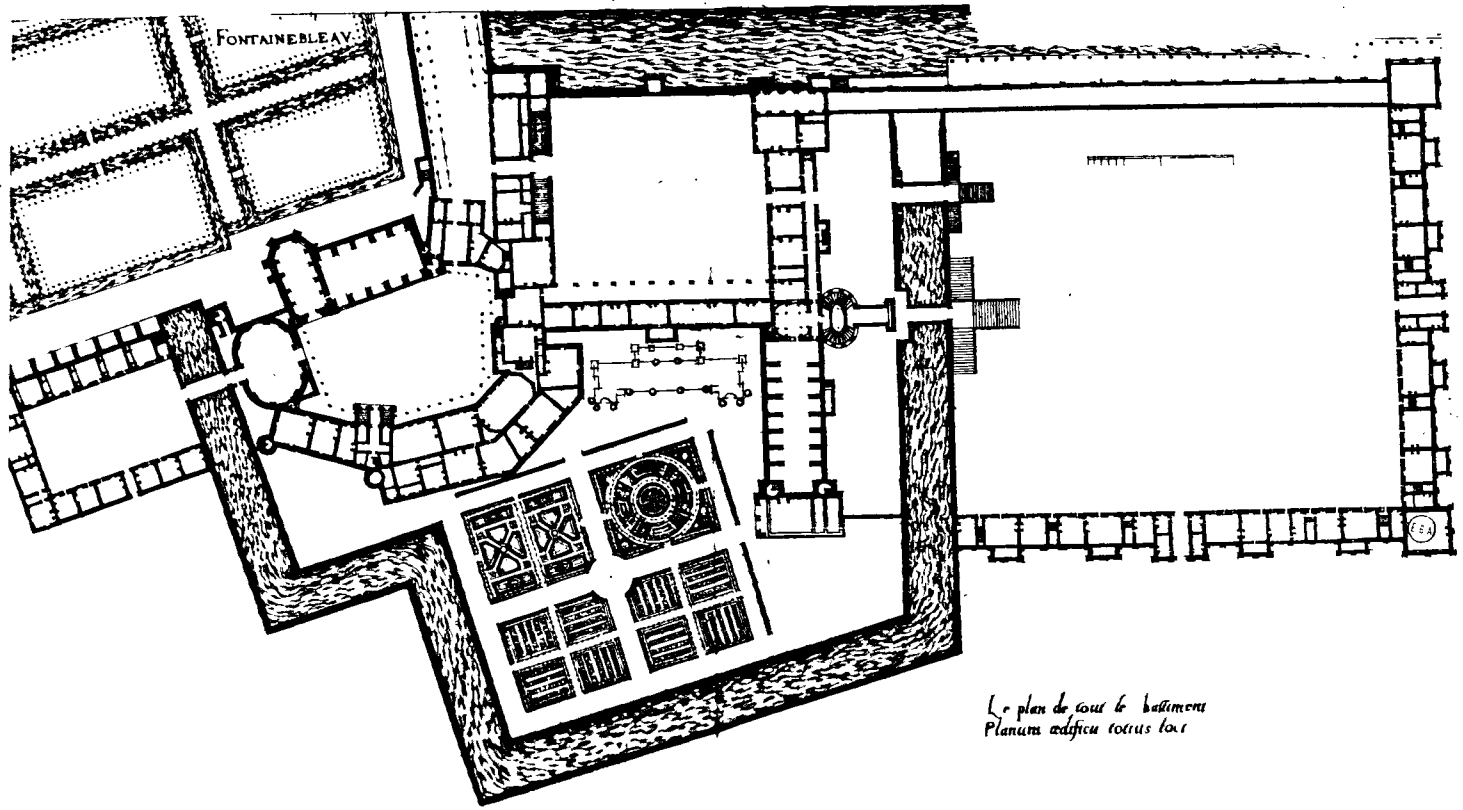
EBA



AMBOISE

TOUR DE LA VIERGE
TOUR DE LA CLOCHE

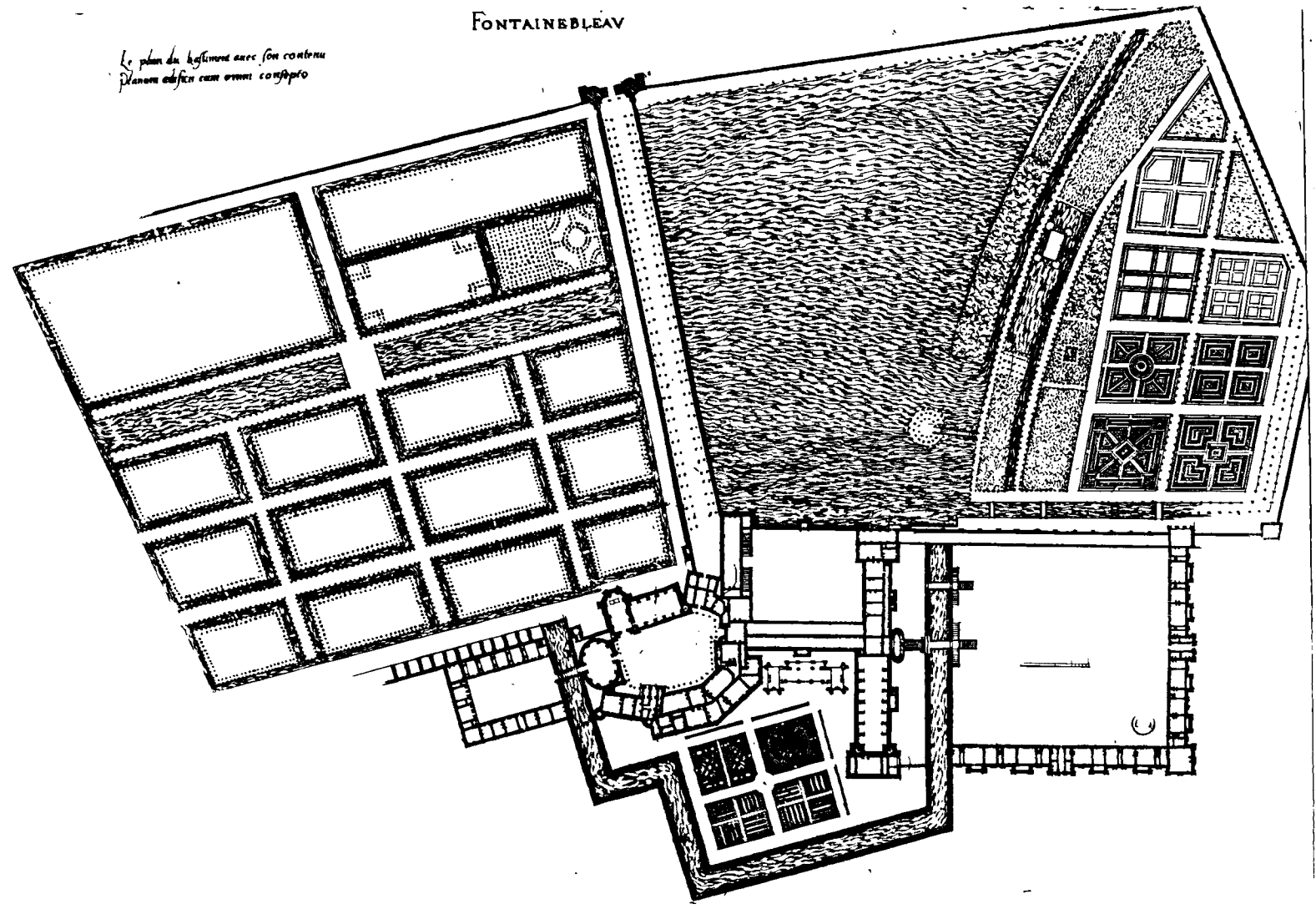
12



*Le plan de tout le bâtiment
Planum aedificii totius loci*

FONTAINEBLEAV

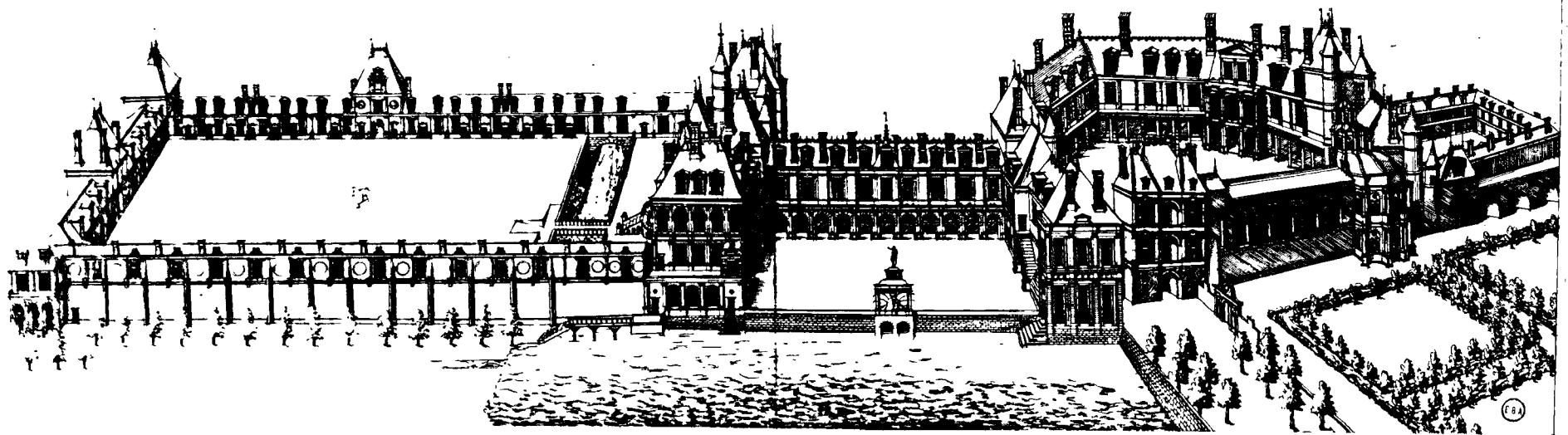
*Le plan du bastiment avec son contenu
Planum edificii cum omni conspectu*



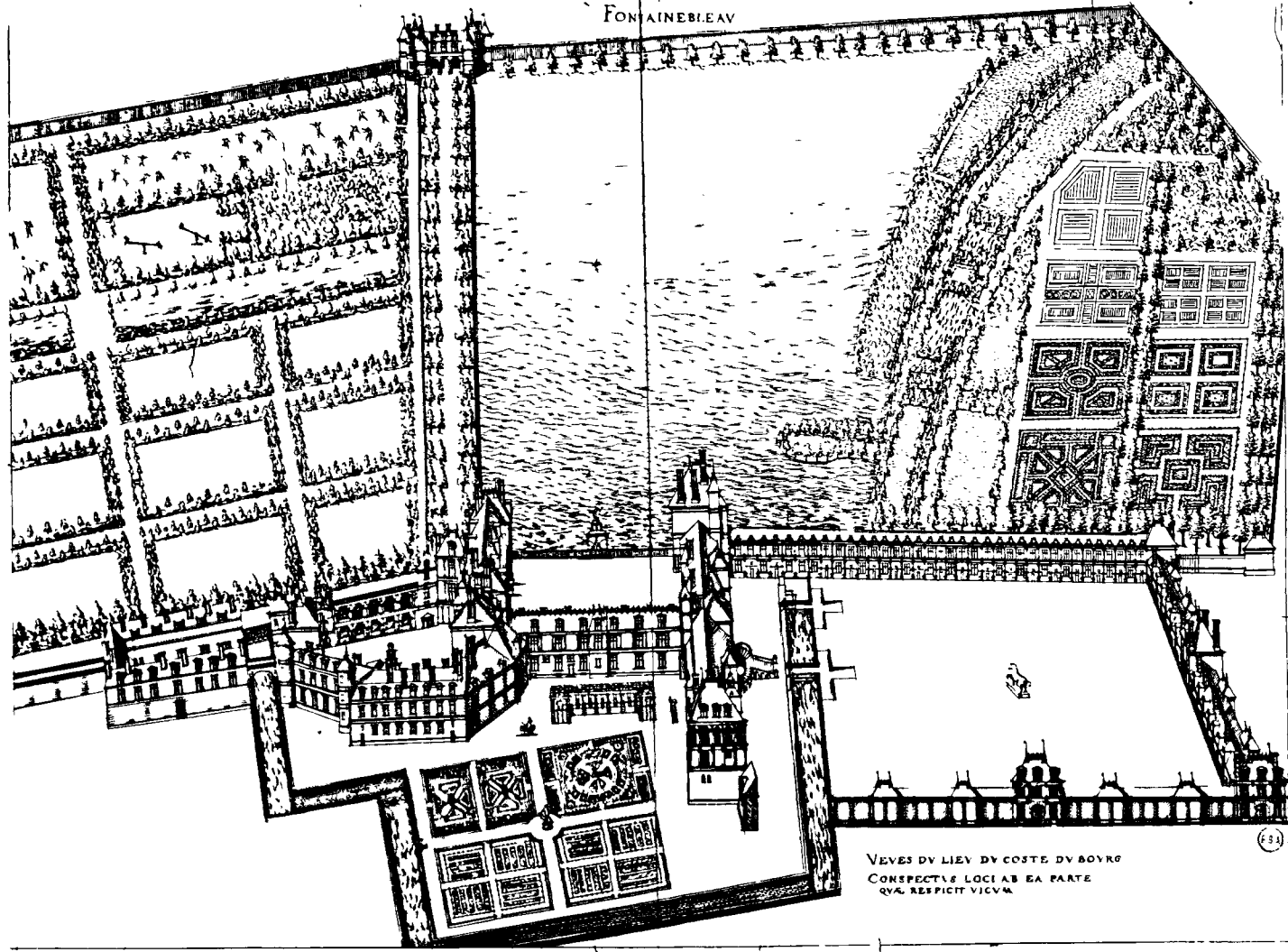
V. 15 DV. LUG. 3. DV. COSTE. DE. ESTANO.

FONTAINEBLEAV

CONSPECTVS ADIFICII A LATERE STAGNI



FONTAINEBLEAU

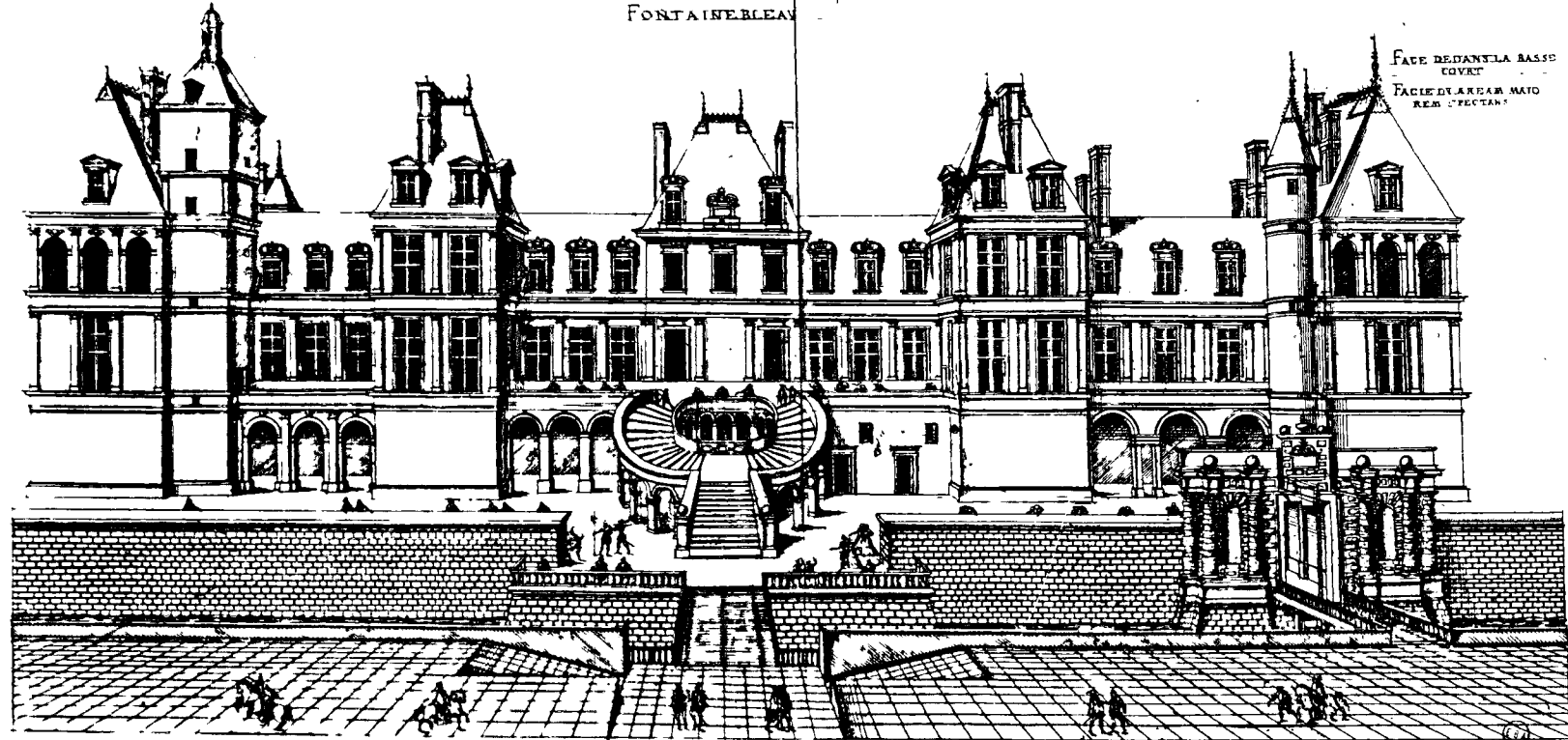


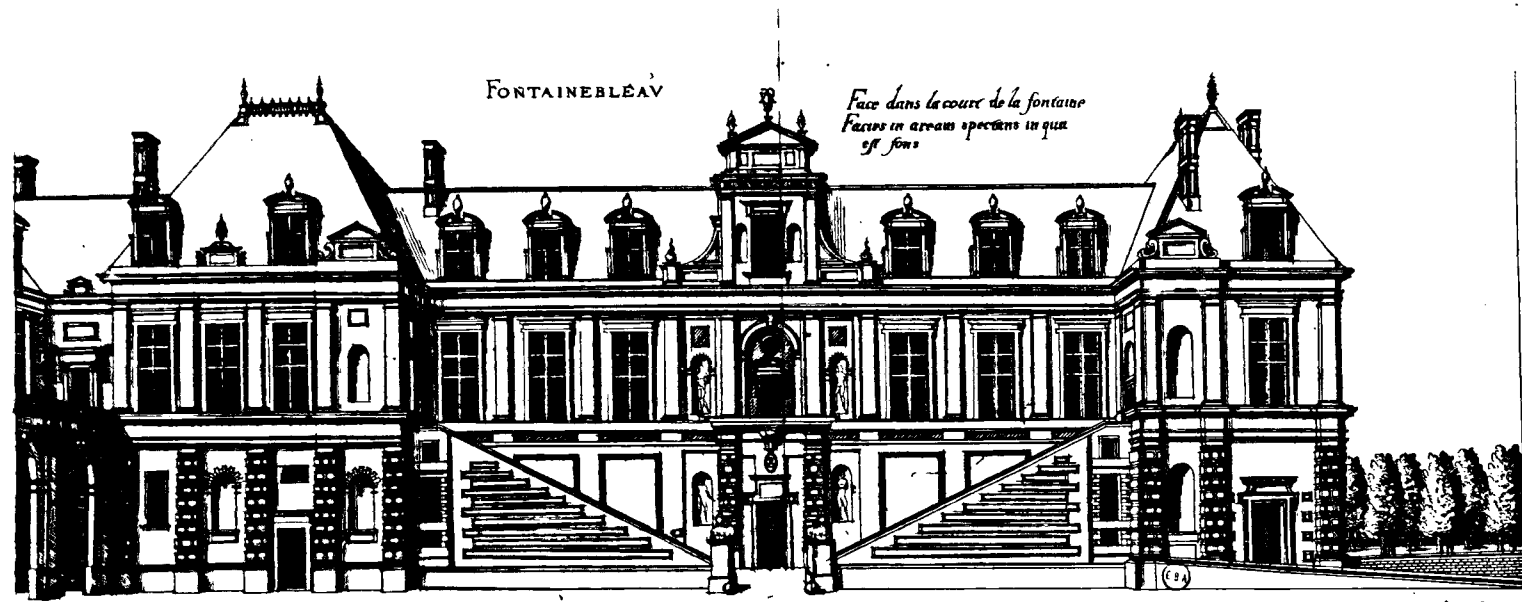
VEVES DV LIEV DV COSTE DV BOVRE
 CONSPECTVS LOCI AB EA PARTE
 QVA RESPECTV VICVM

(83)

FONTAINEBLEAU

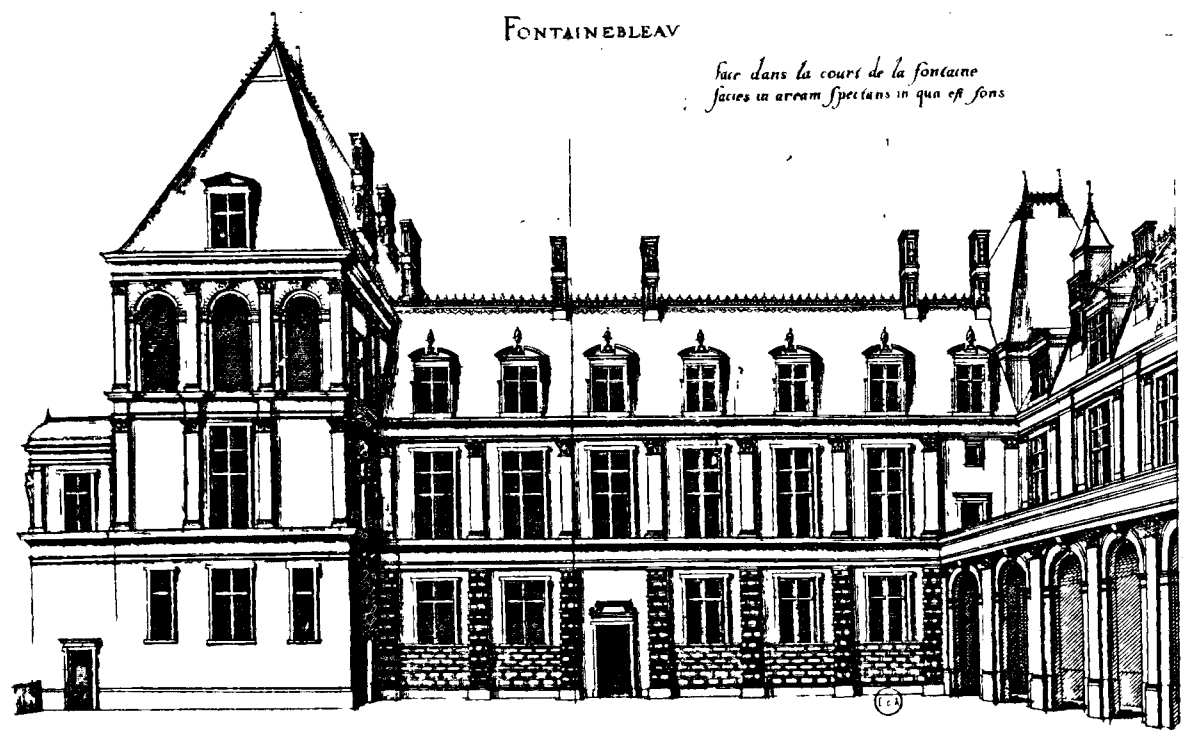
FACE DE DAVANT LA BASSE
COURT
FACE DE L'ARENA MAIO
REIN SPECTANS





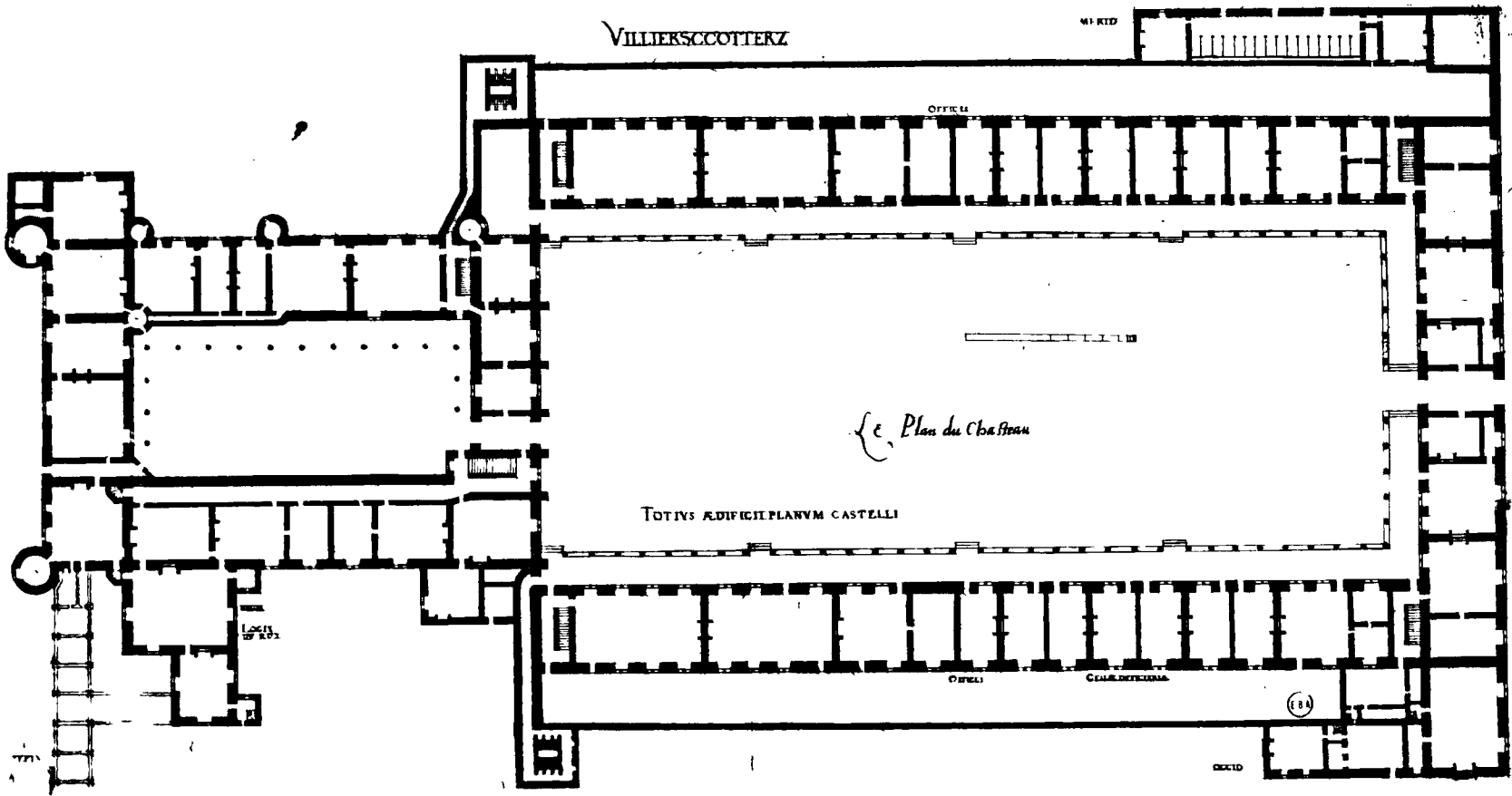
FONTAINEBLEAV

*face dans la court de la fontaine
facies in arcem spectans in qua est fons*



VILLIERSCOTTERZ

ME RID



Le Plan du Chasteau

TOTIVS AEDIFICII PLANVM CASTELLI

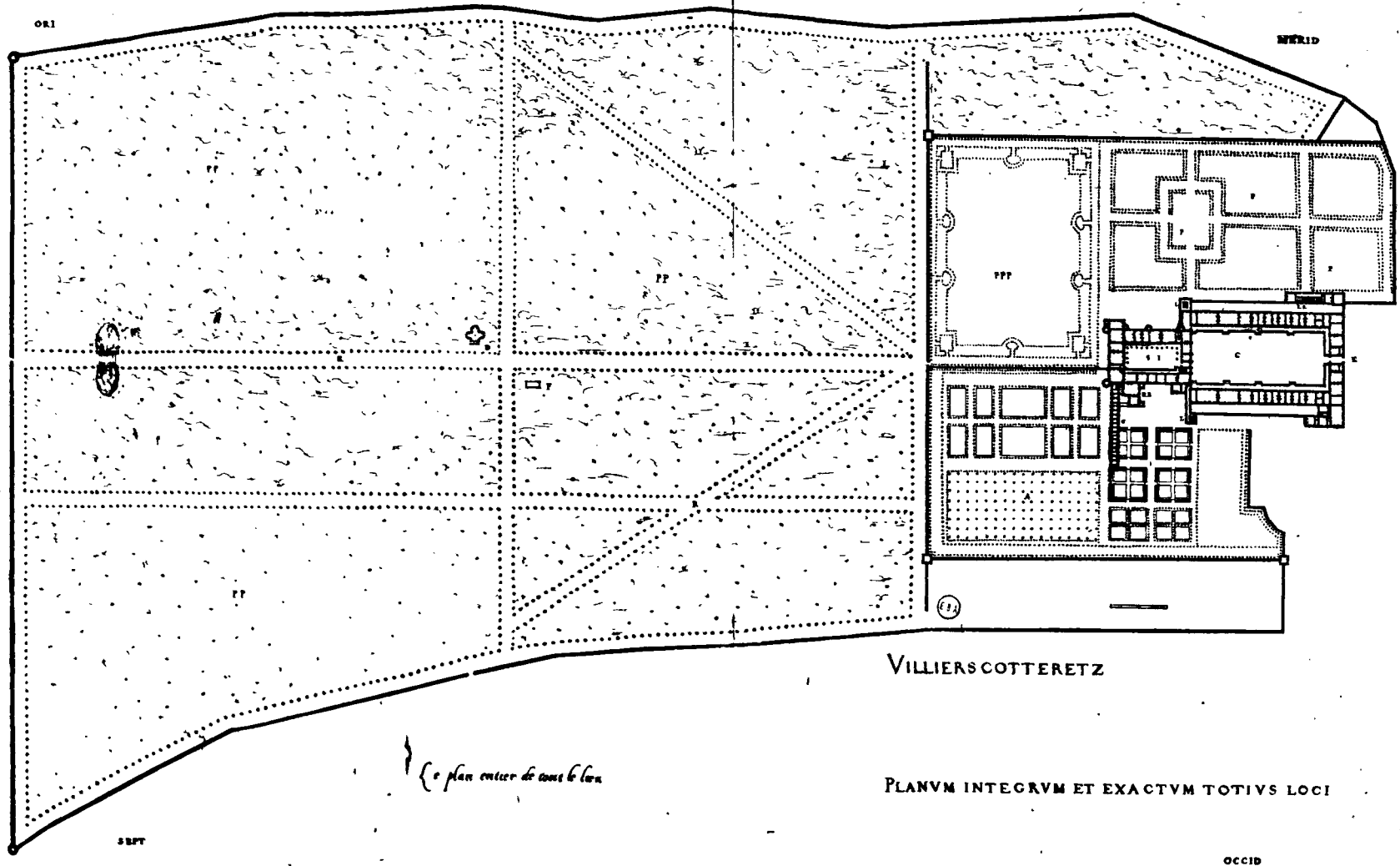
LOGII

OFFICII

CENAE, DELECTAMINE

104

DECTO



ORI

MERID

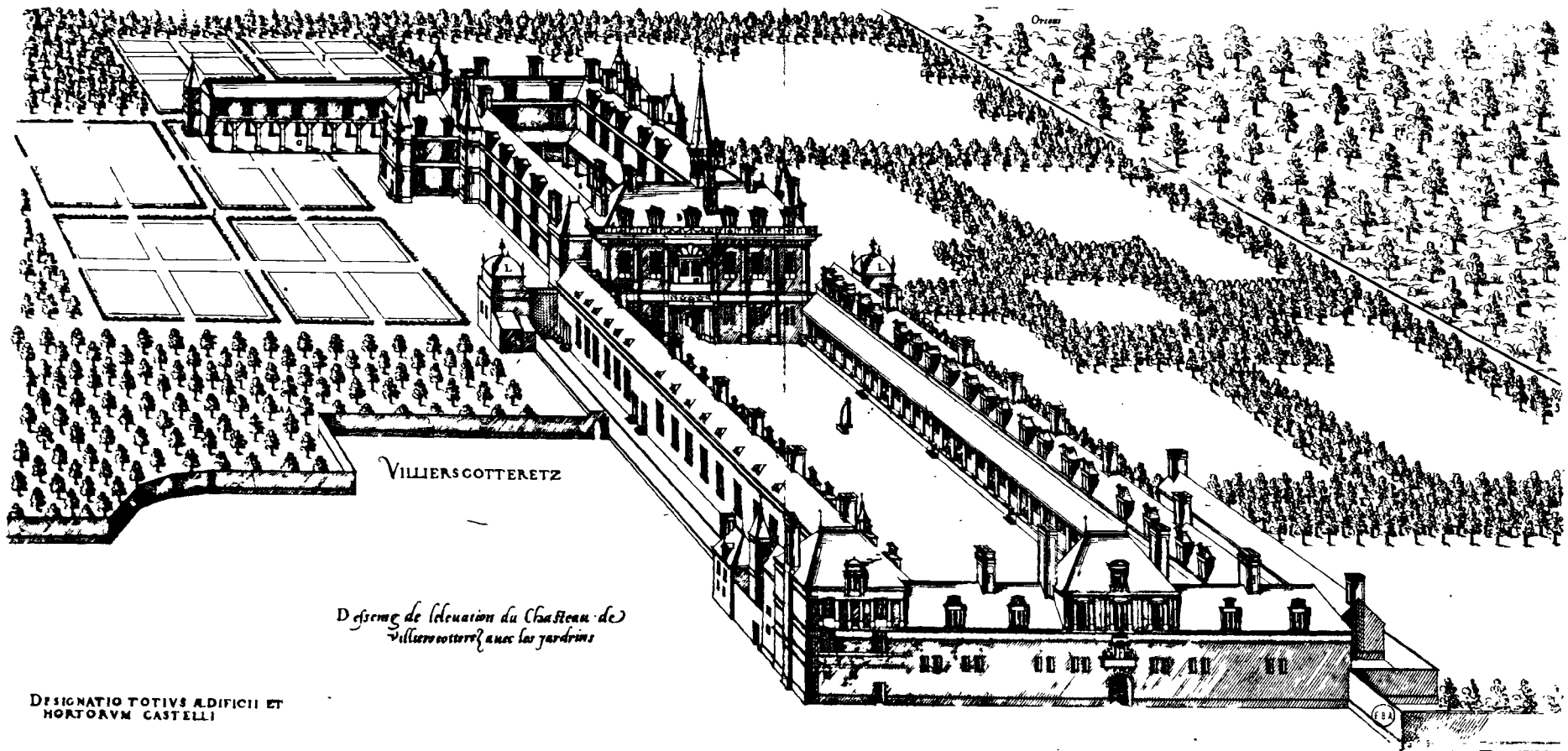
SEPT

OCCID

VILLIERS COTTERETZ

PLANVM INTEGRVM ET EXACTVM TOTIVS LOCI

le plan entier de tous le lieu

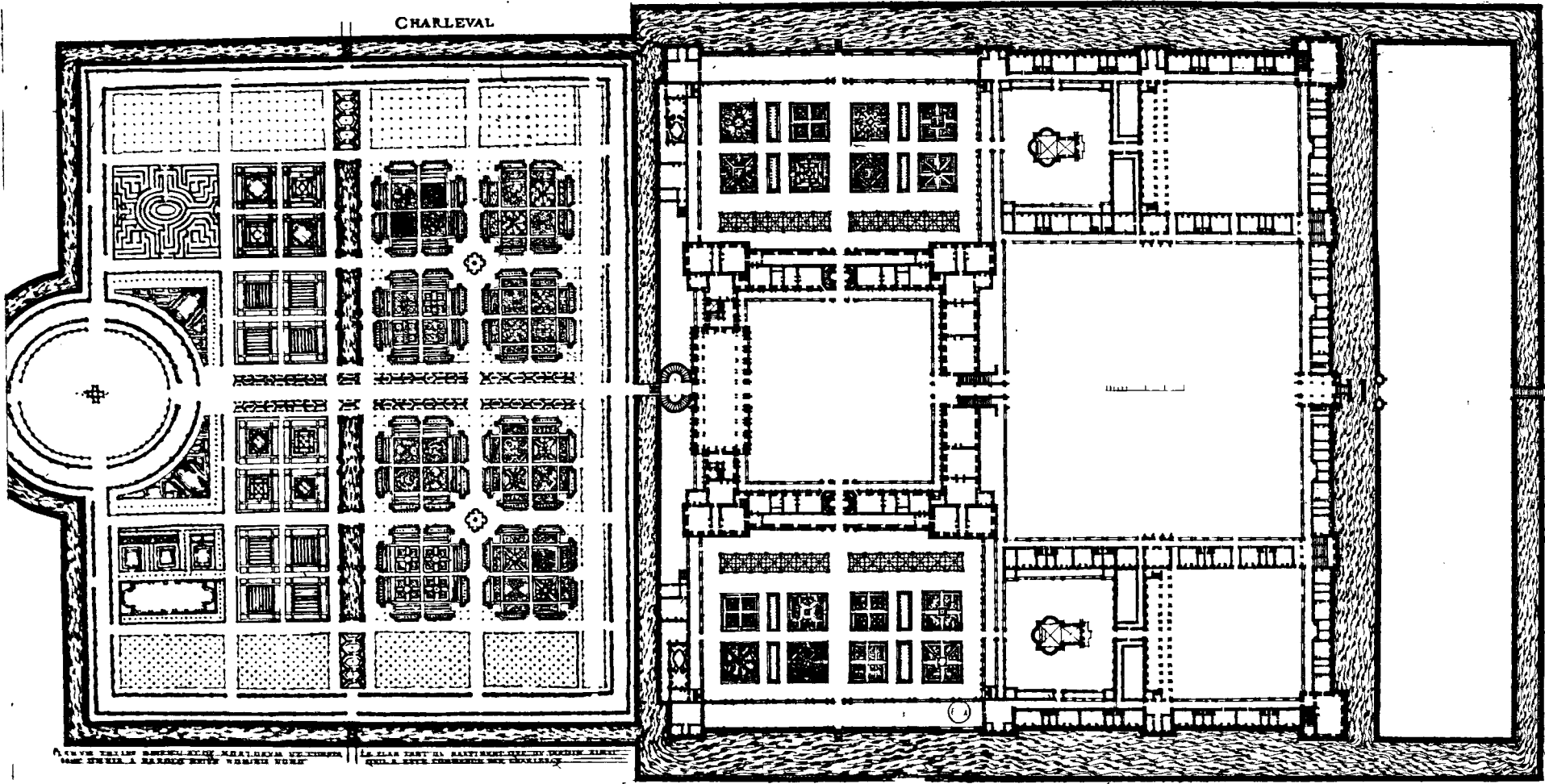


VILLIERSCOTTERETZ

Dessein de l'élévation du Chateau de Villierscotteretz avec les jardins

DESIGNATIO TOTIVS AEDIFICII ET HORTORVM CASTELLI

CHARLEVAL

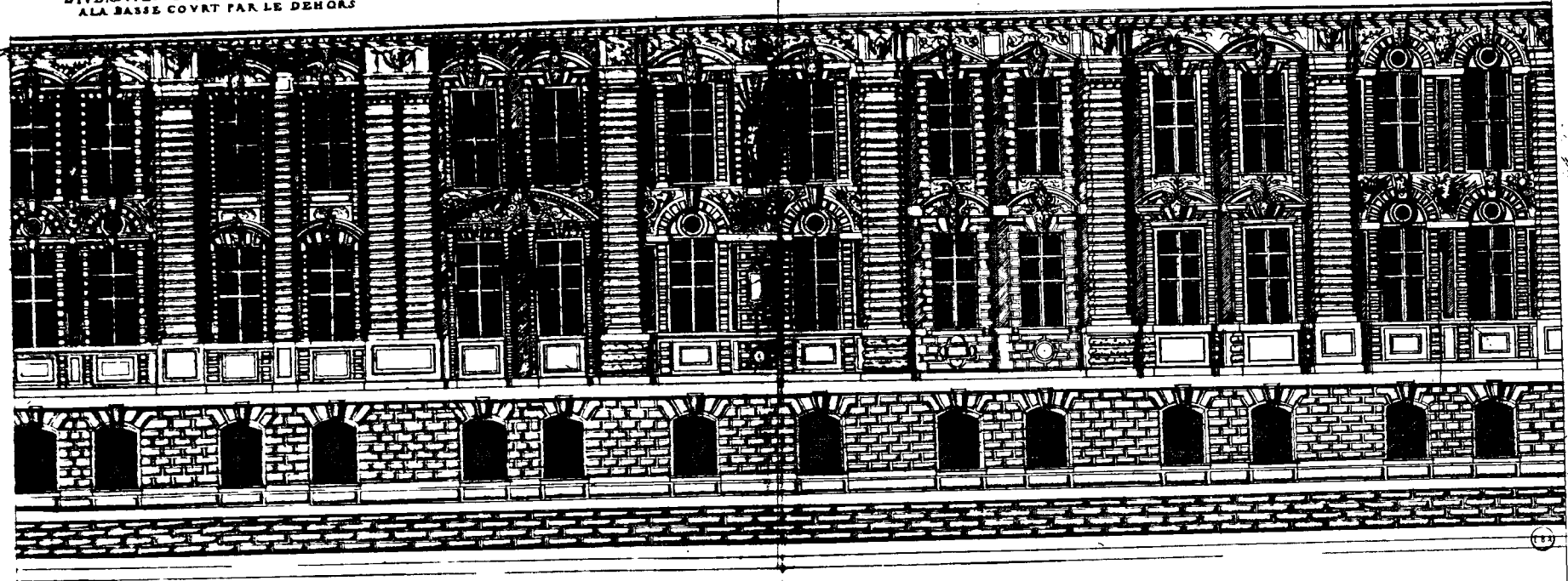


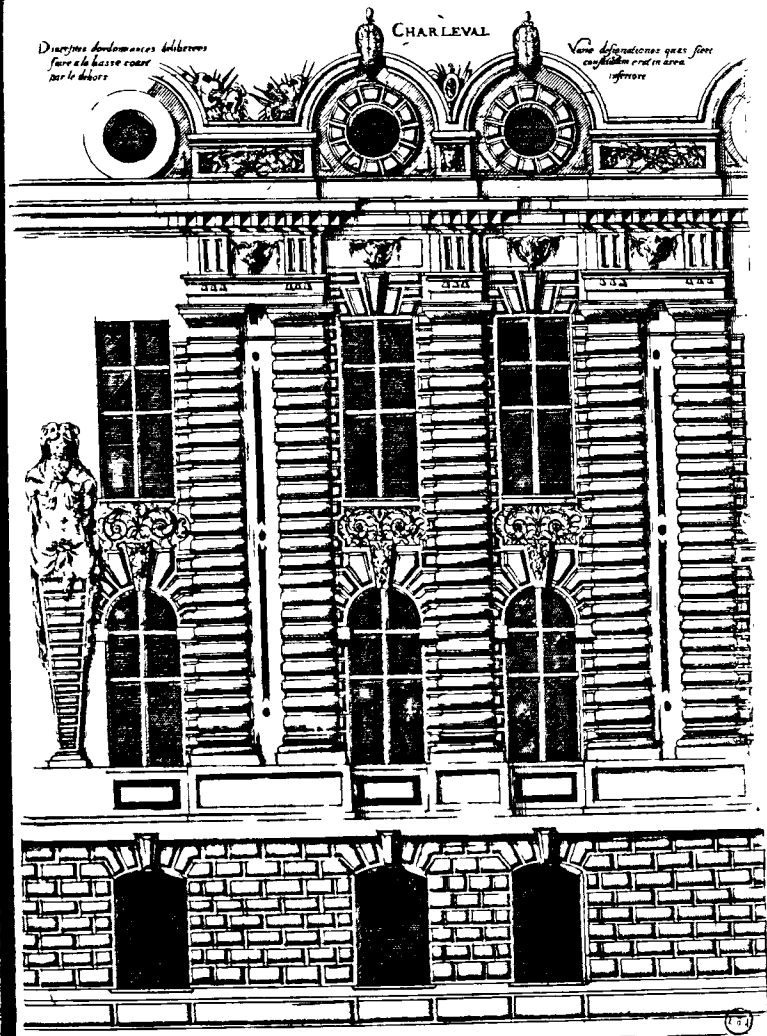
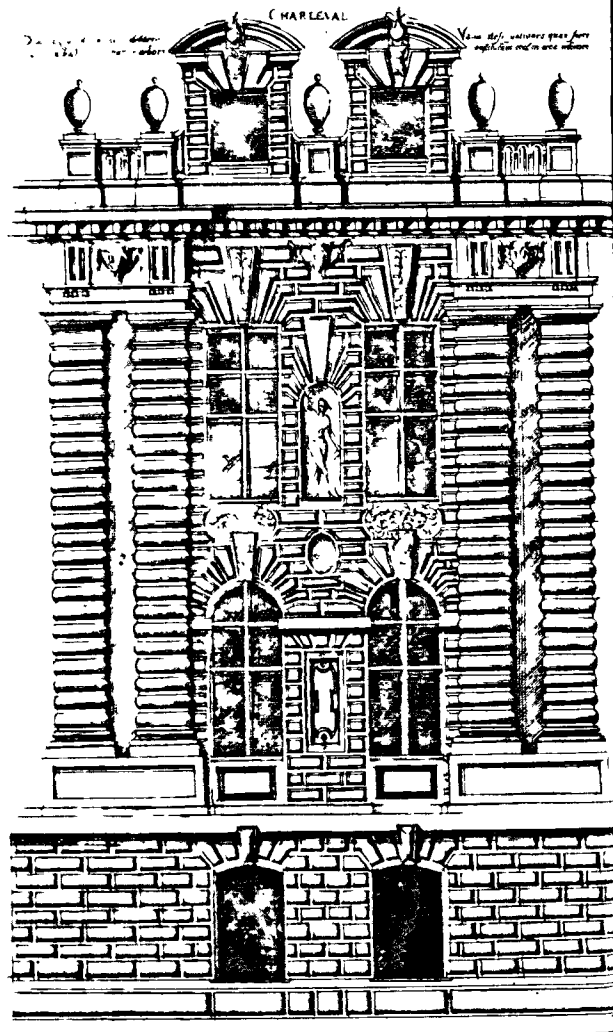
PLAN DE LA CITADELLE DE CHARLEVAL. LE PLAN DE LA CITADELLE DE CHARLEVAL. LE PLAN DE LA CITADELLE DE CHARLEVAL.

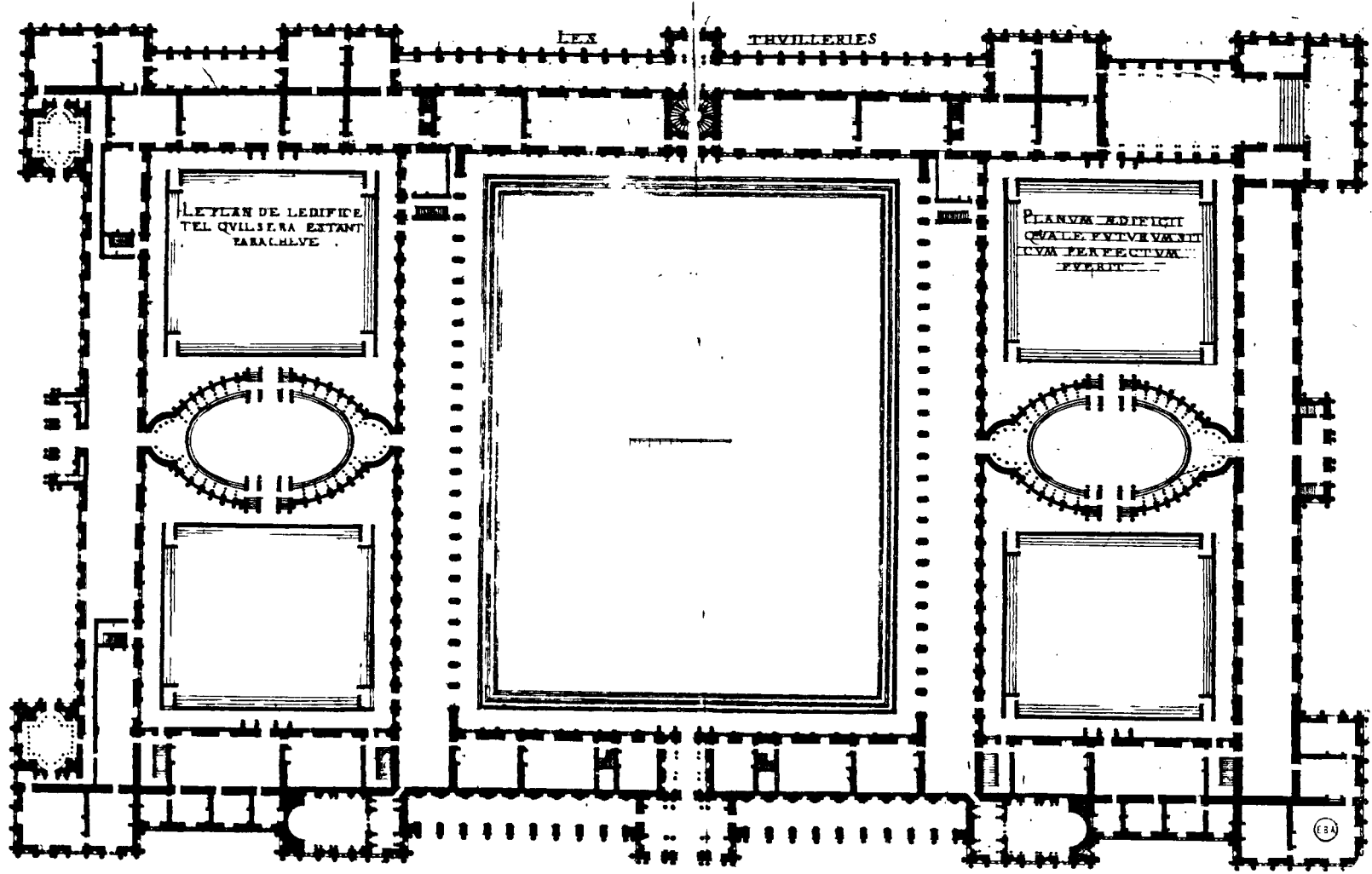
DIVERSITES D'ORDONNANCES DELIBEREES FAIRE
ALA BASSE COVRT PAR LE DEHOAS

CHARLEVAL

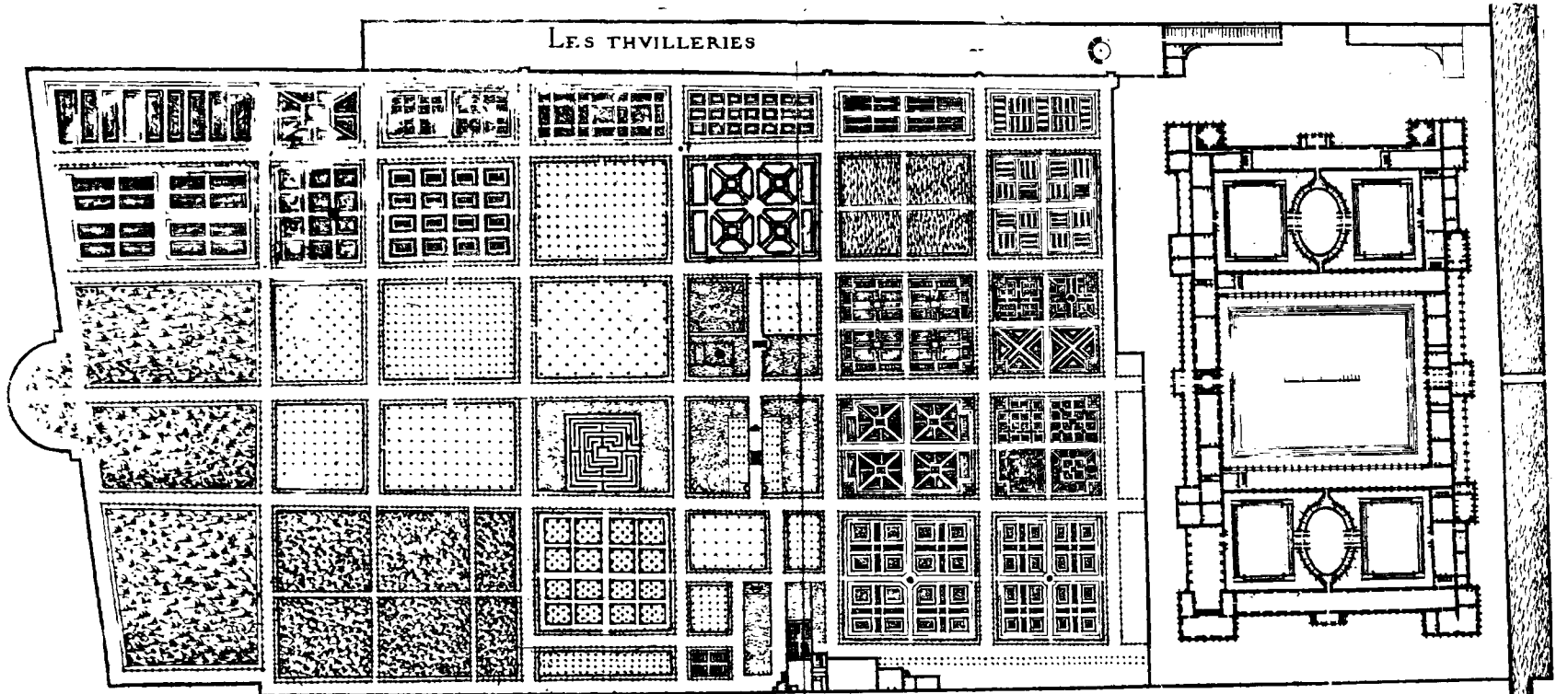
VARIA DESIGNATIONES QVAS FIERI CONSTITVTVM
ERAT IN AREA INTERIOEI







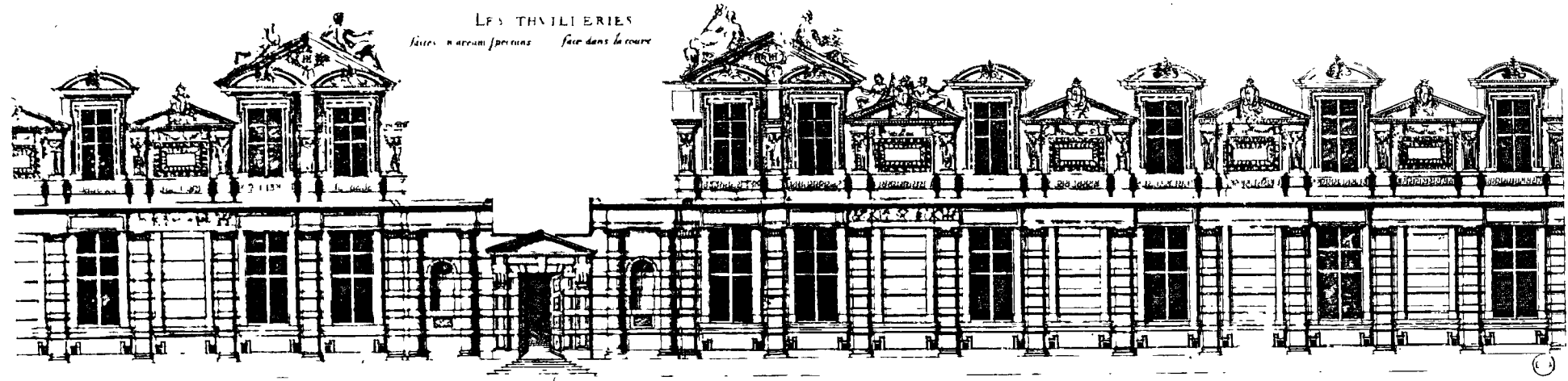
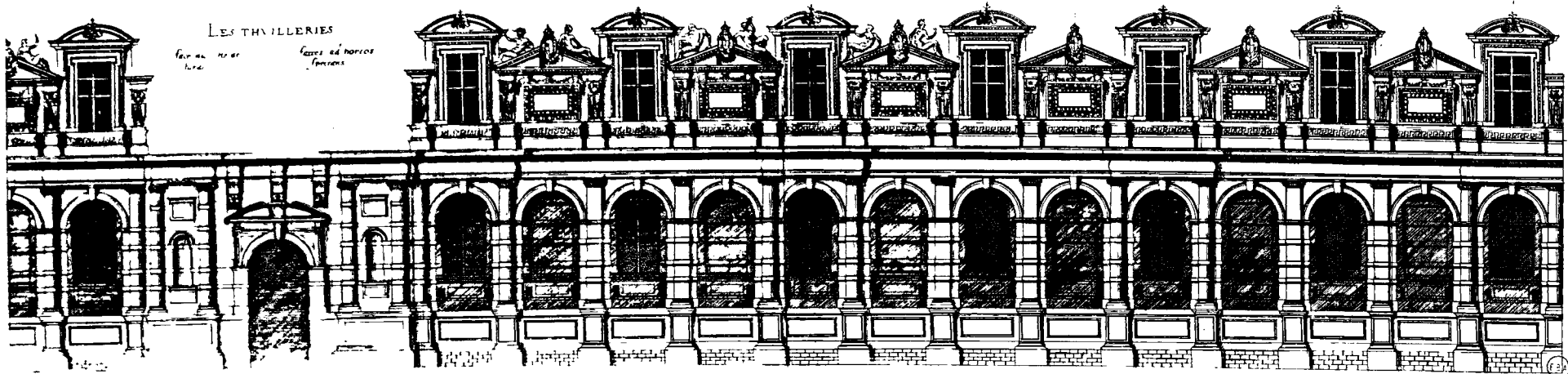
LES THVILLERIES

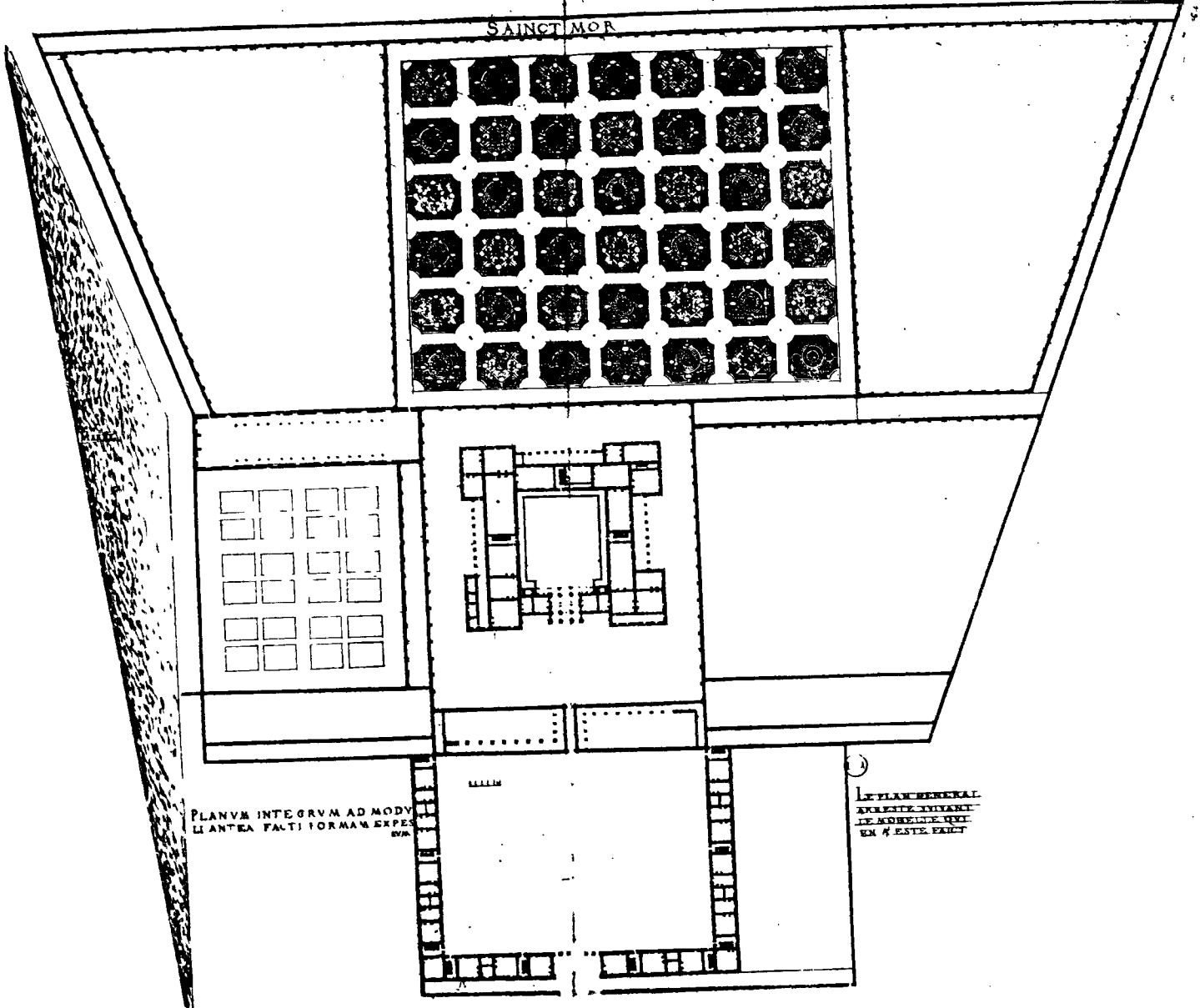


LE PLAN GENERAL TANT DV BASTIMENT COMME IL DOIT ESTRE PARACHEVE
QVEDV IARDIN COMME IL EST DE PRESENT

PLANVA TAR ELIPICU QVAH MORTUORVM

34





SAINCT MOR

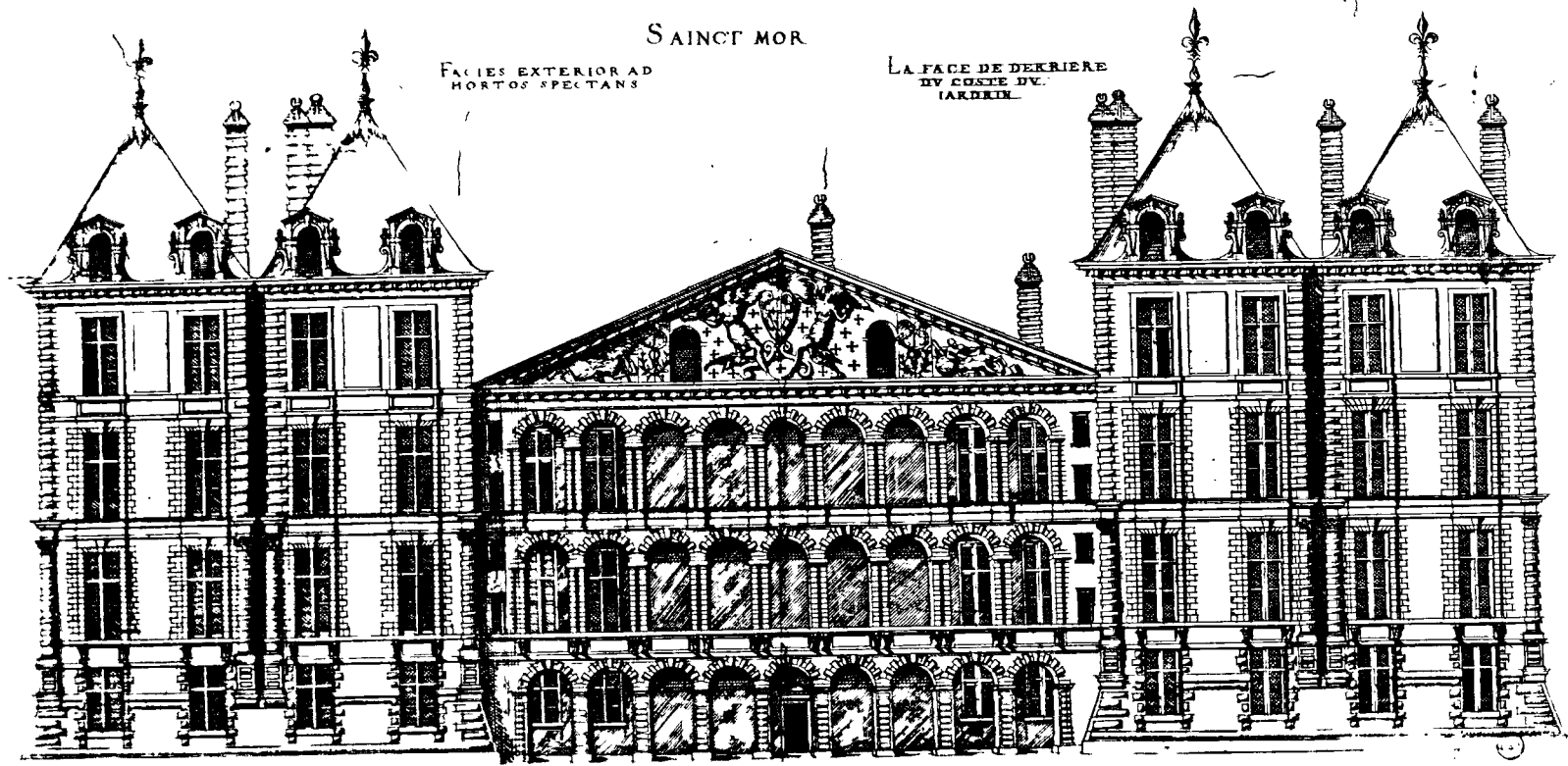
PLANVM INTEGRVM AD MODVM
LI ANTEA FACTI FORMAM EXPE-
SVA

LE PLAN GENERAL
EXPLIQUE LE PLAN
DE MOINE DE
EN # ESTE EXIST

SAINCT MOR

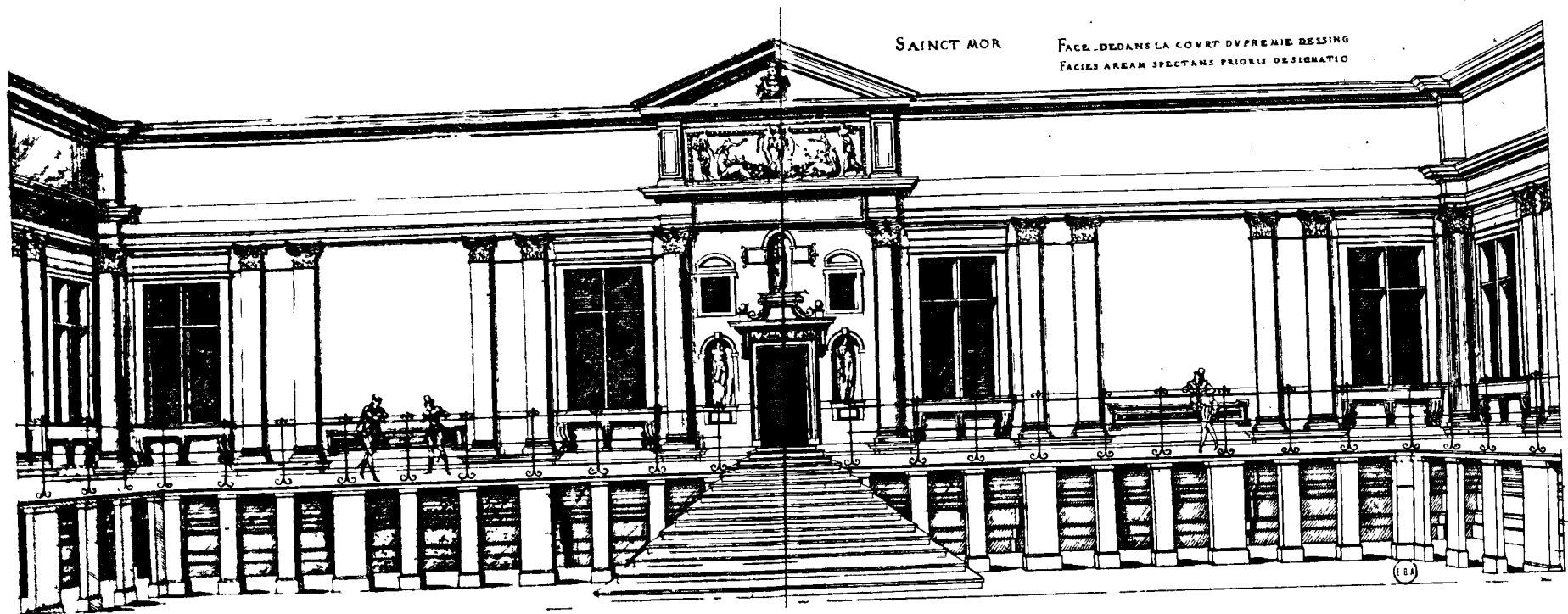
FACIES EXTERIOR AD
HORTOS SPECTANS

LA FACE DE DERRIERE
DU COSTE DU
JARDIN

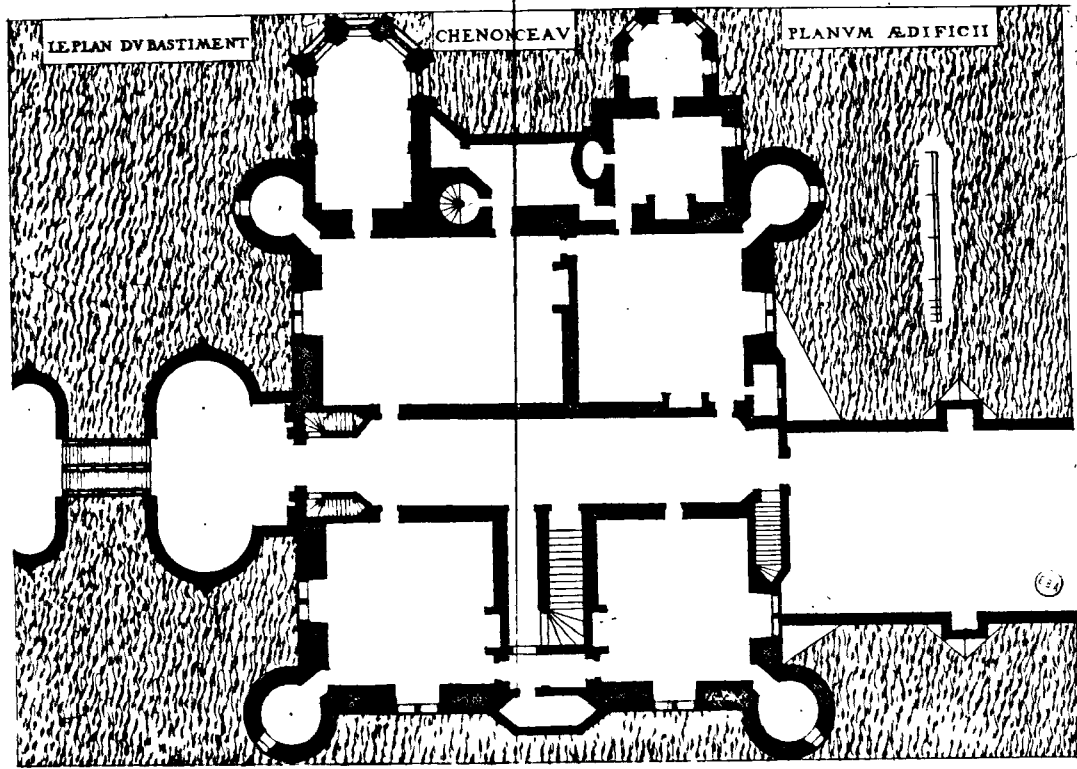


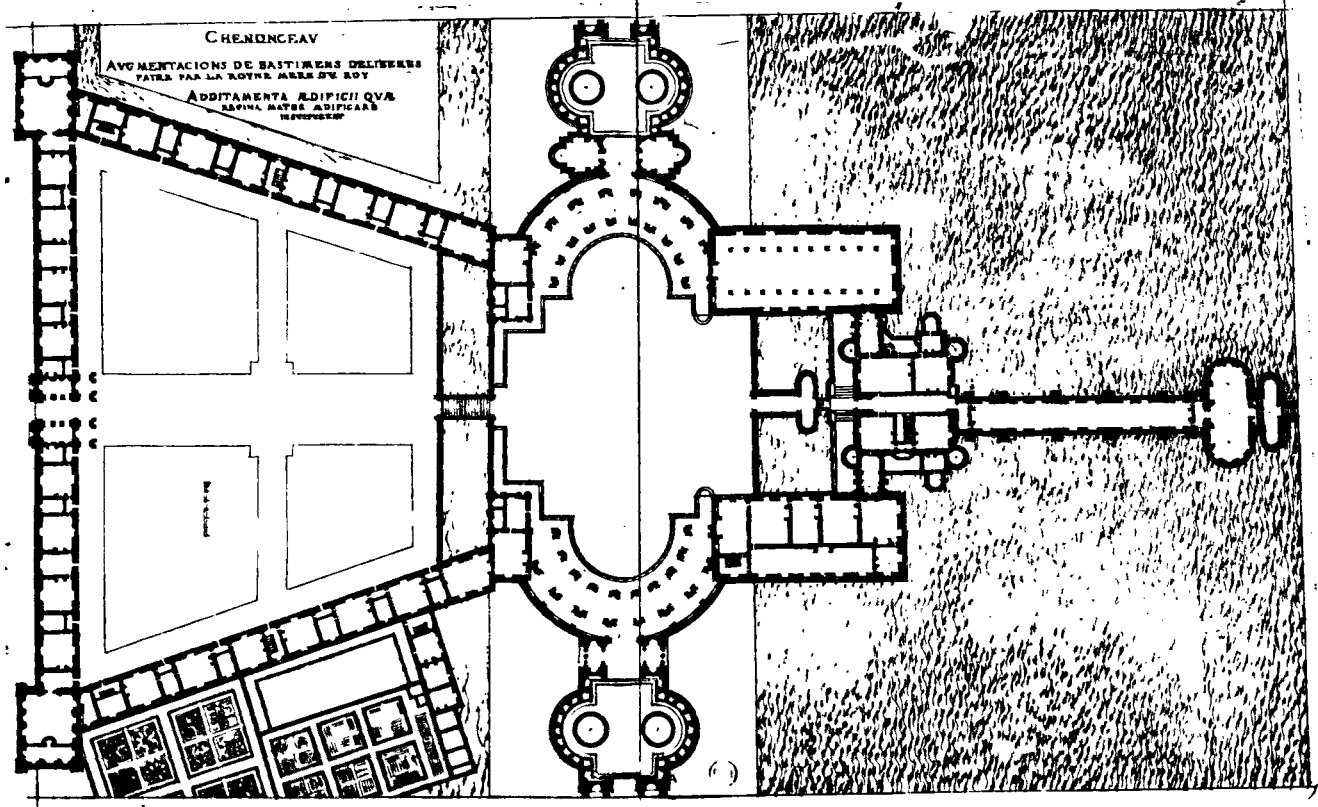
SAINT MOR

FACIE...DEDANS LA COURT DVPREMIER DESSING
FACIES AREAM SPECTANS PRIORIS DESIGNATIO



(84)

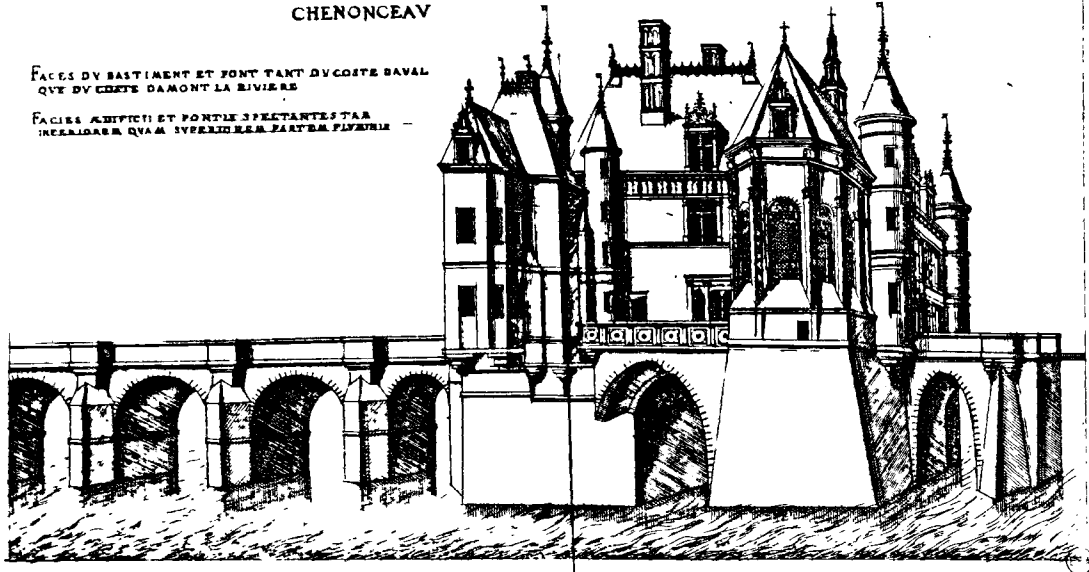




CHENONCEAV

FACES DV BASTIMENT ET PONT TANT DV COSTE DAVAL
QVE DV COSTE DAMONT LA RIVIERE

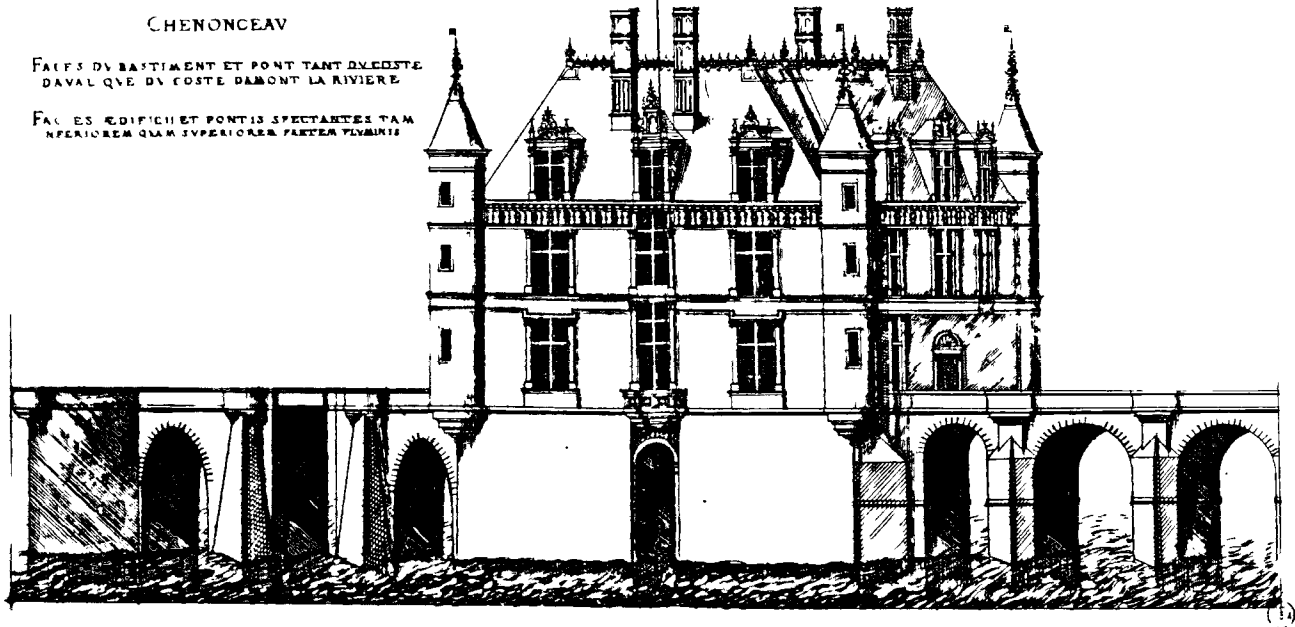
FACES EDIFICII ET PONTIS SPECTANTES TAM
INFERIOREM QUAM SUPERIOREM PARTEM FLUMINIS

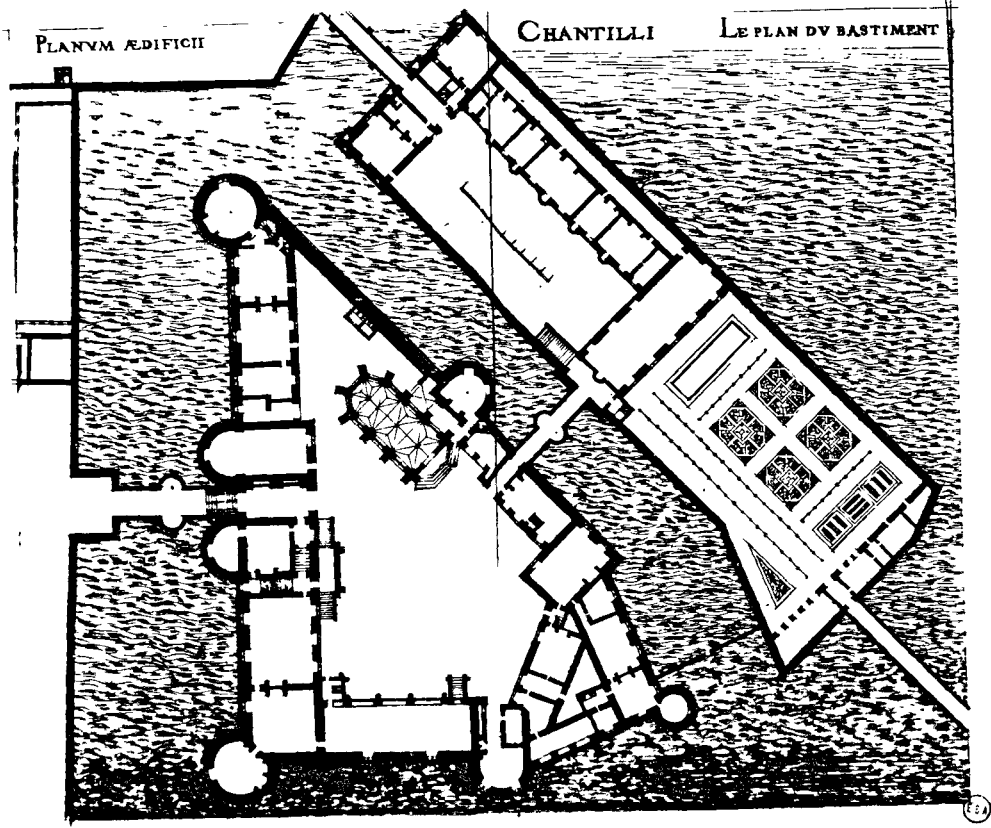


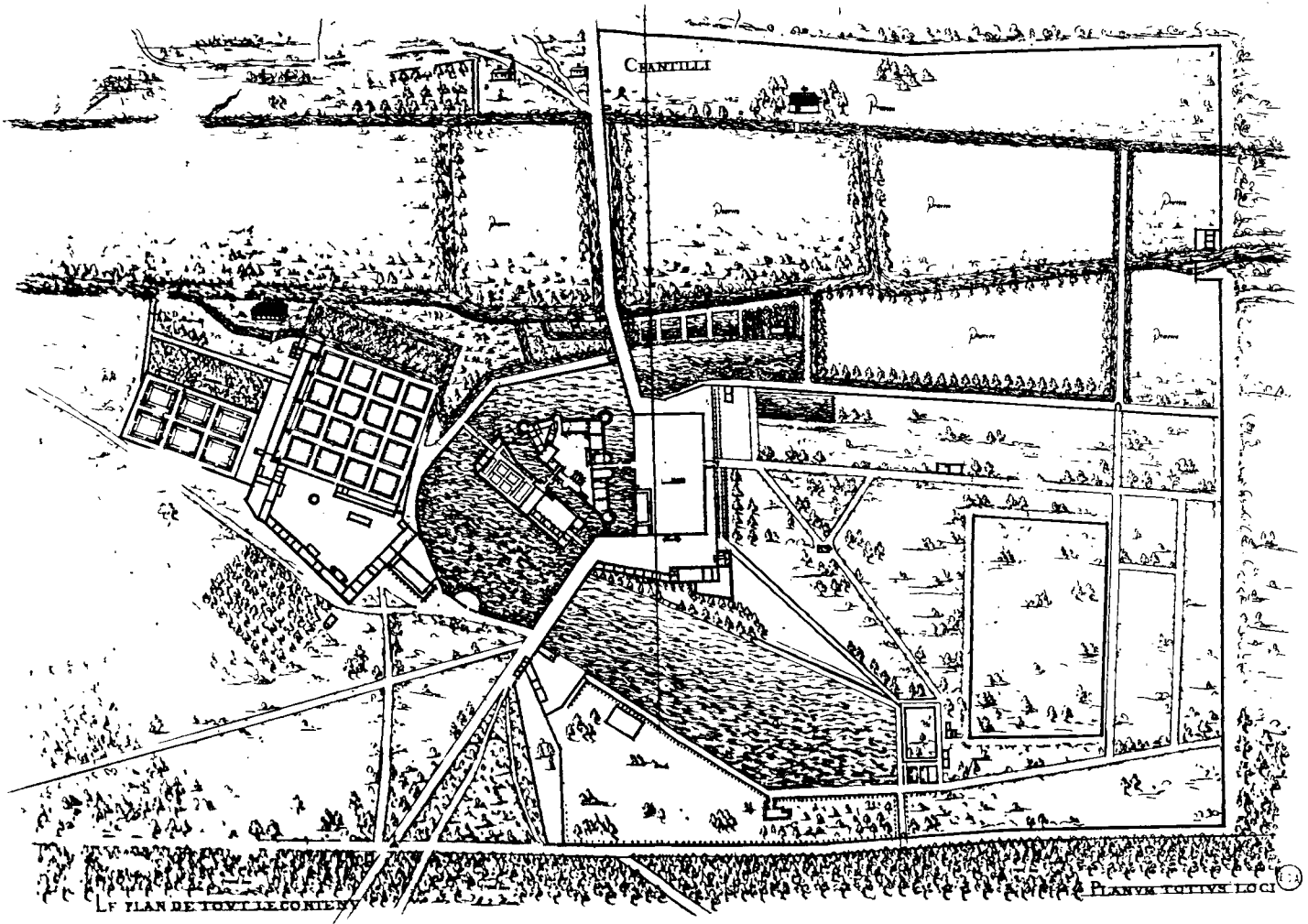
CHENONCEAV

FACES DV BASTIMENT ET PONT TANT DV COSTE
DAVAL QVE DV COSTE DAMONT LA RIVIERE

FACES EDIFICII ET PONTIS SPECTANTES TAM
INFERIOREM QUAM SUPERIOREM PARTEM FLUMINIS







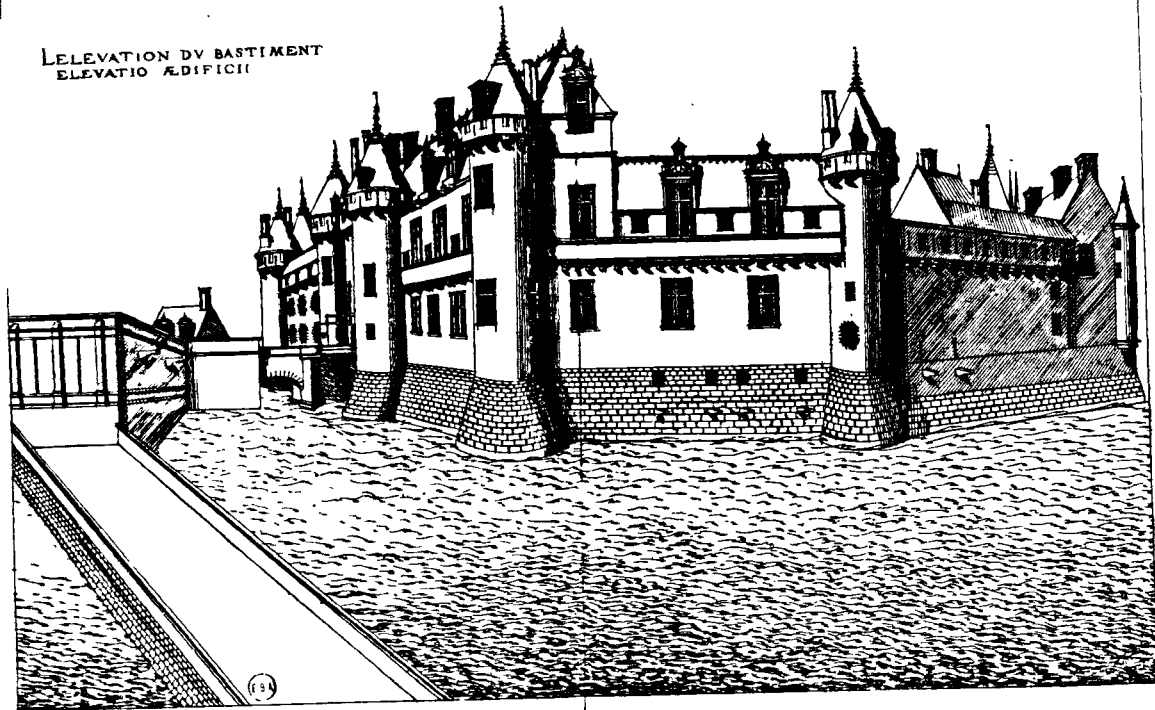
CHARENTILLI

LE PLAN DE TOUVILLE COGNAC

PLAN DE TOUVILLE COGNAC

CHANTILLY

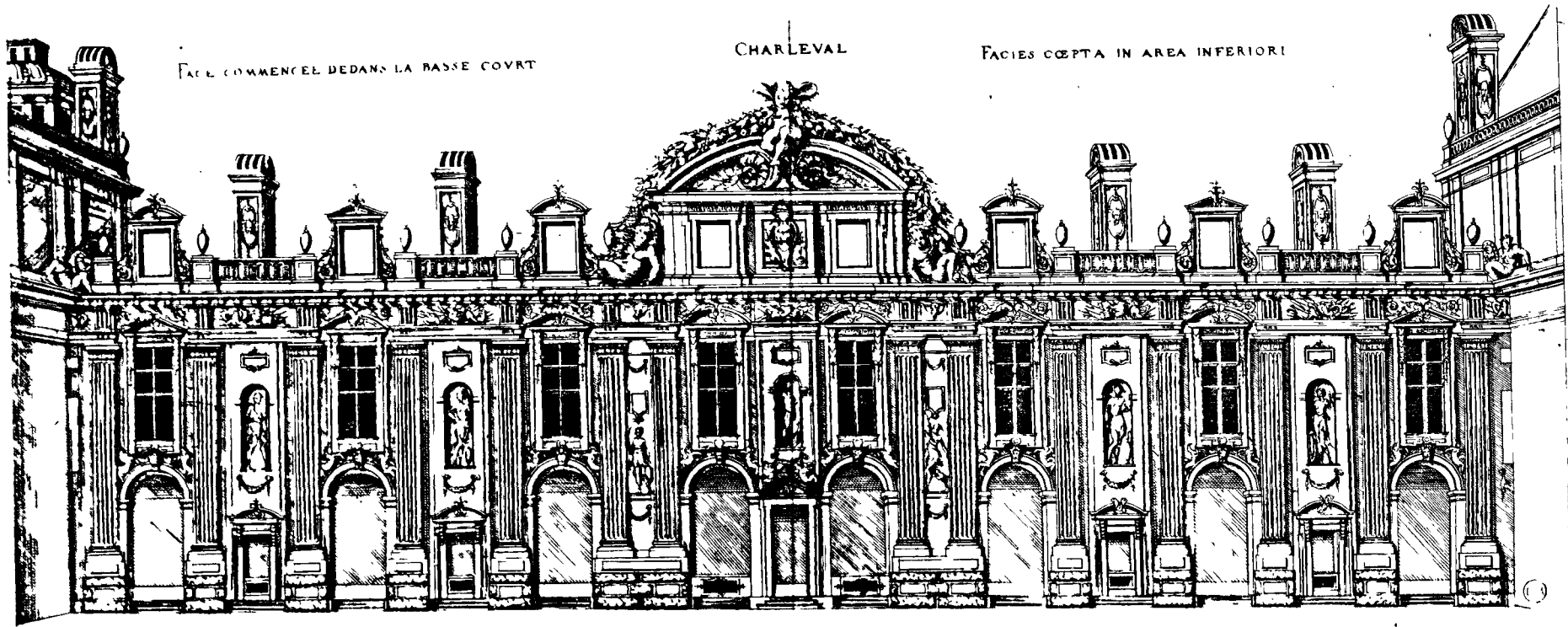
LELEVATION DV BASTIMENT
ELEVATIO AEDIFICII

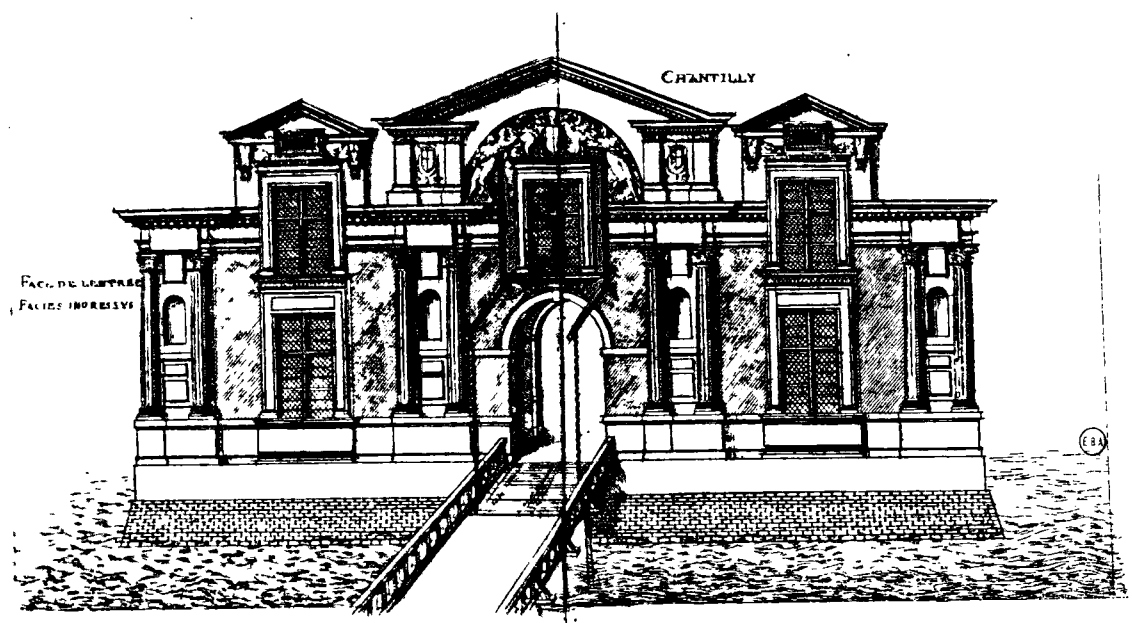


FACIE COMMENCEE DEDANS LA BASSE COURT

CHARLEVAL

FACIES CCEPTA IN AREA INFERIORI

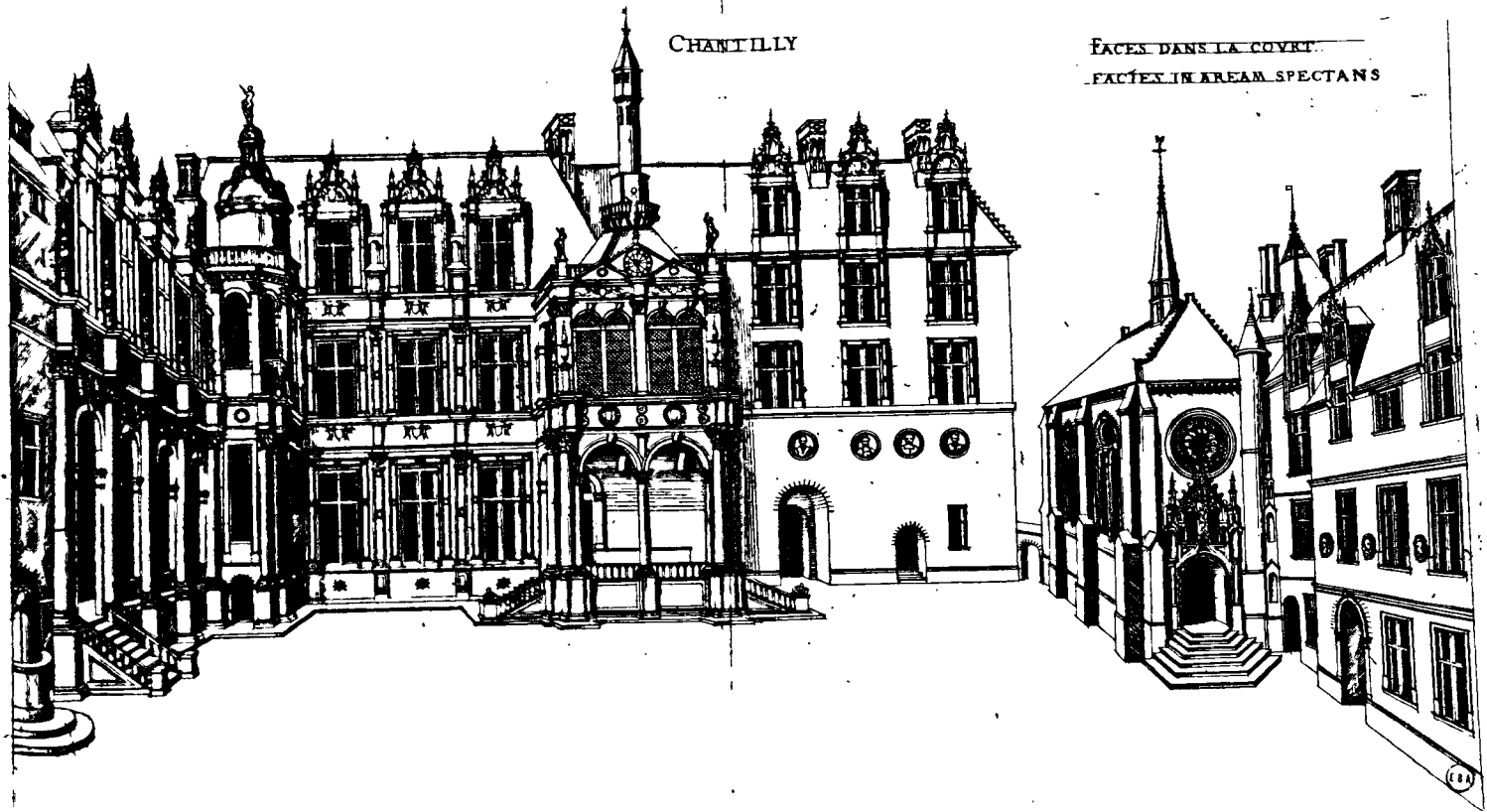




FACI. DE L'ENTRÉE
FACI. IMPRESSIV

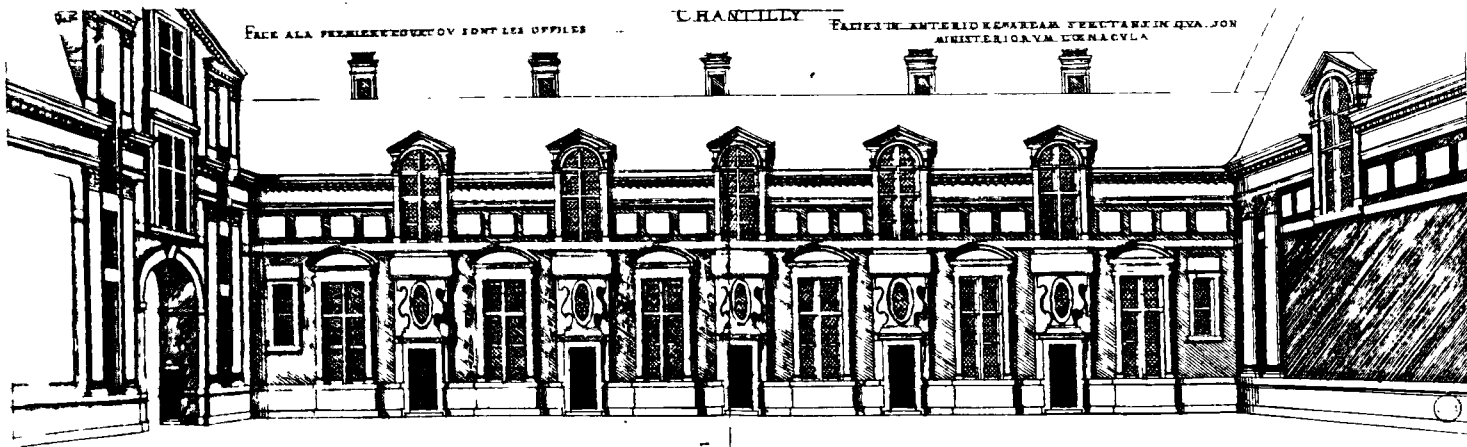
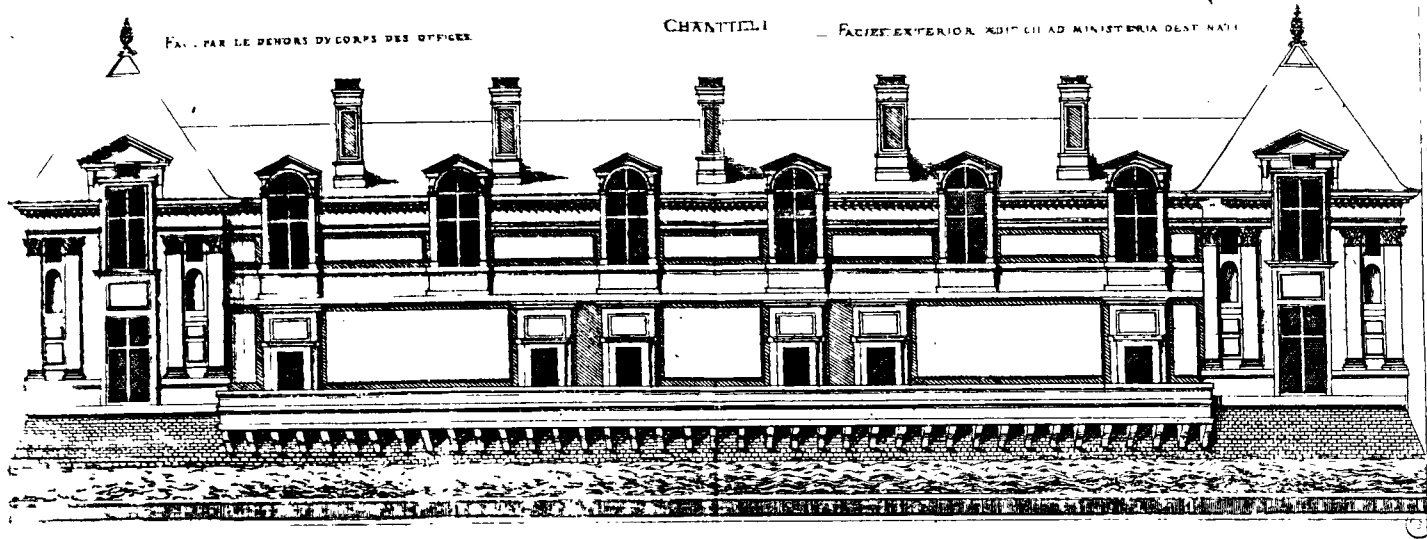
CHANTILLY

EBA



CHANTILLY

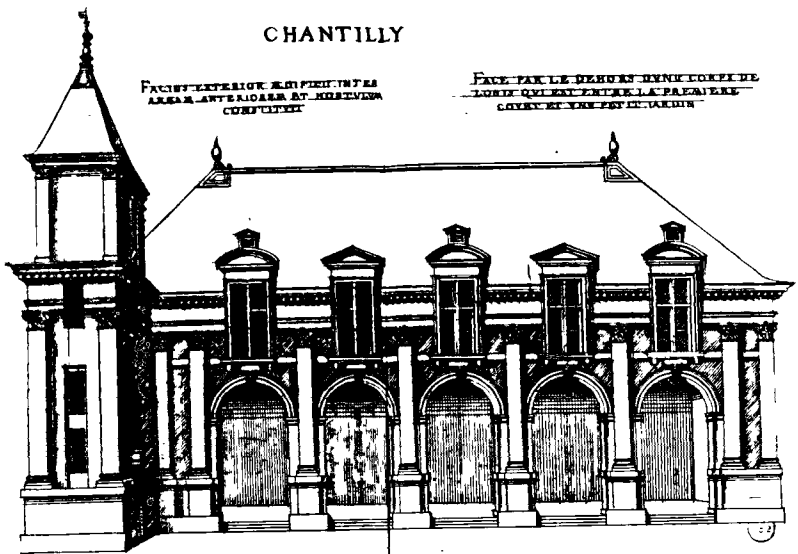
FACES DANS LA COURTE.
FACIES IN AREA SPECTANS



CHANTILLY

FACIET EXTERIORIUS REPERIUNTUR
AREAM ANTERIORAM ET HILIZIUM
CORPUSCULUM

FACIET EXTERIORIUS REPERIUNTUR
AREAM ANTERIORAM ET HILIZIUM
CORPUSCULUM



CHANTILLY

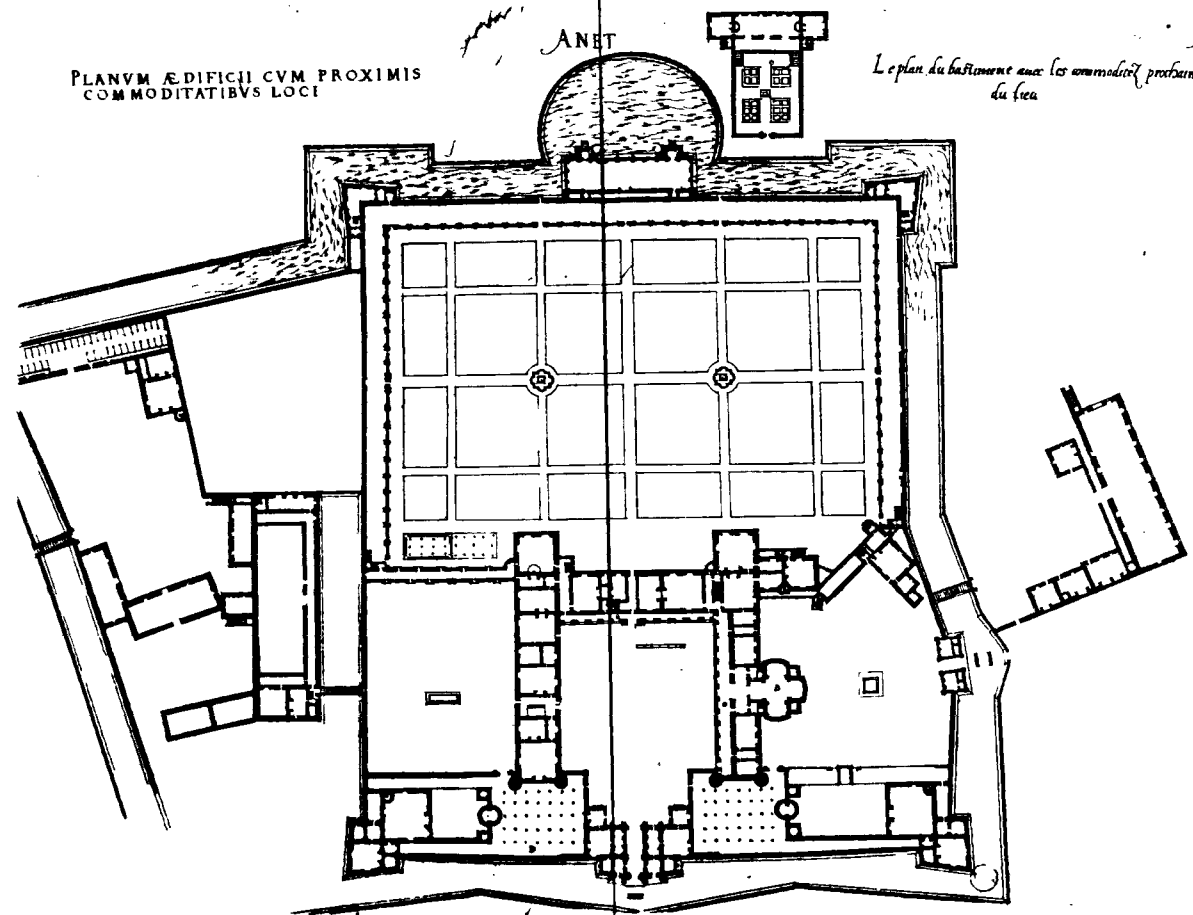
FACIET EXTERIORIUS REPERIUNTUR
AREAM ANTERIORAM ET HILIZIUM
CORPUSCULUM



PLANVM ÆDIFICII CVM PROXIMIS
COMMUNITATIBVS LOCI

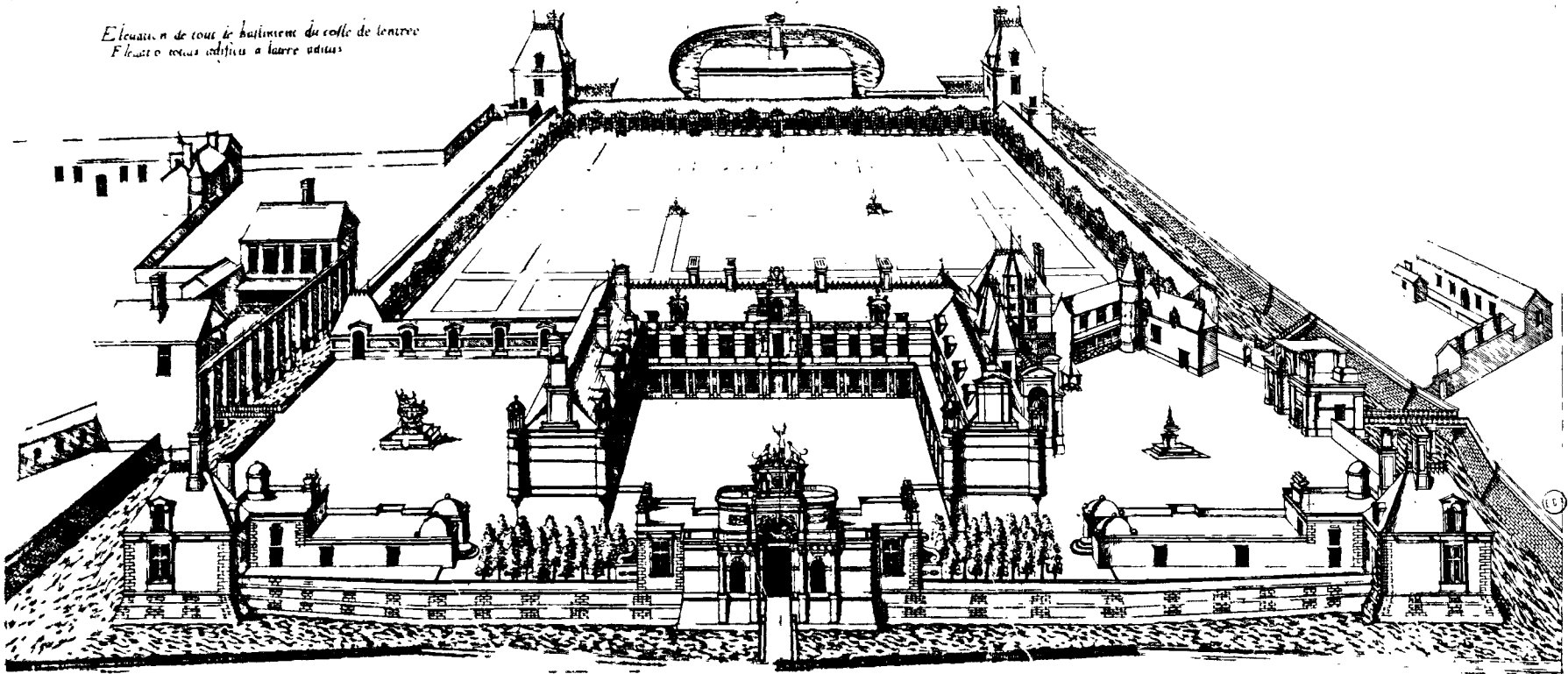
ANET

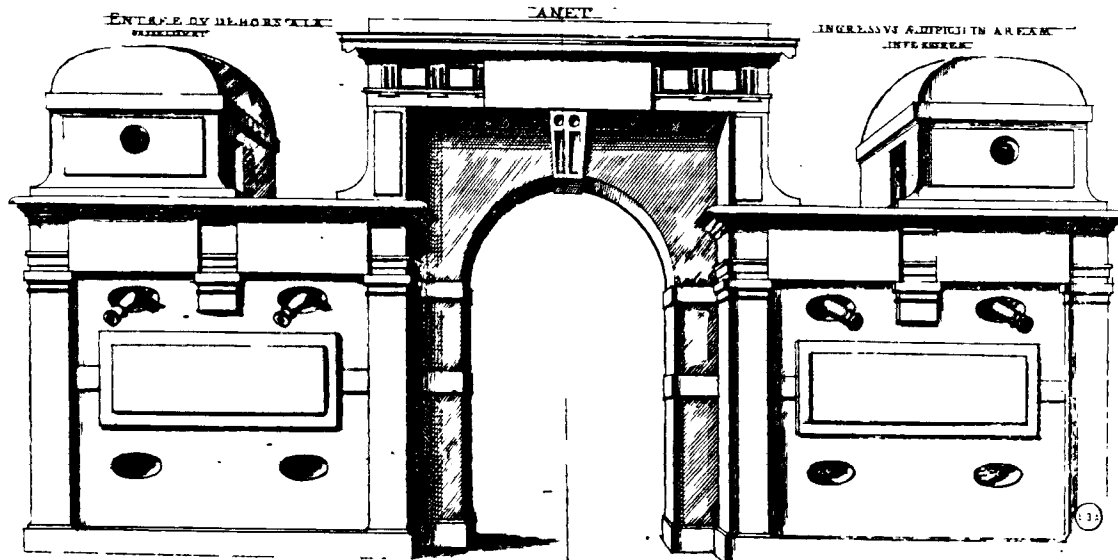
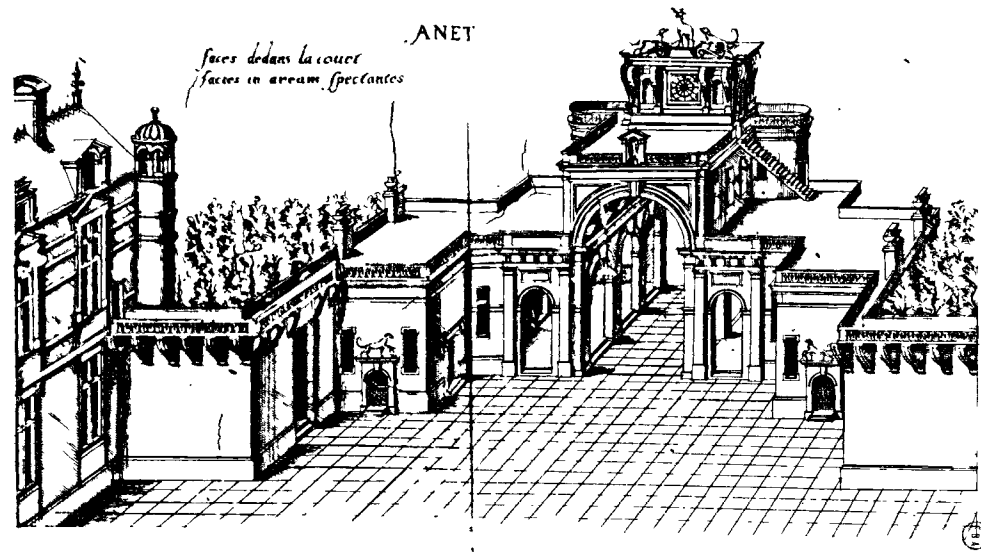
*Le plan du bâtiment avec les commodités prochaines
du lieu.*



JANET

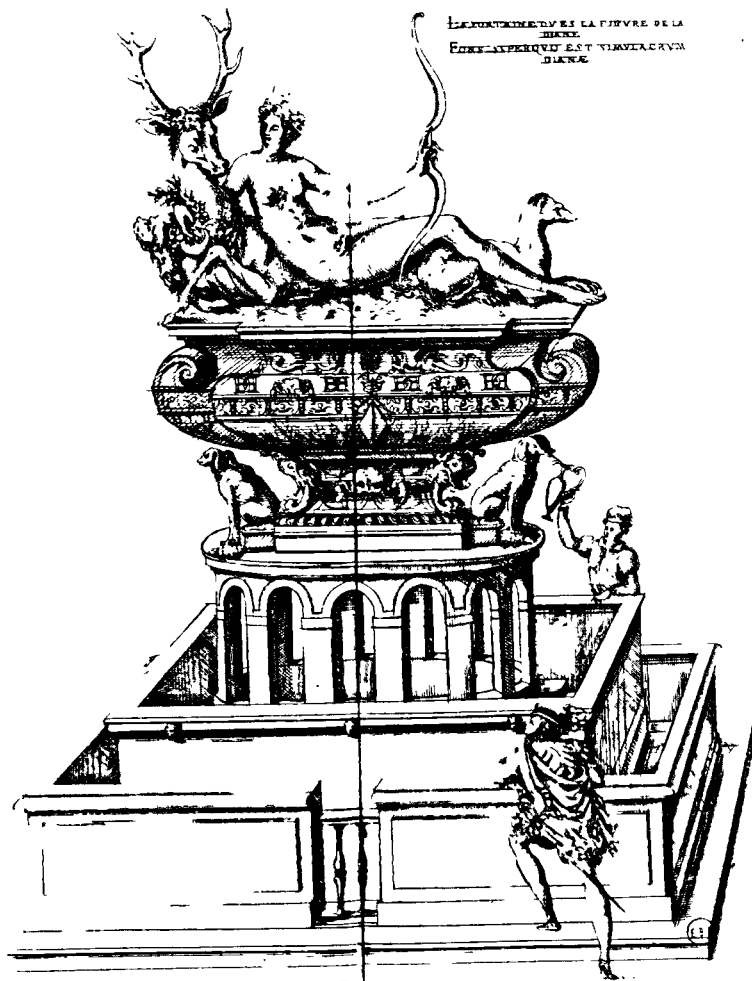
*Elevation de tout le bâtiment du côté de l'entrée
Elevatio totius aedificii a latere ostii*

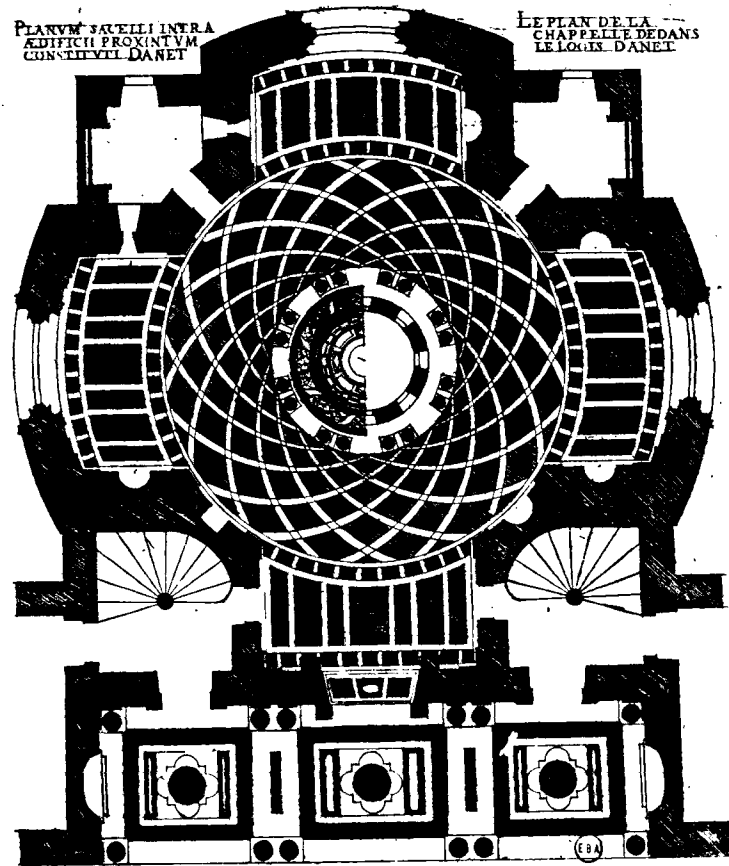
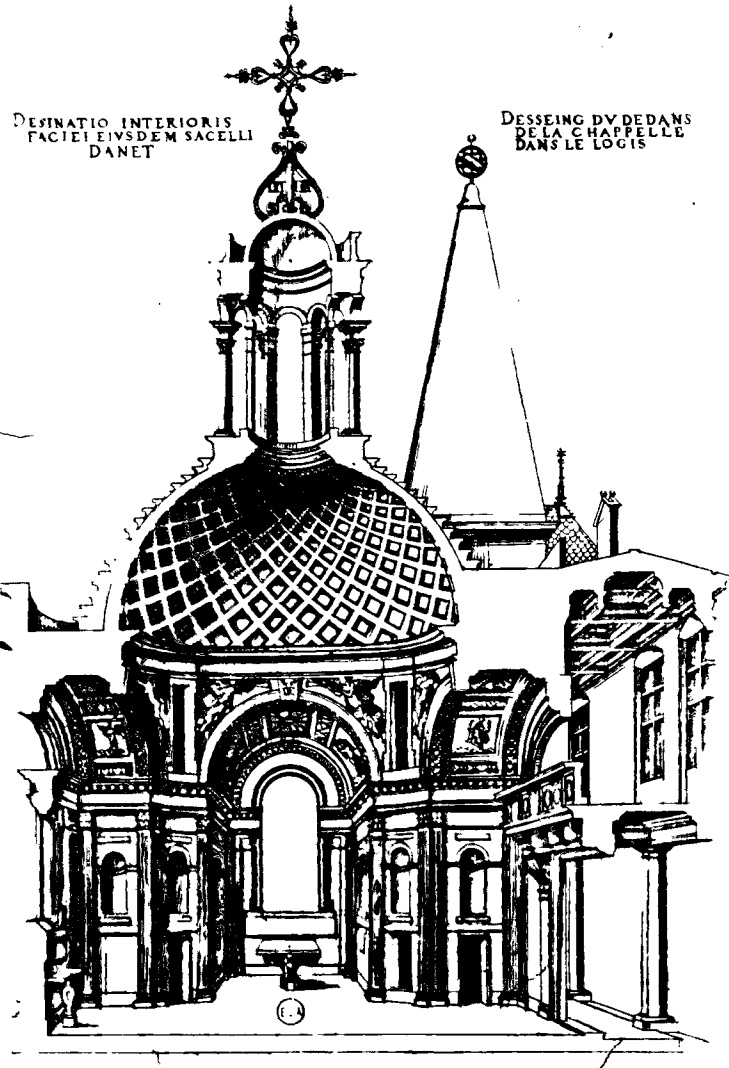




ANET

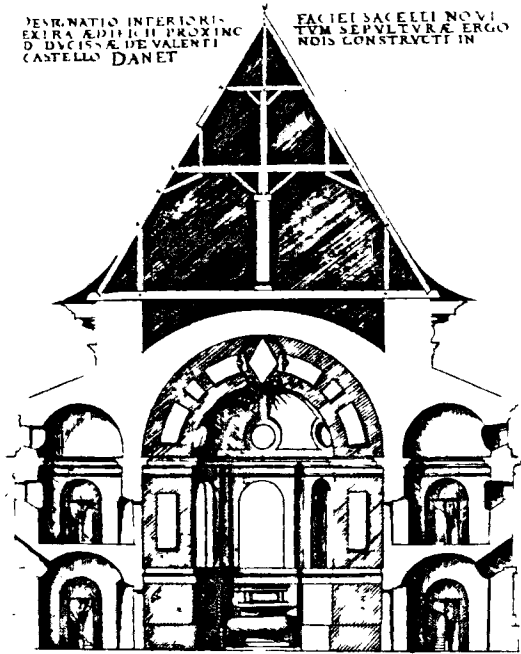
LE STATUE EN BRONZE LA FIGURE DE LA
DIEUX
EST EN BRONZE ET EST VIVANT EN
DIEUX





DESIGNATIO INTERIORIS
EXTRA EDIFICII PROXIMO
D. DACIS & VALENTII
CASTELLO DANET

FACIES SACELLI NOVI
TVM SEPULTURÆ ERGO
NOIS CONSTRUCTI IN



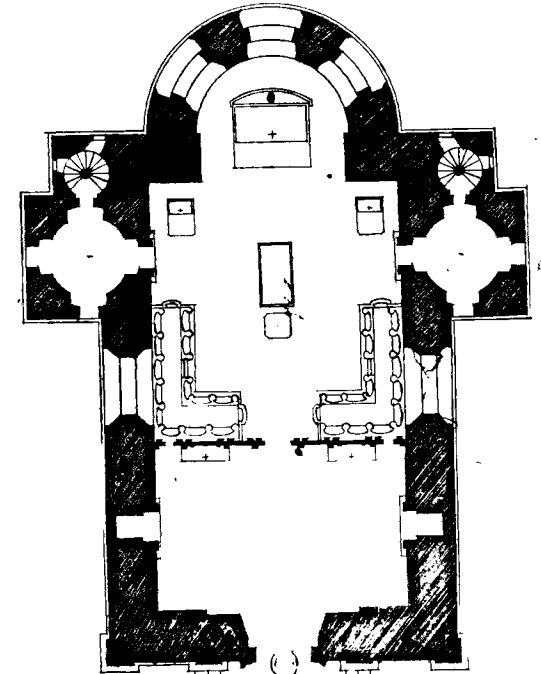
*Desseyn des fondemens de la Chapelle vu des deux costez ou se doit mettre
(a sepulture pour marquer le desordre de l'edifice)*

DANET

SACELLI ANTERIOR FACIES



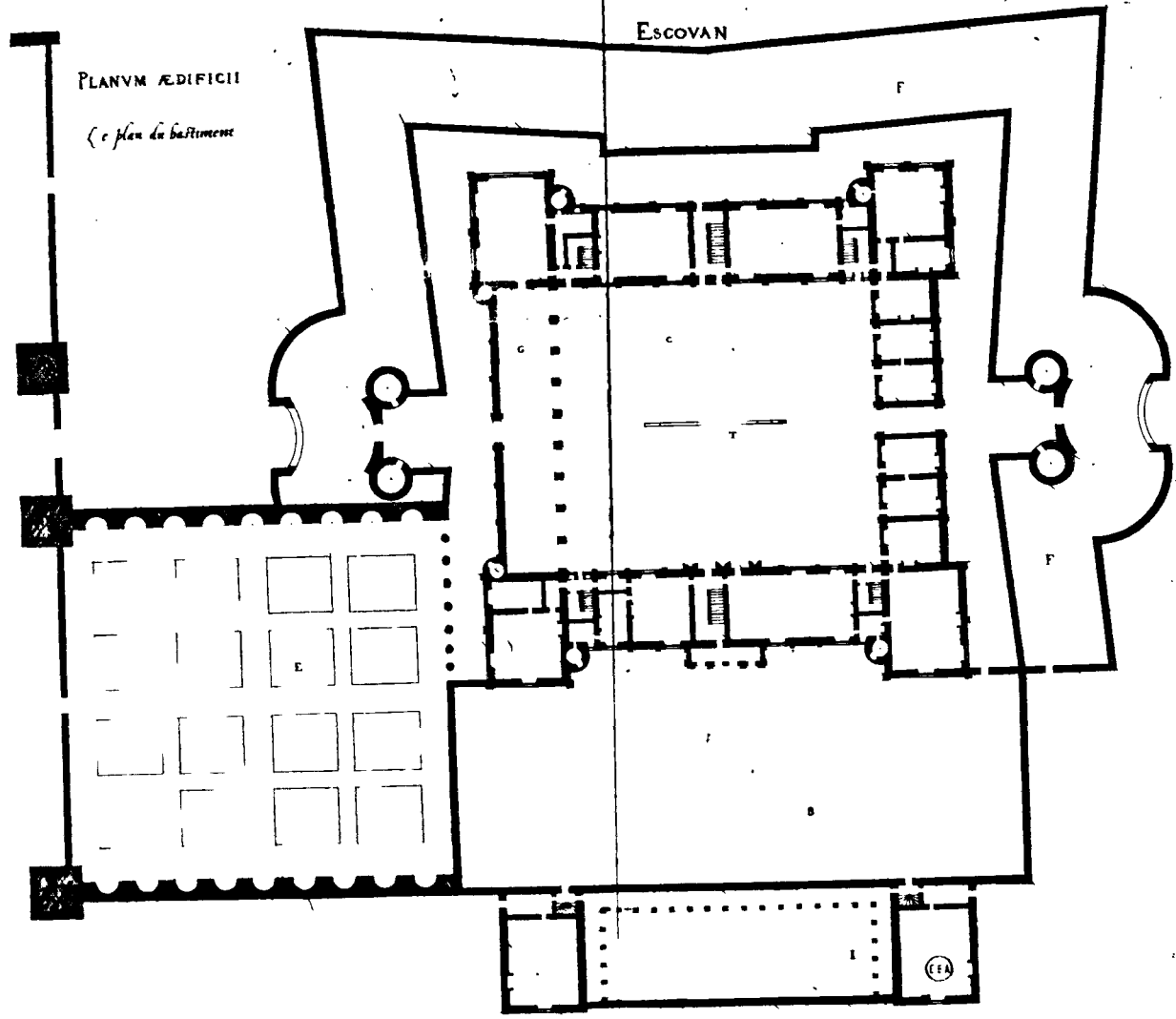
{a face du devant de la Chapelle}



PLANVM SACELLI

LE PLAN DE LA
CHAPPELLE

{e plan de la chapelle}



PLANVM ÆDIFICII

Le plan du bâtiment

ESCOVAN

F

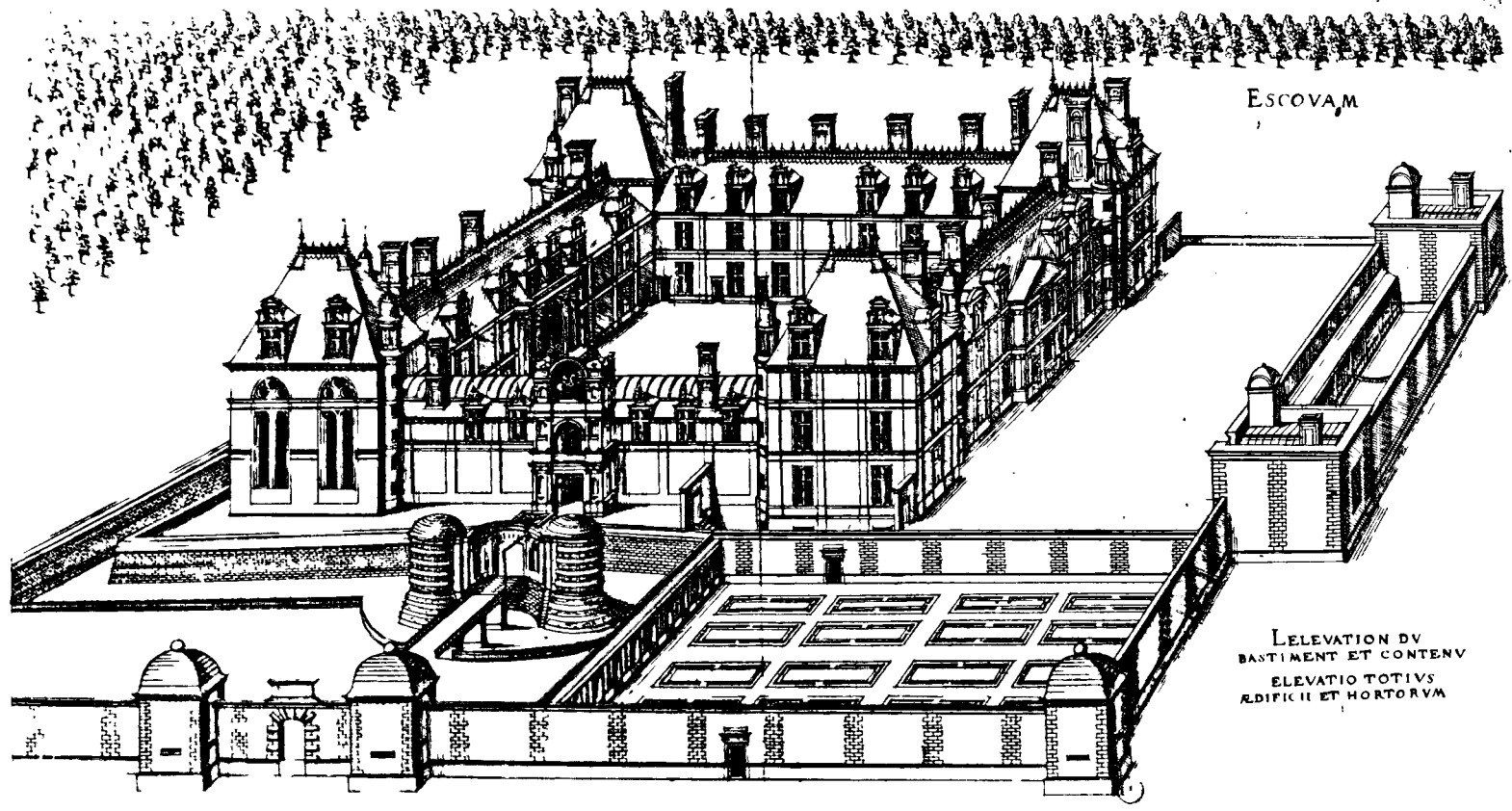
C

F

E

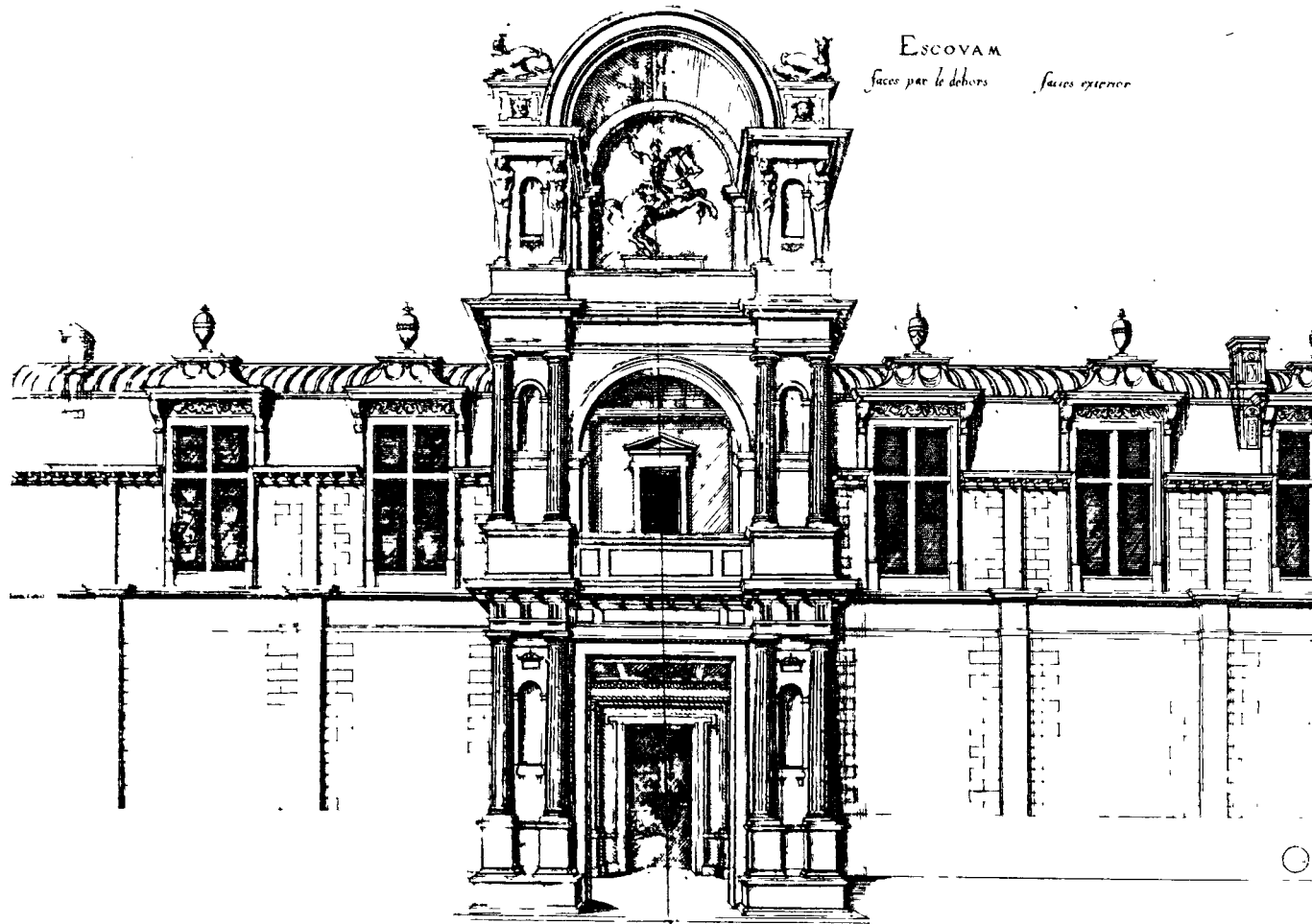
I

EEA



ESCOVAM

LELEVATION DV
BASTIMENT ET CONTENV
ELEVATIO TOTIVS
AEDIFICII ET HORTORVM



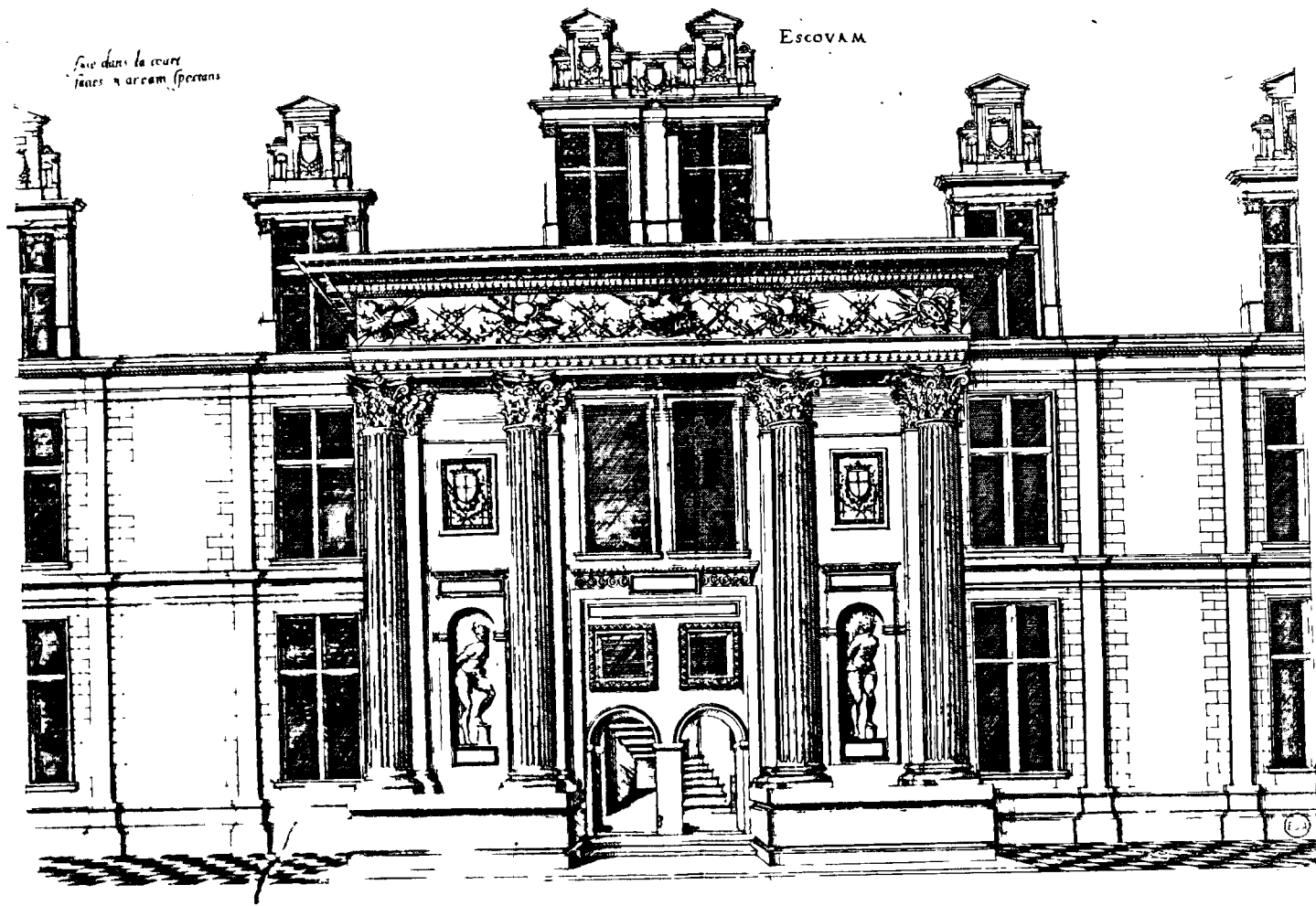
ESCOVAM

façade par le dehors / façade extérieure



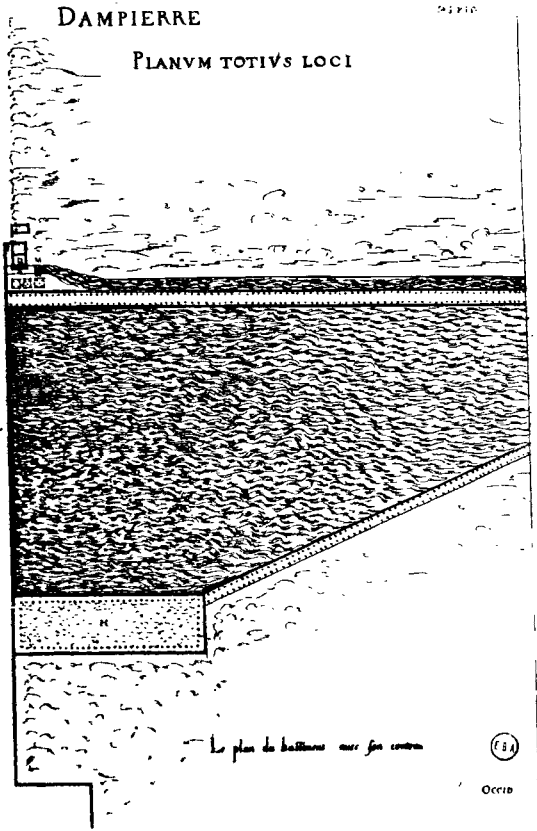
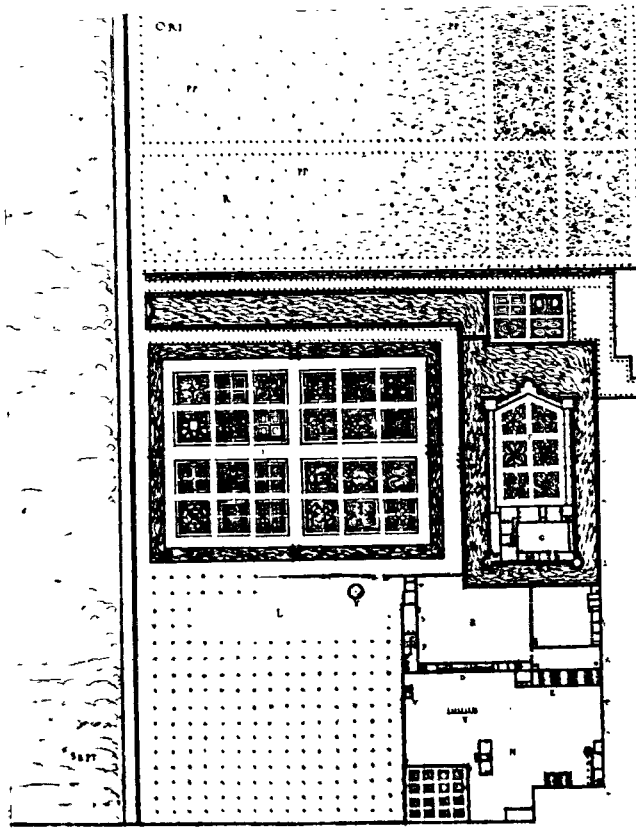
ESCOVAM

*face dans la court
façes in arvam spectans*

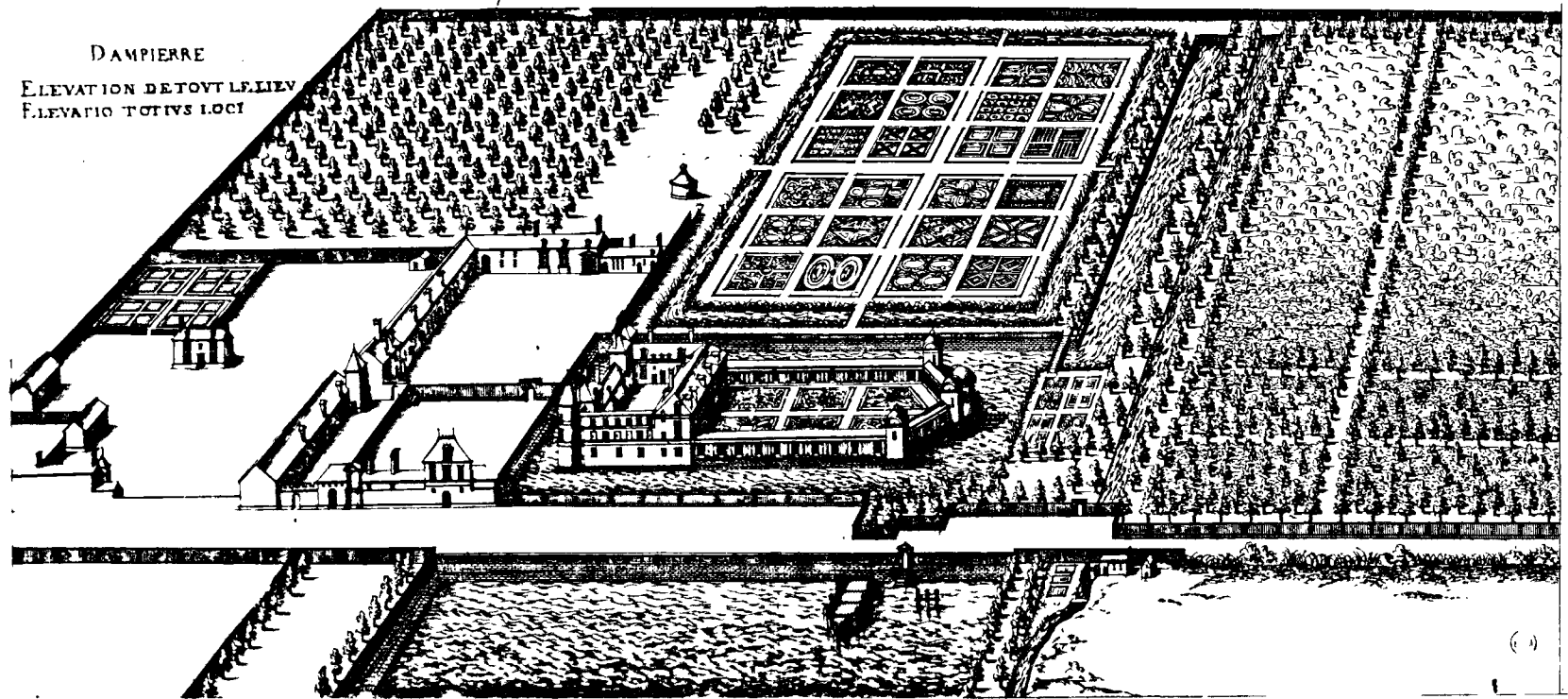


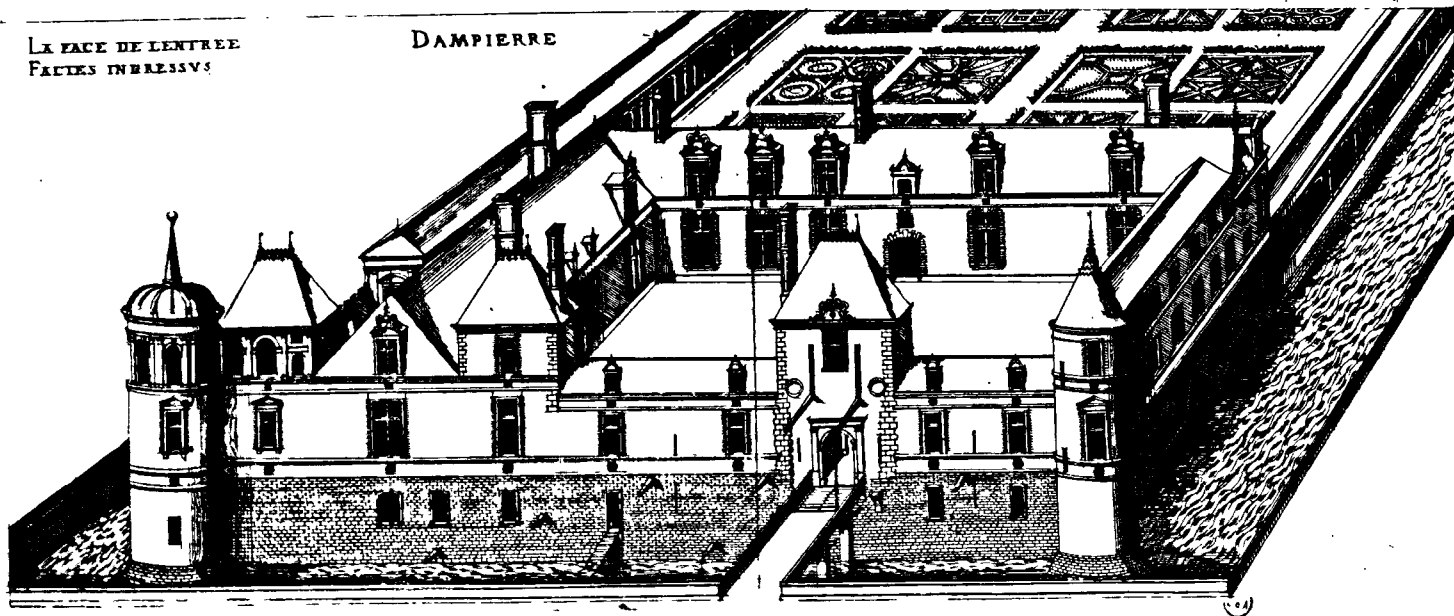
sur dans la cour
façades à arcades (spectans)

Escovam

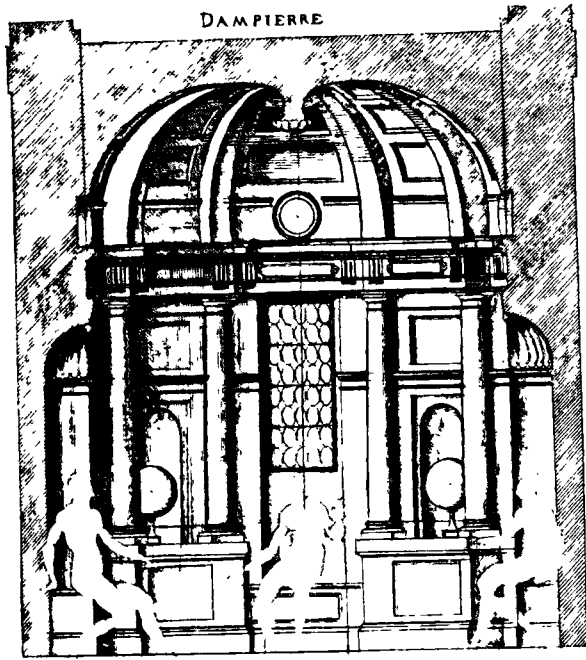


DAMPIERRE
ELEVATION DE TOVT LE LIEV
ELEVATIO TOTIVS LOCI



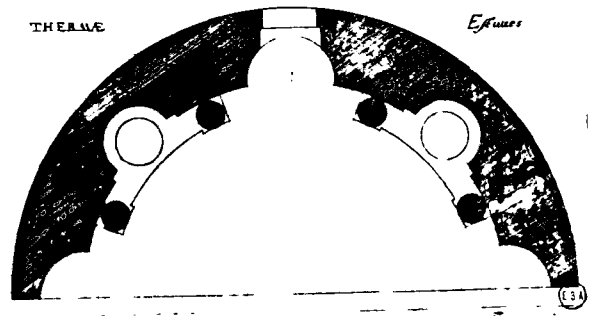


DAMPIERRE

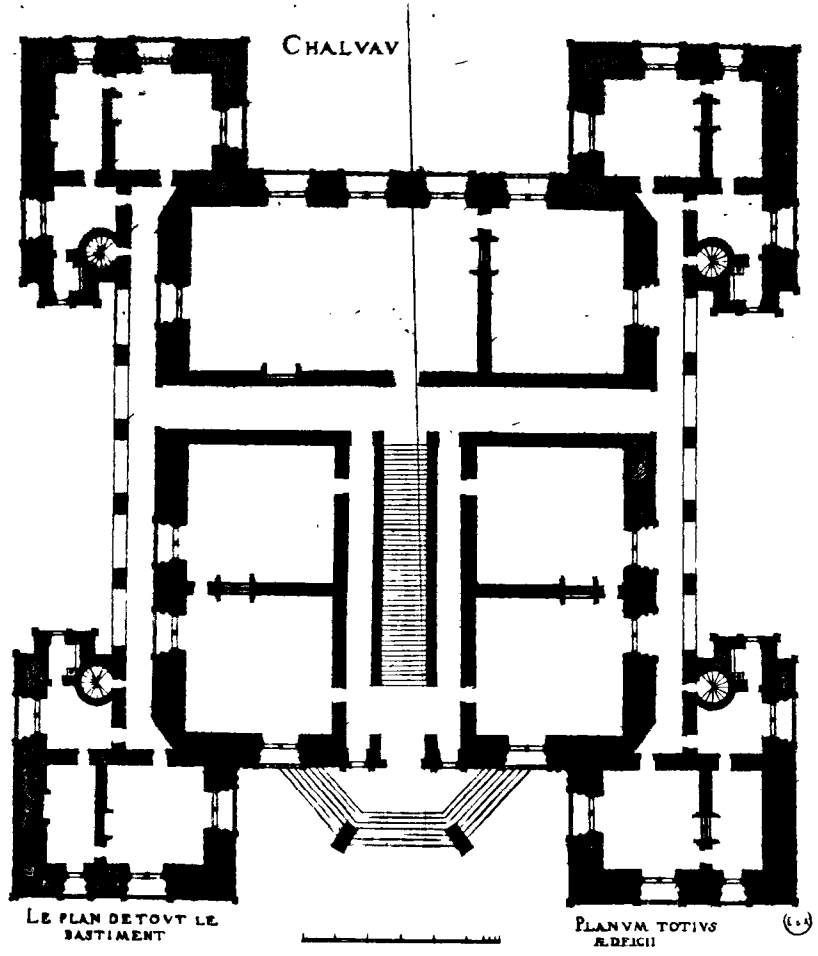


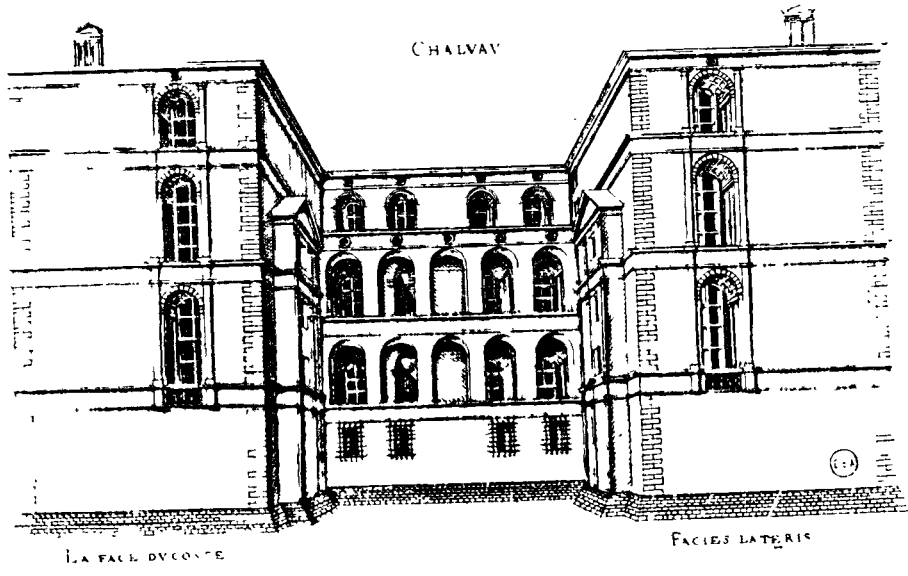
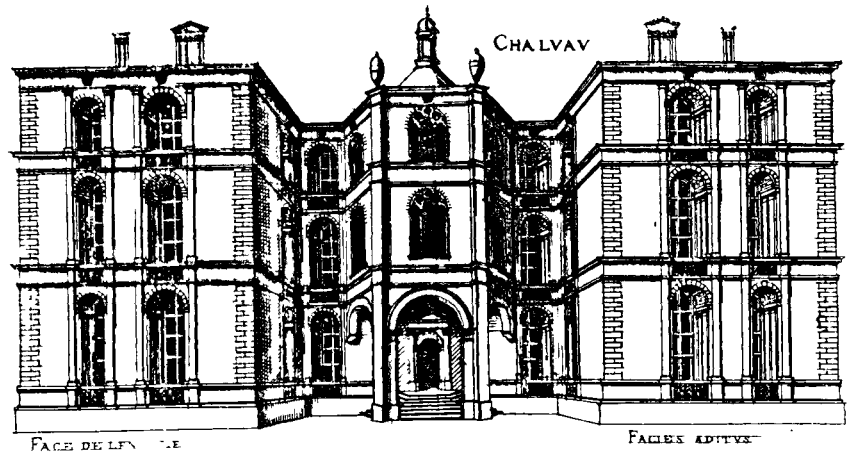
THEATRE

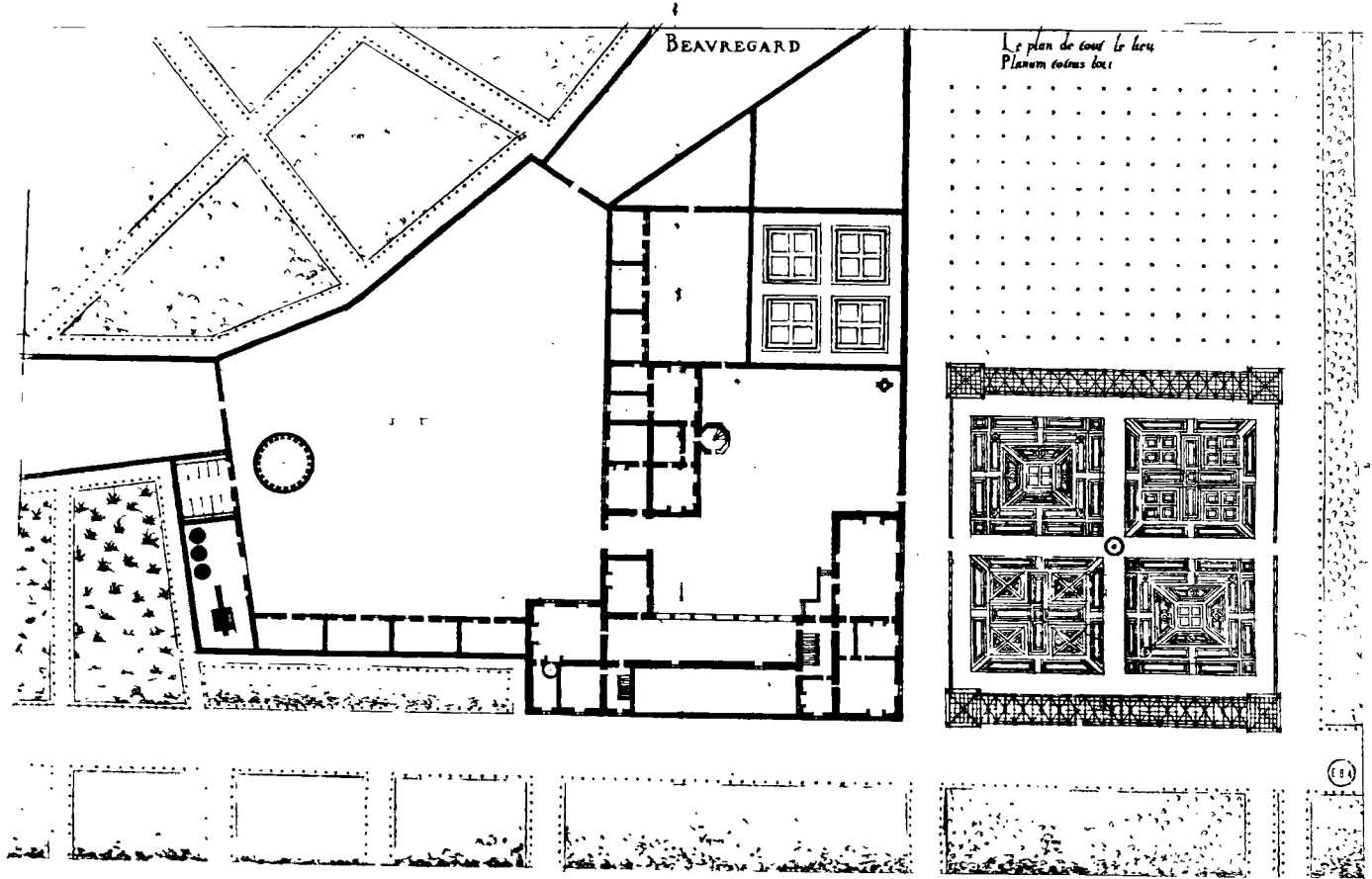
E. F. LANGE

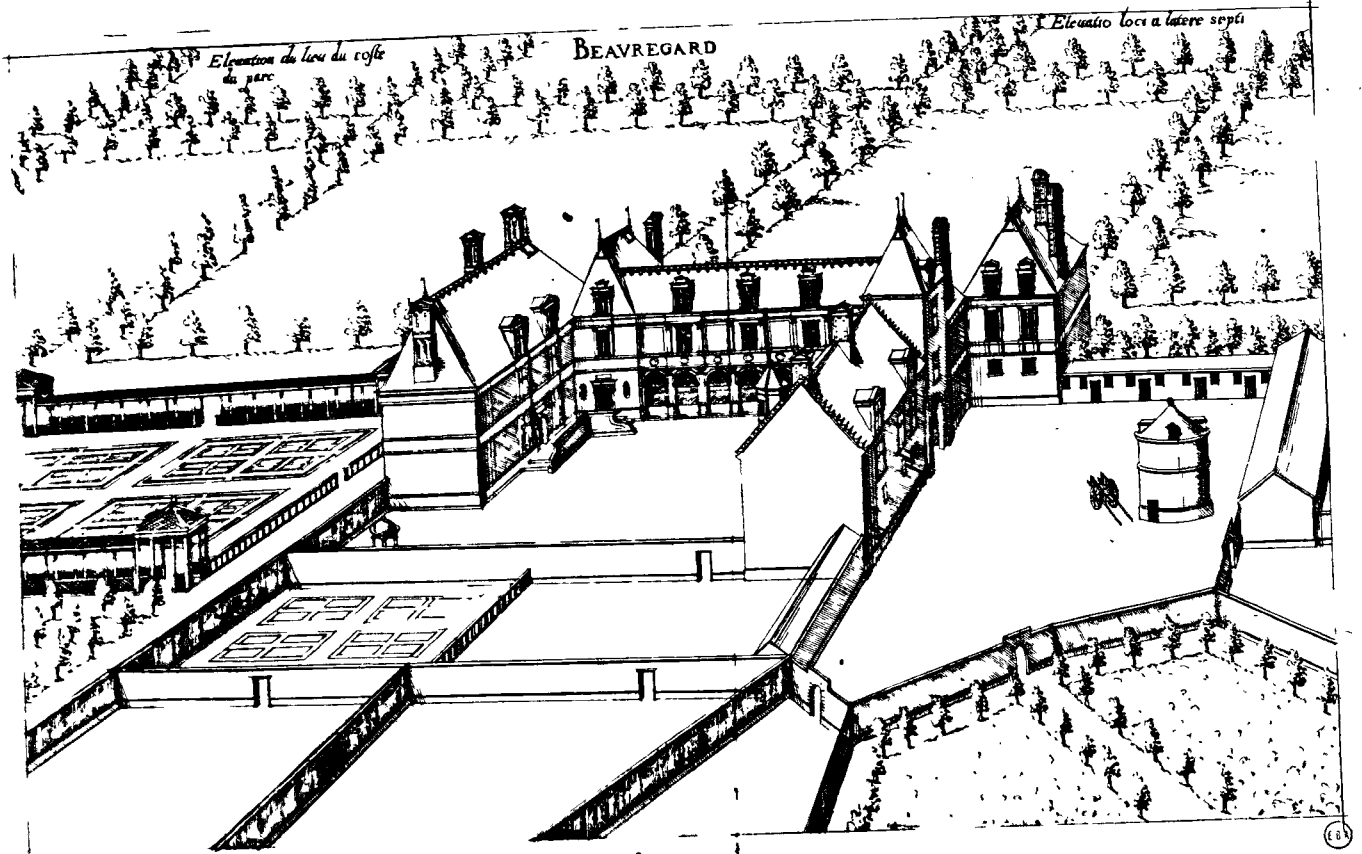


ES 1







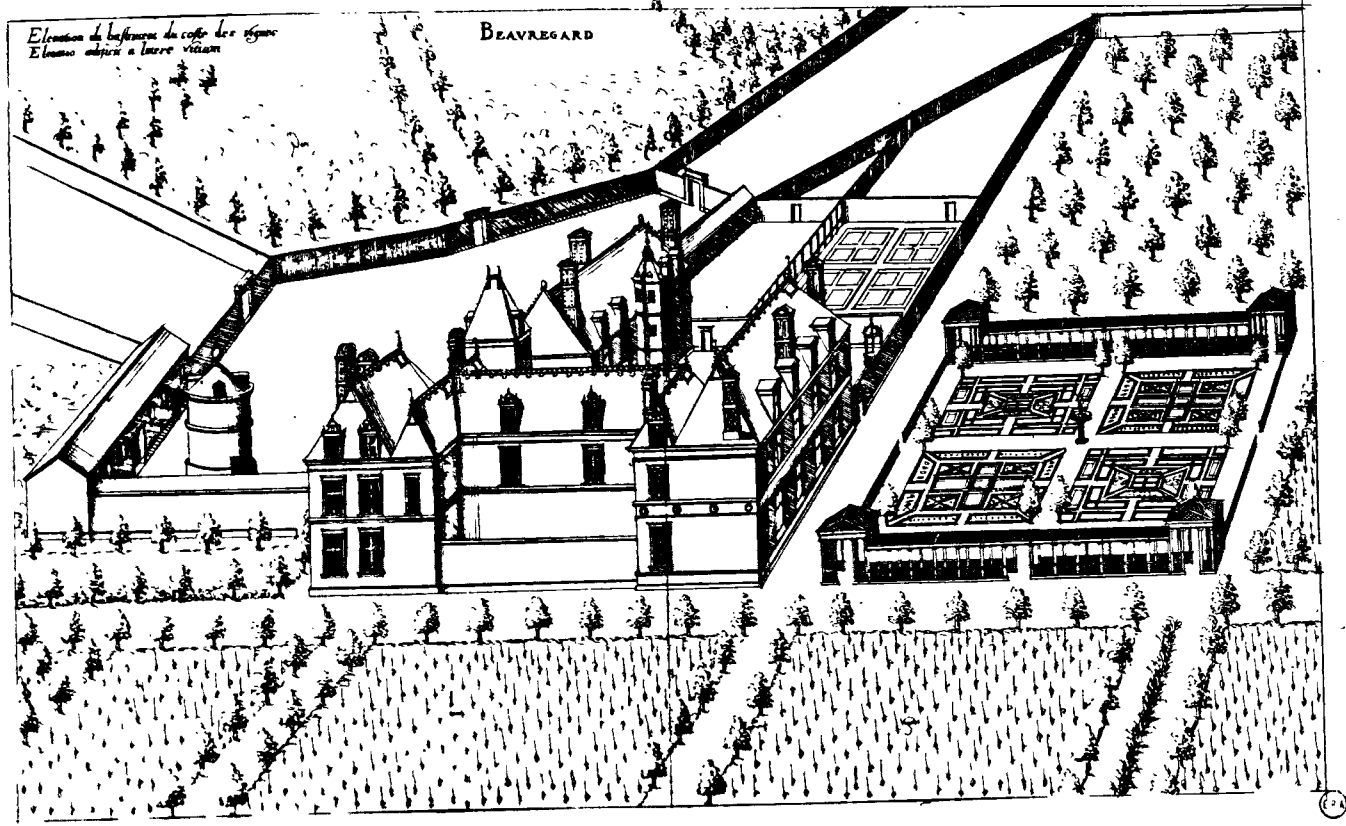


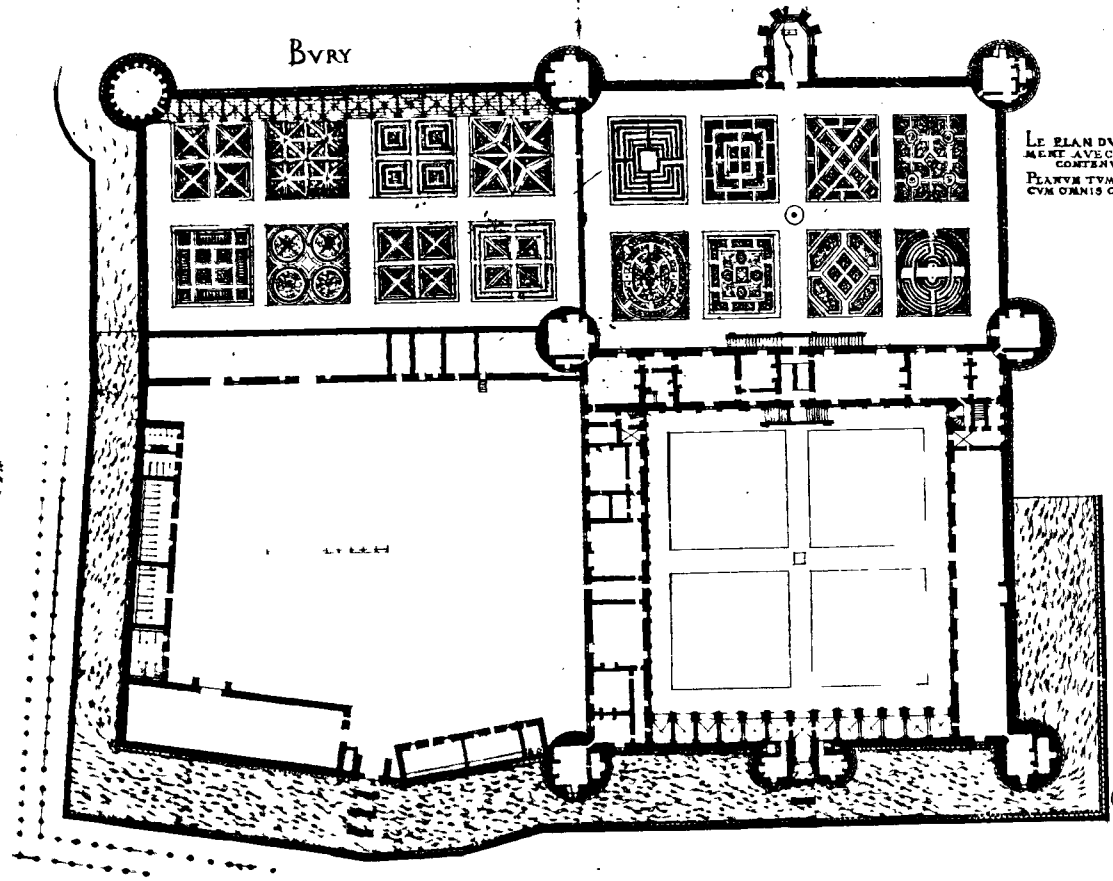
Elevation du lieu du costé du parc

BEAVREGARD

Elevation loci a latere septi

64

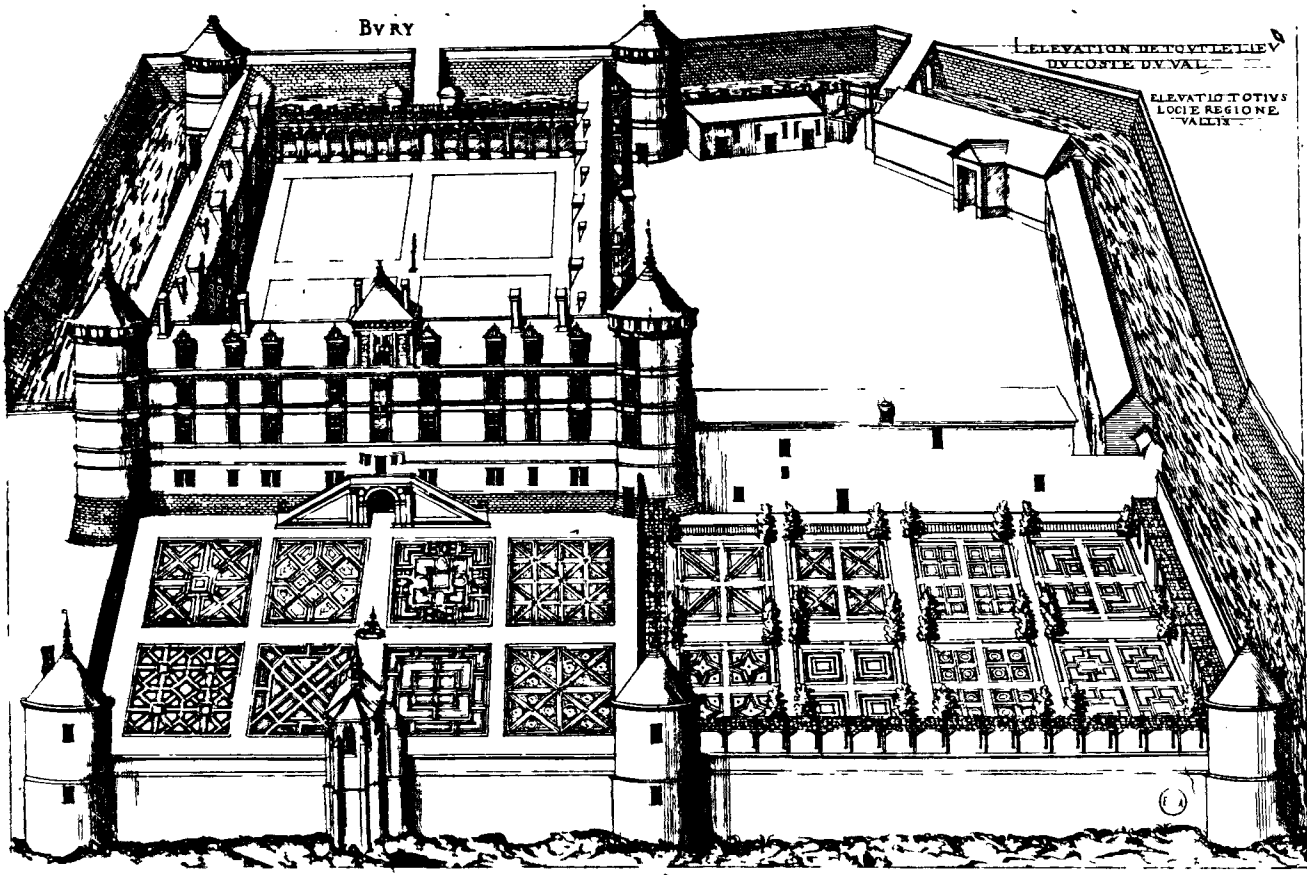




BURY

LE PLAN DV BASTI
 MENT AVEC SON
 CONTEINV
 PLANSY TYN ADITICH
 CVM OMNIS CONSEPTI

63



BURY

ELEVATION DE TOITTELEV
DU COSTE DU VAL

ELEVATION TOTIVS
LOCIE REGIONE
VALIS

